UNIVERSITÉ DE LORRAINE

INSTITUTIONNEL

CA du 01 JUILLET 2025

ANNEXE 14

2025

INSPÉ DE LORRAINE

DOSSIER D'ACCRÉDITATION

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

UNIVERSITÉ DE LORRAINE / ACADÉMIE DE NANCY-METZ / RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

UNIVERSITÉ DE LORRAINE | INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Nancy-Metz

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dossier de demande d'accréditation de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ)

INSPÉ de Lorraine

(INSPÉ de l'Académie de Nancy-Metz)

UNIVERSITÉ DE LORRAINE | INSPÉ

Établissement intégrateur
Université de Lorraine

Établissement(s) partenaire(s)
Non concerné

Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseils d'administration de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)
- Conseil d'Institut de l'INSPÉ de Lorraine : **31/01/2025**
- Conseil de la Formation de l'Université de Lorraine : xx/xx/2025
- Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine : xx/xx/2025

Avis du Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des universités
Pierre-François Mourier *Recteur de la région académique Grand Est* *Chancelier des universités* *Recteur de l'Académie de Nancy-Metz*

Merci de renvoyer ce dossier au plus tard le 15 février 2025 à :
accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr

Synthèse de l'INSPÉ-Projet
INSPÉ de Lorraine - Université de Lorraine

La loi d'orientation et de refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 et la loi pour une École de la confiance du 26 juillet 2019 ont fait de la formation initiale et continue des personnels enseignants et d'éducation, formation universitaire et professionnelle, le levier majeur de la qualité du service public d'enseignement. Les résultats contrastés des enquêtes nationales et internationales sur les compétences des élèves d'une part, et les rapports sur la moindre attractivité des métiers de l'enseignement[1] d'autre part, invitent le politique à réinterroger le cursus de formation[2] et les modalités de recrutement.

Les INSPÉ, en partenariat avec les EAFC, ont pour mission de développer une formation de qualité, universitaire et professionnalisante en lien permanent avec les évolutions sociétales et professionnelles, et de préparer et d'accompagner la mission de tout enseignant et personnel d'éducation : celle de faire grandir, de faire comprendre la complexité du monde et d'inclure chaque élève citoyen de demain.

Dans le cadre de la mission des INSPÉ, telle que définie dans le Code de l'éducation (Article L721-1, Article L721-2, Article L721-3), l'INSPÉ de Lorraine porte la responsabilité du projet de formation initiale et continue des enseignants avec et pour l'Université de Lorraine et l'Académie de Nancy-Metz. Ce projet et ses enjeux sont présentés dans ce dossier sous la forme d'un bilan et de prospectives en vue du renouvellement de l'accréditation.

Le dossier se présente, conformément à la trame transmise, sous la forme suivante :

- la première partie comprend les renseignements administratifs de l'INSPÉ ;
- la deuxième partie rend compte de la mise en œuvre, avec l'ensemble des partenaires, des orientations stratégiques de l'accréditation 2018-2023-2024 (prorogation), réajustée en 2019 pour l'inscrire dans les prescriptions des arrêtés relatifs à la loi de 2019[3]. Dans la continuité du bilan établi, des prospectives sont envisagées pour le contrat pluriannuel 2025-2029, dans l'objectif de poser les jalons pour une offre de formation de haut niveau et d'ouvrir tous les possibles en anticipation des adaptations à venir (Annexe 4, Perspectives de l'évolution de l'offre de formation) ;
- la troisième partie présente le déploiement de l'offre de formation (2020-2024) et ses enjeux sur l'ensemble du *continuum*. Elle atteste de la mise en œuvre contextualisée des prescriptions ministérielles. Les formations répondent aux priorités nationales et académiques que sont, notamment, l'expertise disciplinaire-didactique et pédagogique, les droits et obligations des fonctionnaires, la laïcité et les valeurs de la République, l'égalité filles/garçons, la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, les enjeux de la transition écologique, le numérique, l'Europe de l'éducation et l'ouverture à l'international.

Orientations et enjeux

- Les axes stratégiques portent et déclinent, avec toute la spécificité des missions attribuées à l'INSPÉ de Lorraine, les orientations stratégiques du projet d'établissement de l'Université de Lorraine et du projet de l'Académie de Nancy-Metz. Ils sont complémentaires et en échos les uns avec les autres. Ils sont portés avec les partenaires (composantes, unités de recherche, EAFC, DSDEN, Rectorat).
- Les principes transversaux majeurs qui les organisent sont les suivants : le lien formation - recherche, le *continuum* de formation, la mise en adéquation de l'offre de formation avec les évolutions sociétales et la complexité évolutive des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de l'ingénierie de formation, l'ouverture à l'international et l'ancrage dans les territoires.
- L'ensemble vise à être en mesure d'accompagner la diversité des étudiantes et étudiants se destinant à ces métiers et des enseignantes et enseignants avec l'ambition qu'ils soient porteurs d'une plus grande équité scolaire.

[1] « La formation initiale des professeurs des écoles en France : une évolution nécessaire à l'aune des standards européens, un enjeu pour la réussite des élèves », rapport IGÉSR, N° 2022-150 - septembre 2022

[2] Les résultats des élèves français aux évaluations internationales, comme TIMSS en mathématiques et en sciences ou PIRLS sur la compréhension de l'écrit, sont le plus souvent en-deçà de ceux des élèves des autres pays de l'Union européenne.

[3] Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance. Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ». Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ».

Ces choix caractérisent le positionnement de l'INSPÉ de Lorraine dans sa mission de formation des personnels enseignants et d'éducation pour la Lorraine. Ils posent les bases d'un projet partagé et sont autant de défis à relever collectivement.

Présentation des axes stratégiques

Axe 1 - S'inscrire dans un processus d'amélioration continue des formations. Approche par compétences (APC) et pédagogie de l'intégration

Le processus d'amélioration continue des formations initiales (APC structurante de la formation, intégration des évolutions sociétales et de la complexité évolutive des métiers de l'enseignement et de l'éducation) est un enjeu du projet INSPÉ explicite et consolidé au service de la formation d'étudiantes et étudiants acteurs de leur formation et en capacité d'adaptation contextualisée.

Bilan	Projections à l'issue du bilan
▪ Des formations structurées en approche par compétences, enrichie d'une pédagogie de l'intégration, construites et soclées à partir des référentiels ministériels master et master MEEF, ajustées et stabilisées ▪ Des formations en modalités hybrides - Par une construction collégiale et accompagnée dans la durée, par une mise en projets des équipes pluricatégorielles - Avec des relations construites, consolidées, et de confiance professionnelle avec les composantes de formation ainsi qu'avec le Rectorat partenaire (stages) ➔ Construction d'une expertise professionnelle en ingénierie de formation	▪ Reconduction de l'offre de formation toutes mentions confondues avec des enrichissements qualitatifs identifiés à l'intérieur de l'architecture posée : alignement pédagogique formation-évaluation, itinéraires personnalisés, apports structurants de la recherche, équilibre de la charge de travail ▪ Déploiement de l'expertise construite APC-pédagogie de l'intégration en amont et en aval du *continuum* du master ▪ Adaptation de la formation aux évolutions sociétales ➔ Mise en œuvre des projets de réforme de la formation initiale à venir

Axe 2 - Contribuer au développement et à la diffusion de la recherche en éducation et formation au service de la pratique professionnelle et de l'ingénierie des formations

L'INSPÉ de Lorraine a assurément un rôle d'interface à consolider pour initier des synergies entre les acteurs de la recherche en éducation au service de projets collaboratifs et pour organiser le transfert et la circulation des résultats et des démarches de la recherche.

Bilan	Projections à l'issue du bilan
▪ Des projets scientifiques et des productions de connaissances sur des problématiques éducatives vives structurant les formations ▪ Des recherches participatives en lien avec les pratiques professionnelles de classes et de formation ▪ Des projets pluridisciplinaires, de proximité et internationaux - Par le soutien de l'INSPÉ aux appels à projets et projets en cours - Par la Création du GIS « Éducation et formation Grand-Est » ➔ L'INSPÉ-Projet : facilitateur et fédérateur de projets	▪ Produire des connaissances en éducation sur les objets prégnants et les problématiques éducatives émergentes ▪ Renforcer les synergies d'activités de recherche (INSPÉ, UL, GIS, Universités européennes) pour faire dialoguer les savoirs en éducation ▪ Former à une posture réflexive en formation initiale et continue en organisant le transfert et la circulation des démarches et résultats de la recherche (innovation, expérimentation). ▪ Consolider le lien recherche et ingénierie des formations sur le *continuum* pour réinventer les gestes professionnels en formation ➔ Sciences avec et pour les formateurs et les enseignants

Axe 3 - Favoriser le développement professionnel des personnels impliquées dans la formation des enseignants et dans l'enseignement supérieur

Cet axe a pour objectif de consolider une culture professionnelle partagée par l'ensemble des acteurs du projet INSPÉ et d'accompagner les équipes pluricatégorielles dans leur capacité à répondre aux évolutions de formation.

Bilan	Projections à l'issue du bilan
▪ Nombreuses actions internes de développement professionnel des personnels impliqués dans la formation des enseignants ; montée en compétences des personnels ; nombreux projets collectifs de co-formation ; implication dans les projets d'innovation pédagogique de l'Université ▪ Cadres communs co-construits entre le monde universitaire et le monde académique (Rectorat) pour une culture commune et partagée ▪ Formation des personnels de l'enseignement supérieur : l'INSPÉ un acteur fort des actions de formation continue mises en place par l'Université de Lorraine ➔ Inclure tous les acteurs du projet INSPÉ - sentiment d'appartenance, identité professionnelle et actions de formation convergentes	▪ Ouvrir les possibilités d'expérimentation des équipes pédagogiques dans une démarche recherche-formation -> redéfinir le cadre des dispositifs le permettant ▪ Poursuivre le transfert et la circulation des savoirs issus de la recherche et des professionnels de l'enseignement, éducation ▪ Tenter de mesurer les impacts dans les transformations des pratiques professionnelles de formateurs ➔ Être en mesure de former aux évolutions sociétales et des métiers de l'enseignement éducation par une professionnalisation continue des formateurs du projet INSPÉ

Axe 4 - Développer et renforcer les spécificités lorraines en rapport avec l'éducation et la formation et en lien avec la recherche

L'INSPÉ-Projet, avec toute sa spécificité, s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'établissement et de l'Académie, et les développe, avec ses partenaires sur l'ensemble des territoires de la Lorraine.

Bilan	Projections à l'issue du bilan
▪ Développement de pôles d'excellence en formation continuée et continue : sciences (MPLS), mathématiques (IREM), langues (M3L), arts, culture et tiers-lieux éducatifs, en lien avec la recherche ; déploiement dans les territoires - > contribution au volet SAPS – UL ▪ Intégration du franco-allemand à la formation en Lorraine : itinéraires personnalisés, DU ▪ Réflexions collégiales menées pour les voies professionnelles et les filières technologiques ▪ Inscription dans les orientations nationales stratégiques de l'Académie : contribution à l'orientation (élèves, étudiants) ➔ Implications dans les orientations politiques de l'établissement et de l'Académie	▪ Contribution élargie aux volets SAPS Des objectifs étant atteints et des actions nouvelles s'étant développées, d'autres spécificités lorraines sont à développer : ▪ Ouverture de formations à l'international (partenariat AEFE-Rectorat-INSPÉ, mobilités) ▪ Développer *un continuum* d'excellence en amont du master MEEF (Université de Lorraine, Université d'excellence) ▪ Développer des spécificités dans les campus d'équilibre ➔ Faire partager et développer des expertises dans les territoires ; le *continuum* licence-master une spécificité lorraine

L'INSPÉ-Projet de l'INSPÉ en chiffres[4]
2020-2024

MEEF 1er D
5 campus
- 750 étudiants/an
- taux obtention diplôme 83%
- Insersup – 6 mois – 98%

MEEF 2d D
2 sites
- 700 étudiants/an
- 22 parcours dont 14 en délégation de mise en œuvre
- Taux obtention diplôme 83%
- Insersup – 6 mois – 96%

MEEF EE
- 20 étudiants/an
- Taux obtention diplôme 84%

MEEF PIF
2 sites et modalité hybride
- 100 étudiants/an
- 4 parcours FC M2 + 1 parcours FI
- Taux obtention diplôme : 85 %

Fonctionnaires-stagiaires : 800/an

DIU 1er D
- 120 stagiaires/an
- taux titularisation – 93% -

DIU 2d D
- 120 stagiaires/an
- taux titularisation – 93% -

Certification 1er D
- 240 stagiaires/an

Certification 2d D
- 240 stagiaires/an

Psy-EN
- 30 stagiaires/an

Recherche en partenariat avec l'INSPÉ
- **Projets internationaux** : 3
- **Projets nationaux – régionaux** :
  - PIA2 - 3 :3
  - LéA : 4
  - GIS : 6
  - Autres : 1

International

Mobilités : 1er D : 20 % ; 2dD : 3% ; erasmus + 10 projets annuels

Formations
- CAFFA-AEFE 2019-2023 (20 enseignants EFE/an)
- CAPEFE (35 étudiants, enseignants/an)

Équipes pluricatégorielles (environ 700 intervenants)

- **Composante** : 120 enseignants dont 52 enseignants-chercheurs
- **PEMF** – 11 EQTP
- **PFA** – 12 EQTP
- **Délégation mise en œuvre** : 15 parcours

Formation continue
- **PrAF** – **autres dispositifs** : 7000 heures assurées par enseignants et enseignants-chercheurs et MPSL-IREM – M3L -
- **CAPPEI** (55 enseignants/an)
- **DU** « Pratiquer et enseigner en allemand, en école, collège et lycée (20 enseignants/an)
- **CAFFA – CAFIPEMF** : participation à la formation-certification

[4] Les valeurs sont moyennées pour l'ensemble de la période.

Sommaire

1) Renseignements administratifs ____ *7*

1.1 Direction de l'INSPÉ ____ *7*

1.2 Présidence du Conseil d'Institut - CI ____ *7*

1.3 Présidence du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique - COSP ____ *7*

1.4 Composition de l'équipe de direction ____ *8*

2) Bilan du pilotage du projet de l'INSPÉ sur la période écoulée ____ *12*

2.1 Bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre ____ *12*

2.2 Partenariat, gouvernance mis en place entre l'INSPÉ, les Établissements et le Rectorat dans le cadre de cette stratégie ____ **31**

3) Présentation de l'offre de formation en cours ____ *37*

3.1 Périmètre ____ *37*

3.2 Déploiement des formations ____ *40*

3.3 Place de la recherche ____ *56*

3.4 Continuum de formation ____ *60*

3.5 Fiches formation des mentions de master MEEF ____ *68*

ANNEXES ____

Avertissement : Dans ce document, la rédaction a cherché à appliquer autant que possible les recommandations émises par l'Université de Lorraine en matière d'écriture égalitaire (dite aussi *épicène*). Au regard de la grande variété de documents rassemblés ici, merci de votre compréhension si quelques omissions subsistaient.

Référence : *« Écrire l'égalité à l'Université de Lorraine »*
https://www.univ-lorraine.fr/egalite-diversite-inclusion/conseils-pratiques-pour-ecrire-legalite/

1) Renseignements administratifs

1.1 Direction de l'INSPÉ

- Nom de la directrice de l'INSPÉ de Lorraine : Nathalie SEVILLA

Coordonnées téléphoniques : 03 72 74 22 04

Portable : 06 58 21 89 92

Courriel : nathalie.sevilla@univ-lorraine.fr

1.2 Présidence du Conseil d'Institut[5] - CI

- Nom du président du Conseil de l'institut : Philippe LACOMBE

Coordonnées téléphoniques : 06 87 48 81 22

Portable : 06 87 48 81 22

Courriel : philippe.lacombe@live.fr

Rythmes de réunions : au moins 4 par an

1.3 Présidence du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique[6] - COSP

- Nom de la présidente du COSP : Sabine DOTTE

Coordonnées téléphoniques :

Portable : 06 59 67 78 28

Courriel : sabine.dotte@ac-nancy-metz.fr

Rythme de réunions : au moins 3 par an

[5] cf. article D721-1 - Modifié par Décret n°2019-1558 du 30 décembre 2019 - art. 9.
[6] cf. article D721-3 du Code de l'éducation.

1.4 Composition de l'équipe de direction

L'INSPÉ de Lorraine dispose d'une équipe de direction qui assure la responsabilité des missions définies par l'accréditation. Elle est composée : de la directrice de l'INSPÉ ; du responsable administratif ; des quatre directeurs de départements, directeurs-adjoints ; de l'inspectrice en charge de la mission interconnexion INSPÉ-Rectorat ; du délégué à la politique de recherche ; du directeur de la Maison pour la Science en Lorraine (MPSL) ; de la directrice de l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) ; et du directeur de la Maison pour les Langues en Lorraine (M3L).

Composition nominative de l'équipe de direction

- Directrice : Nathalie SEVILLA, MCF 74ème section, Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Responsable administratif : Vincent PRINCIPATO, Attaché principal AENES
- Directrice du département 1er degré, directrice-adjointe : Nadège MARIOTTI, MCF 22ème section, Histoire et civilisations
- Directrice du département 2d degré, directrice adjointe : Héloïse PARENT, MCF 11ème section, Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
- Directrice du département Pratiques et de l'ingénierie de formation, directrice-adjointe : Églantine GUÉLY-COSTA, MCF 7ème section, Sciences du langage : linguistique et phonétique générales
- Directeur du département Développement professionnel des personnels de l'Éducation nationale (DPPEN), directeur adjoint, directeur de la Maison pour la Science en Lorraine : Jean-Paul ROSSIGNON, PRAG Sciences de la vie et de la terre
- Directrice-adjointe du département DPPEN[7], mission interconnexion INSPÉ-Rectorat : Christine CAPOBIANCO, IEN
- Délégué à la politique de recherche : Youssef TAZOUTI, PU 16ème section, Psychologie de l'éducation
- Directrice de l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques : Régine MARCHAND, MCF-HDR 26ème section, Mathématiques appliquées
- Directeur de la Maison pour les Langues en Lorraine : Grégory MIRAS, PU 7ème section, Sciences du langage : linguistique et phonétique générales.

L'INSPÉ de Lorraine accueille en son sein trois structures particulières qui assurent des missions de formation initiale ou continue d'enseignants : la Maison pour la Science en Lorraine (MPSL), l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM), la Maison pour les Langues en Lorraine (M3L).

Le lien avec la recherche universitaire est assuré par un Délégué à la politique de recherche qui exerce les fonctions habituelles d'un chargé de mission à la recherche ; il apporte de plus à l'équipe de direction son expertise dans les recherches relevant du champ de l'Éducation et agit en délégation de la Directrice sur les questions afférentes à la recherche universitaire.

Des correspondants sont chargés de mission. L'INSPÉ de Lorraine porte deux orientations fortes, transversales aux formations et aux partenariats multiples : les arts et culture et les relations internationales.

Des référents - laïcité, numérique - et plus récemment - enseignement défense et sécurité, développement durable -, assurent les nécessaires liens entre les vice-présidents ou chargés de mission de l'Université sur ces sujets et la direction de l'INSPÉ.

[7] Conseil d'Institut du 24 juin 2022 - Création d'une fonction d'adjoint à mi-temps pour diriger le 3ème pilier du département DPPEN qui porte le titre développement et certification de compétences (D2C). La formation pilotée concerne les lauréats de concours, titulaires ou non d'un master MEEF, la formation des néo-titulaires et les formations professionnelles des 1er et 2d degrés. Le poste est sous la responsabilité fonctionnelle du Directeur de l'INSPÉ et sous la responsabilité hiérarchique du Recteur. La fonction sera en interconnexion entre l'INSPÉ et les services académiques de formation continue des 1er et 2d degrés. Le poste est ouvert aux corps d'Inspection.

Principes de fonctionnement et modalités de pilotage

L'INSPÉ de Lorraine se structure pédagogiquement selon ses missions principales en départements cohérents en termes d'objet de formation. Les départements disposent chacun d'une direction constituée d'un directeur-adjoint, responsable du département, assisté par des responsables de formation.

- Département en charge de la formation initiale des enseignants du 1er degré (MEEF 1er degré). L'équipe de formation est constituée des directeurs pédagogiques des cinq campus implantés dans l'Académie et des coordonnateurs pédagogiques de champs disciplinaires dont la mission est transversale aux campus.

- Département en charge de la formation initiale des enseignants du 2d degré (MEEF 2d degré), dont les filières techniques et professionnelles, et des conseillers principaux d'éducation (MEEF Encadrement éducatif) ; la mise en œuvre de nombre des parcours de ces mentions relève d'une délégation de mise en œuvre aux composantes de l'Université qui en ont l'expérience[8]. Un responsable de parcours est conjointement proposé et nommé pour une durée de 5 ans (directions des composantes concernées-direction INSPÉ).

- Département en charge des pratiques et de l'ingénierie de la formation (mention MEEF Pratiques et ingénierie de la formation - PIF) : ce département participe à la formation continue des enseignants de l'INSPÉ et du supérieur. Un des parcours de la mention PIF, Ingénierie de formation de formateurs (IFF), est en délégation de mise en œuvre à la composante SHS, département Sciences de l'éducation et de la formation.

- Département en charge du développement professionnel des personnels de l'Éducation nationale (DPPEN). Ce département participe : au développement et à la certification des compétences en tout domaine, au développement professionnel en Sciences et Technologie avec la Maison pour la science en Lorraine (MPSL), en Mathématiques avec l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM), et en langues avec la Maison pour les langues en Lorraine (M3L), institutionnalisée en 2024.

Les trois premiers départements se répartissent la charge de la formation initiale et continue des enseignants et personnels d'éducation, avec les quatre mentions de master MEEF. Ils organisent les formations correspondantes à divers degrés de partenariat avec les composantes des collégiums ou des pôles scientifiques de l'Université de Lorraine. Le responsable de mention est garant de la diplomation.

Chaque mention de master MEEF dispose d'un conseil de perfectionnement. Dans le cadre de la démarche qualité, il a été institué un conseil de perfectionnement dans les autres formations initiales ou continues pilotées ou coordonnées par l'INSPÉ.

[8] La délégation de la mise en œuvre inclut, entre autres, l'élaboration des maquettes de formation et d'évaluation en lien avec l'INSPÉ, l'organisation des formations, les admissions, l'inscription physique et la gestion des étudiants, la participation au recrutement de professionnels de terrain.

Figure 1 : Schéma d'organisation des instances et responsabilités relatives à l'INSPÉ de Lorraine

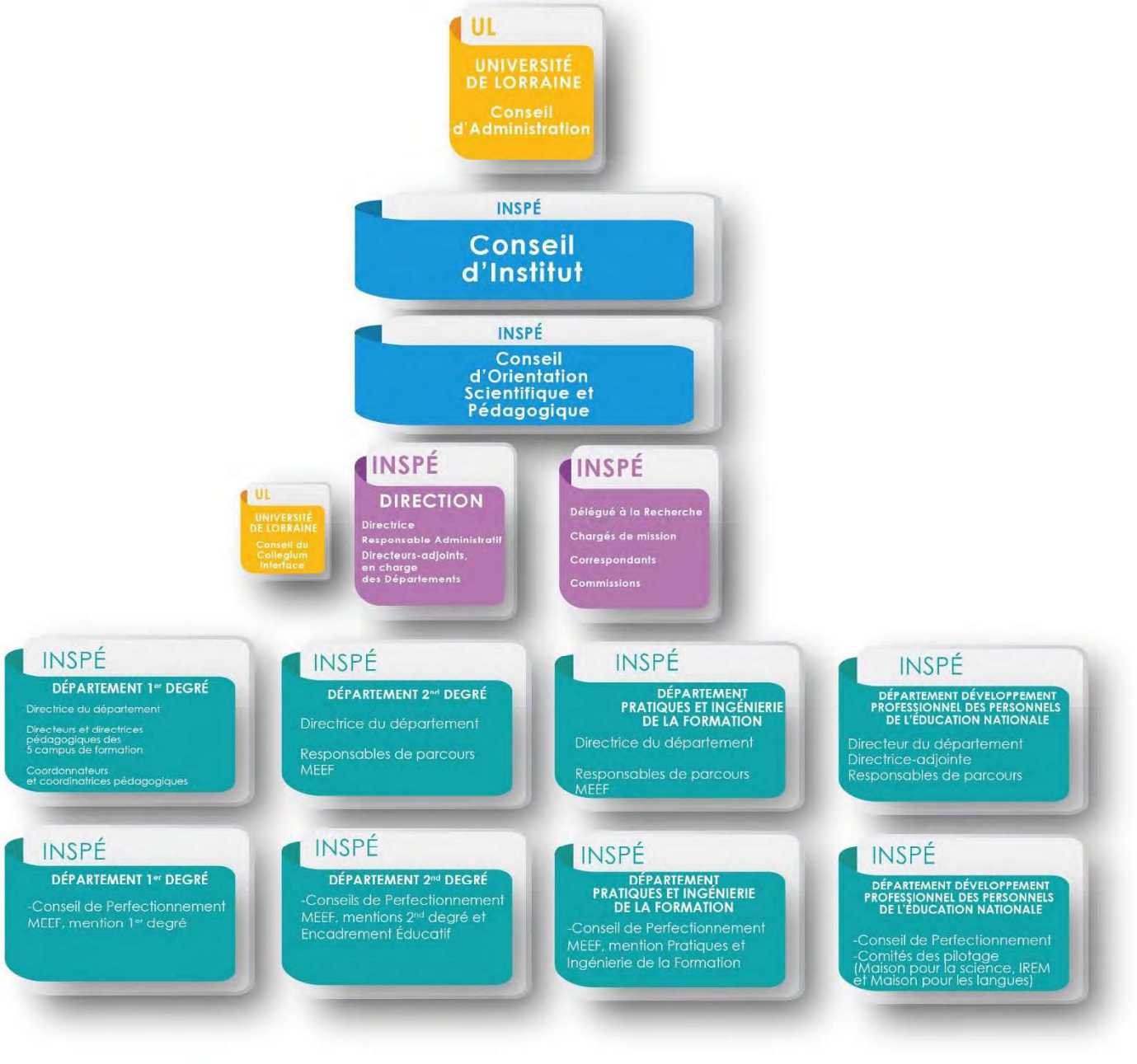

Les services administratifs et techniques de l'INSPÉ, à l'appui des formations, sont structurés en :

- services centraux de composante situés au siège de Maxéville qui dialoguent avec les directions de l'Université de Lorraine et avec les services académiques ;
- services délocalisés sur les cinq campus qui constituent les campus de formation de l'INSPÉ.

Sur le site maxévillois sont présents les services centraux habituels d'une composante de l'Université : scolarité, communication et culture, financier et ressources humaines. Les personnels du service informatique sont intégrés à la Direction du numérique de l'Université tout en étant basés sur ce site et se déplacent sur l'ensemble des campus de l'Institut.
Sur le campus de Nancy-Maxéville et sur les campus délocalisés sont implantés des services administratifs et techniques de campus qui assurent avec les services centraux de la composante les différentes fonctions associées au bon déroulement des formations : planification et secrétariat pédagogiques, gestion financière de proximité, accueil, entretien, maintenance et restauration (restauration internalisée). L'organisation et le pilotage des services assurent l'intégration effective des différentes entités administratives et techniques au service des politiques de l'institut : animation de réseaux internes, responsables des services administratifs et techniques de site exerçant leurs responsabilités sur deux campus, mutualisation de ressources.

Figure 2 : Schéma d'organisation des services de l'INSPÉ de Lorraine

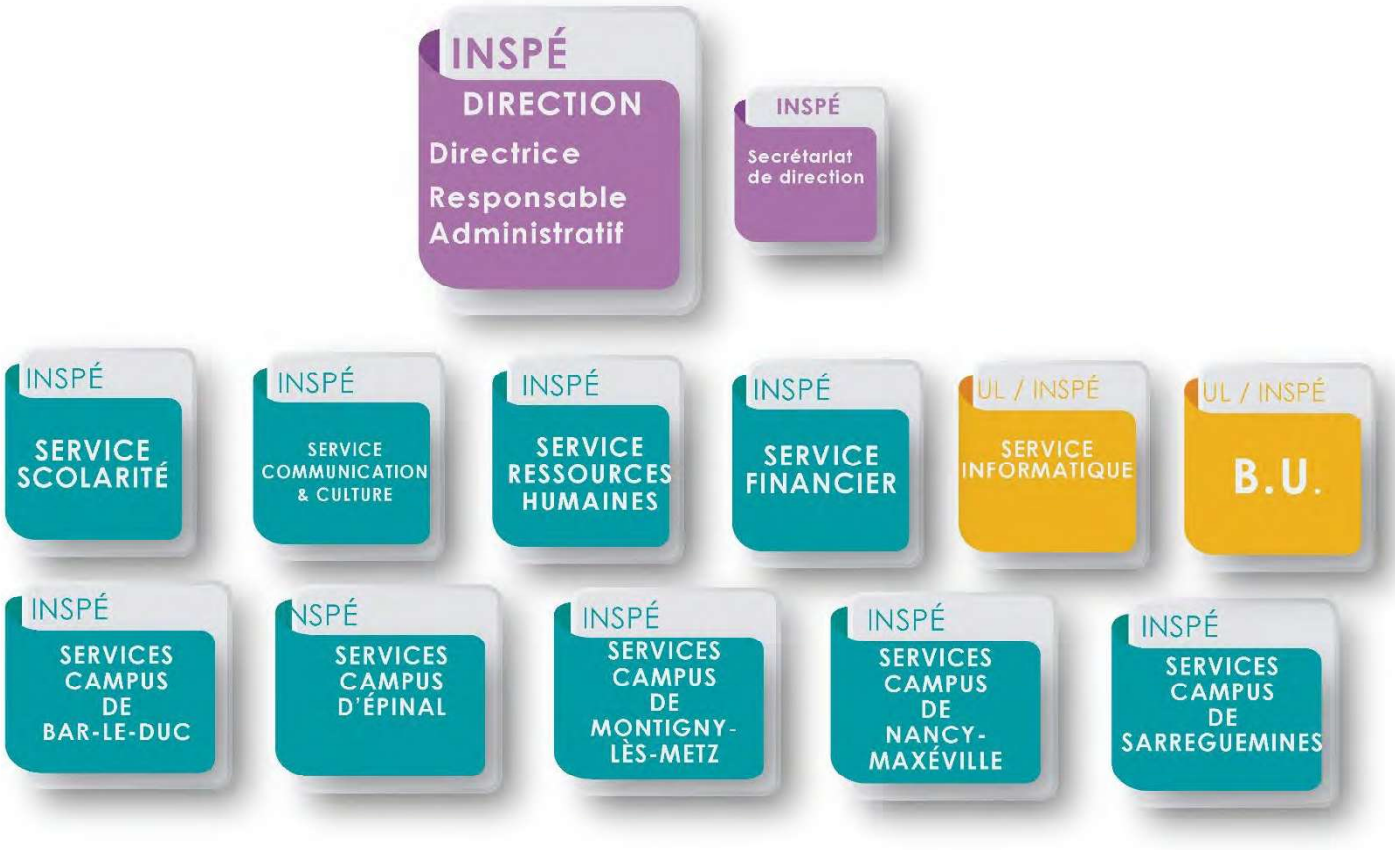

2) Bilan du pilotage du projet de l'INSPÉ sur la période écoulée

Pour apprécier le contexte et les enjeux de formation initiale et continue des enseignants et personnels d'éducation, il est indispensable de resituer la stratégie de l'INSPÉ, dans sa dimension académique et non seulement en tant que composante universitaire (INSPÉ, établissements intégrateur et partenaires, rectorat). A cet effet, un texte d'orientation stratégique, issu collégialement de la direction de l'INSPÉ, des partenaires universitaires et de l'académie présente :

- *le bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre lors de la période écoulée,*
- *le partenariat et la gouvernance mis en place entre l'INSPÉ, les établissements et le rectorat dans le cadre de cette stratégie.*

La convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques sera versée en annexe.

2.1 Bilan synthétique de la stratégie mise en œuvre

Préambule

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 a fait de la formation professionnelle des personnels enseignants et d'éducation le levier majeur de la qualité du service public d'enseignement. Dans la continuité, la loi pour une École de la confiance du 26 juillet 2019 a fixé aux INSPÉ la mission d'organiser et d'assurer la formation initiale des futurs enseignants et personnels d'éducation et de participer à la formation continue. Dans cet objectif premier d'agir constamment et qualitativement pour améliorer la réussite de tous les élèves, le Projet-ESPÉ de Lorraine, porté par la composante INSPÉ de Lorraine pour l'Université de Lorraine et l'Académie, avait retenu pour la période 2018-2023 les axes stratégiques suivants :

- la finalisation du pilotage du projet ESPÉ (INSPÉ), cet axe (Axe 1 18-23) est traité dans le point 2.2,
- la contribution et la diffusion à la recherche dans le champ de l'éducation (Axe 2 18-23),
- le développement professionnel des personnels impliqués dans la formation des enseignants (Axe 3 18-23),
- le développement et le renforcement des spécificités lorraines en rapport avec l'éducation et la formation (Axe 4 18-23),
- l'attachement à objectiver les résultats des actions mises en œuvre dans un processus d'amélioration continue (Axe 5 18-23).

Au cours de l'accréditation 2018-2023, dans le contexte de la loi du 26 juillet 2019, les INSPÉ ont fait suite aux ESPÉ. L'arrêté du 28 mai 2019 qui fixe le cadre national des formations au sein des masters MEEF et le schéma directeur de la formation continue des personnels de l'Éducation nationale du 26 septembre 2019 ont alors largement conditionné les INSPÉ à s'ajuster dans le sens des évolutions attendues. Le dossier « Présentation de l'offre de formation de l'INSPÉ de Lorraine à la rentrée 2021 » fait état des éléments essentiels demandés ou modifiés pour prendre en compte et décliner les consignes et directives indiquées dans l'annexe à cet arrêté intitulé *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle*. Ces ajustements d'importance de l'offre de formation et de son architecture (MEEF, DIU), avec un concours placé en deuxième année de master, **se sont inscrits dans les orientations et axes stratégiques du contrat 2018-2023**.

L'ESPÉ de Lorraine, alors engagée dans une première phase d'appréhension de l'approche par compétences (APC) de ses formations, s'est emparée de la loi de 2019 pour déployer cette approche et l'enrichir d'une pédagogie de l'intégration, en appui sur les travaux de la recherche en ingénierie pédagogique et de formation. L'inscription des équipes - de formation, pédagogiques et administratives - dans ce processus de transformation de conception des formations s'est faite respectivement au sein des conseils de perfectionnement, des réunions des directions de pôle (dénommé département aujourd'hui), et en appui sur les services internes à l'INSPÉ et de l'Université. De très nombreux temps de travail ont permis collégialement de se sensibiliser à cette approche (Axe 3 18-23). Des communications ciblées ont été faites auprès des étudiants.

Aussi, **être en processus d'amélioration continue de la conception et de la mise en œuvre des formations** relève d'un axe explicitement retenu de l'INSPÉ-Projet, depuis 2019. Cette posture - ce geste professionnel - de l'ensemble des intervenants du projet INSPÉ, relève aujourd'hui d'une nécessité permanente. Elle est à accompagner, et participe plus largement du développement professionnel individuel et collectif, facteur majeur du bien-être au travail.

Pour guider la lecture de cette partie « bilan du pilotage du projet de l'INSPÉ sur la période écoulée », il est apparu nécessaire de préciser :

- qu'il avait été voté en vue du dépôt du dossier d'accréditation fin 2023, peu avant la décision de prorogation de l'accréditation (arrêté du 28 décembre 2023) et après concertation avec l'ensemble des équipes de formation et les partenaires, de poursuivre le développement des axes stratégiques du contrat 2018-2023 et de les enrichir dans une reconfiguration d'ensemble cohérente. Les objectifs des axes 1 et 5 ayant été globalement atteints ne sont plus apparus prioritaires ; ils restent néanmoins des fils rouges. Par contre, le processus d'amélioration continue des formations (formation en APC, intégration des évolutions sociétales prégnantes et adaptation à la complexité évolutive des métiers de l'enseignement et de l'éducation) est devenu un axe explicite à renforcer comme précisé ci-dessus (Axe 1 présenté ci-après) ;

- que ces axes font l'objet, au même titre que les champs qui s'y ajouteront, d'une description ci-après. Celle-ci part de l'état des lieux et d'un bilan qualitatif et quantitatif de chaque axe pour mieux dessiner les perspectives à venir dans la future accréditation ; ces dernières intègrent les incertitudes liées au projet de réforme du recrutement et de formation des personnels enseignants et d'éducation et les « urgences » sociétales. Ces axes portent et déclinent, avec toute la spécificité des missions attribuées aux INSPÉ, les orientations stratégiques du projet d'établissement de l'Université de Lorraine et du projet de l'Académie ;

- que ces orientations stratégiques sont complémentaires les unes des autres et sont emboîtées, ce qui peut expliquer des redondances dans le dossier. Des principes transversaux les organisent : le lien formation - recherche, le *continuum* de formation, la mise en adéquation des formations avec les évolutions sociétales et la complexité évolutive des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de l'ingénierie de formation, l'ouverture à l'international mais aussi l'ancrage dans les territoires ;

- que l'offre de formation toutes mentions confondues, posée pour la rentrée 2021, fortement contrainte par les prescriptions ministérielles, s'est ajustée chaque année. Elle est reconduite avec des objectifs d'enrichissements qualitatifs à l'intérieur de l'architecture définie ;

- que la déclinaison en Lorraine des missions inscrites dans les lois 2013-2019 s'appuie sur des fondements solides qui permettent d'envisager de manière relativement sereine l'adaptation de la mise en œuvre de ces missions dans l'avenir ;

Ces choix caractérisent le positionnement de l'INSPÉ de Lorraine dans sa mission de formation des personnels enseignants et d'éducation pour la Lorraine. Ils posent les bases d'un projet partagé et sont autant de défis à relever collectivement.

Le bilan prend appui sur un ensemble d'indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs : les comptes rendus des conseils, des commissions, des groupes de travail des différentes équipes de formation et pédagogiques ; les délibérations des jurys ; les résultats des enquêtes annuelles sur les dispositifs de formation auprès des étudiants et les retours des délégués étudiants[9] .

[9] La construction du dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation est pilotée par l'INSPÉ en lien avec la Délégation à l'aide au pilotage et à la qualité de l'Université (DAPEQ). Chaque année, le conseil d'institut définit les enseignements et les dispositifs de formation qui seront évalués. Dans le cadre du réseau des INSPÉ, l'INSPÉ s'est engagée dans un travail de réflexion autour de la production d'un référentiel de la qualité des formations des enseignants et personnels d'éducation pour faire entrer cette formation dans les standards européens en la matière.

Bilan par axe stratégique

Pour chaque axe présenté, un bilan est établi. Dans la continuité, des projections sont proposées.

Axe 1 - S'inscrire dans un processus d'amélioration continue des formations. Approche par compétences et pédagogie de l'intégration

a) Une offre de formation du *continuum* licence-master-formation continuée, architecturée en approche par compétences et consolidée par une pédagogie de l'intégration (2018-2023)

L'INSPÉ a fait le choix, dans le cadre de la loi du 26 juillet 2019, de bâtir en appui sur les travaux de la recherche (notamment ceux de Jean-Claude Coulet et de Xavier Rœgiers[10]), une formation en alternance intégrative qui associe approche par compétences (APC) et pédagogie de l'intégration. L'objectif était de dépasser le cadre contraint de la réforme et d'en faire une opportunité collective d'appropriation de la démarche d'APC et de transformation créative et assumée de l'existant.

Maquette de formation et maquettes d'évaluation ont ainsi été construites parallèlement en regard des compétences attendues dans l'arrêté général des masters[11] et plus particulièrement dans l'arrêté master MEEF du 28 mai 2019 et de son annexe (référentiel de compétences, référentiel de formation)[12]. Le profil de sortie requis en fin de master est celui d'étudiants aptes à entrer dans la complexité évolutive des métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Au regard des blocs de compétences définies dans l'annexe précitée, les équipes de formation et pédagogiques ont posé une évaluation en situations intégratrices des apports de la formation et de la pratique en stage (5 par semestre). Ces situations d'évaluation ont pour objectif de rendre lisible et visible la maîtrise des attendus de compétences au niveau qu'il se doit. En lien avec les blocs de compétences, elles sont hiérarchisées en degré de complexité sur les 4 semestres. Le système de formation posé est ainsi décrit par deux maquettes structurellement disjointes : formation et évaluation. Il était accessible au regard de l'existant et compatible avec l'ancien système des ECTS associés à l'Unité d'enseignement.

Ce système a été le socle commun à la construction de la trentaine de parcours des master MEEF lorrains, toutes mentions confondues, et aux diplômes universitaires et certifications délivrées[13]. Deux années 2019-2020 ont été nécessaires pour susciter l'adhésion, lever les obstacles, faire accepter les contraintes des volumes horaires de l'annexe ministérielle, être en capacité de dépasser des conceptions et modalités de formation plus conventionnelles, co-former la communauté de formateurs, et bâtir collégialement les maquettes.

La mise en œuvre des parcours de formation de chaque mention MEEF s'est faite à la rentrée 2021, et pour les parcours du DIU « Entrée dans le métier » et de la Certification « Approfondissement et consolidation » des fonctionnaires-stagiaires, à la rentrée 2022. La déclinaison de ce schéma global de conception est très précisément décrite dans la partie 3.2 déploiement des formations (page 40).

---

[10] Christian Chauvigné et Jean-Claude Coulet, « L'approche par compétences : un nouveau paradigme pour la pédagogie universitaire ? », Revue française de pédagogie [En ligne], 172, juillet-septembre 2010. X. Roegiers, « Quelles réformes pédagogiques pour l'enseignement supérieur : Placer l'efficacité au service de l'humanisme. Louvain-la-Neuve », Belgique: De Boeck Supérieur. 2012 ; Lien vers l'ouvrage : https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/quelles-reformes-pedagogiques-pour-l-enseignement--9782804169077.htm

11 Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

12 Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XX^{ième} siècle ; https://www.devenirenseignant.gouv.fr/referentiel-de-formation-former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-xxieme-siecle-1277

13 La présentation de l'offre de formation de l'INSPÉ de Lorraine, déposée en décembre 2020 auprès des ministères, décrit de manière très complète les principes définissant l'architecture des formations.

Figure 3

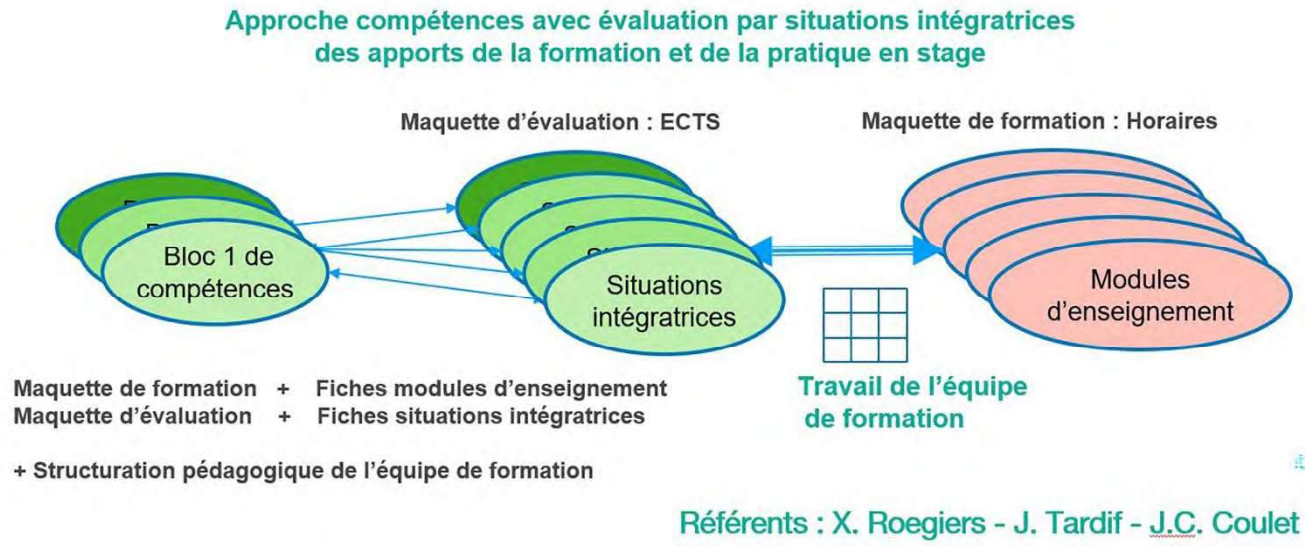

b) S'inscrire dans un processus d'amélioration continue (2025)

b-1 - Approches par compétences et pédagogie de l'intégration

Le retour des évaluations sur la conception et mise en œuvre de l'offre de formation en APC et les réflexions sur le pas en avant à faire pour en améliorer la qualité autorisent au moins trois perspectives, en cours et à poursuivre ou à envisager.

Des alignements pédagogiques à ajuster

La transformation structurelle effectuée (maquette de formation et maquette d'évaluation) a été assez radicale. Les quatre années de mise en œuvre des formations ont contribué à l'appropriation de l'APC. Des ajustements d'évidence dans les maquettes de formation ont été identifiés et actés chaque année en Conseil d'Institut pour rendre les modules d'enseignement plus pertinents dans leurs apports respectifs à l'ensemble, et pour repenser des volumes disciplinaires plus équilibrés. Ce socle de transformation étant maintenant acquis, il devient nécessaire de poursuivre le travail à l'intérieur de l'architecture posée.
L'enquête de satisfaction (A5 18-23) auprès des 700 étudiants de M2 (90% de répondants) sur le dispositif d'évaluation du master MEEF témoigne de leur compréhension globale de l'APC-pédagogie de l'intégration. Cependant, si les tâches d'évaluation proposées contribuent bien selon les étudiants au développement de leurs compétences universitaires et professionnelles, ils pointent un déséquilibre du nombre de tâches à accomplir selon les situations intégratrices ou entre les différents blocs de compétences, et des incohérences enseignements/évaluations. Effectivement, si des modules ne concourent pas directement à l'atteinte des attendus de compétences, les équipes l'observent (retour en conseil de perfectionnement) et les étudiants le disent (réunion bisannuelle des délégués).

Plusieurs pistes d'amélioration qualitative sont à prévoir :
- l'alignement des modules d'enseignement - situations intégratrices. Cet objectif est possible du fait du potentiel transformant de la structuration posée qui impose à l'équipe pédagogique d'échanger pour prendre en charge le lien croisé, matriciel et complexe entre les modules et la situation intégratrice (par exemple, coupler processus d'apprentissage/didactique d'une discipline). Cela implique aussi de revisiter le contenu des modules pour mieux en cerner le socle essentiel et ses exigences, contributifs à l'atteinte des compétences attendues dans la situation d'évaluation. Ce questionnement deviendrait d'autant plus urgent si le temps imparti au master venait à s'inscrire dans la temporalité plus longue d'un continuum licence-master-formation continuée[14].

[14] Travaux exploratoires du COSP : 24 mai 2024 « Quelles finalités, compétences attendues et modalités pour la formation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation au niveau de la licence dans le continuum» ; 9 février 2024 « Réflexions sur les principes conducteurs orientant les maquettes de formation dans le cadre de la réforme à venir » ; 17 novembre 2023 « Attractivité des métiers de l'enseignement » ; 12 mai 2023 « Le dire-écrire dans la formation des étudiants, des stagiaires et des enseignants.

- la qualité des situations évaluatrices intégratrices : en dépassant un nombre important de tâches au sein d'une même situation pour envisager une ou deux tâches complexes. Ce qui implique de faire le deuil de l'exhaustivité évaluative. Le dernier rapport du CNESCO (2022) et le Printemps de la recherche (Réseau des INSPÉ, 2023) ont interrogé les évaluations dans le monde scolaire, les évaluations dans le monde universitaire ont aussi à l'être.
- les démarches d'enseignement et de formation pour préparer à résoudre des tâches complexes : permettre les démarches de projet, de travail collaboratif[15], d'apprentissages par problème, d'études de cas, de raisonnement critique et créatif - apprendre à faire un pas de côté -.

Rendre l'étudiant acteur de sa formation et de son évaluation (2025)

Toujours en appui sur les résultats des enquêtes de satisfaction sur le dispositif de formation et les constats issus des conseils de perfectionnement annuels, il apparaît, d'une part, que les étudiants ne sont pas toujours à même de situer par eux-mêmes leur degré d'acquisition dans les attendus de compétences, ni leurs besoins, tout au long de la formation. D'autre part, l'hétérogénéité des publics entrant en master MEEF, l'évolution exponentielle des connaissances, les préparations de cours « clefs en main » sur des sites non homologués, ou encore l'évolution régulière des programmes scolaires, le peu d'engagement en formation continue dans les premières années de titularisation[16], questionnent les objectifs et modalités de la formation initiale.

Les travaux exploratoires des COSP ont apporté plusieurs pistes comme : 1° définir explicitement les degrés d'acquisition des compétences, 2° initier à et mettre en capacité d'apprendre à apprendre, 3° proposer des parcours personnalisés au sein de l'offre de formation MEEF et autres formations pour initier la construction d'une posture d'engagement.

Aussi, l'INSPÉ de Lorraine s'est engagé depuis deux ans dans le programme de recherche-action *Trajectoires* relevant de l'ANR-PLEIADES porté par l'Université, programme centré sur la transformation pédagogique par le numérique et l'expérimentation de l'usage du e-portfolio. Le e-portfolio apparaît, dans le contexte de l'APC-pédagogie de l'intégration, un support particulièrement intéressant. Il autorise l'étudiant à s'engager dans une démarche réflexive lui permettant d'analyser son processus formation et de professionnalisation, et peut être mobilisé à trois niveaux : en vue de la préparation de situations intégratrices spécifiques, en tant qu'espace d'entraînement à la réflexivité ; à travers l'ensemble des situations intégratrices d'une année, en tant qu'espace de bilan semestriel puis annuel des compétences acquises et en cours de développement ; sur l'ensemble du master et en point d'appui aux premières années d'entrée dans le métier en tant qu'espace transitionnel entre les outils de formation initiale et continue (parcours professionnels, carrières et rémunérations PPCR). Cet outil conserve la mémoire des étapes franchies tout au long du *continuum*, il est un support à l'employabilité. Cette perspective vaut aussi pour les formations des fonctionnaires-stagiaires. L'outil numérique e-portfolio est actuellement en expérimentation par des formateurs INSPÉ impliqués dans ce projet de l'Université. Ceux-ci experts (une dizaine) initient à cet usage les formateurs assurant les modules stage, mémoire et didactiques, pour ceux qui le souhaitent. Un déploiement généralisé pourrait s'envisager après ces temps d'expérimentation.

Par ailleurs, des orientations plus individualisées sont proposées au sein du master. Elles sont :
- *établies*, tel que le parcours Plurilinguisme en contexte transfrontalier franco-allemand (MEEF 1er degré), contribuant à la politique académique franco-allemande de l'Université et de l'Académie,
- *en construction*, le parcours vivrEurope porté par la Maison pour les Langues en Lorraine (en appui sur le rapport « Faisons de l'École, le cœur battant de l'Europe » de la députée Ilana Cicurel),
- *en devenir*, un parcours Éducation Défense Sécurité est en projet (en lien avec les évolutions sociétales et la politique de l'Université de Lorraine) ; un parcours « enjeux environnementaux » est en réflexion.

La philosophie de ces « itinéraires » au sein du master est en appui sur des modules d'enseignement existants dans la maquette, modules intra-MEEF, ou ceux proposés par l'Université de Lorraine, et sur un module d'enseignement au choix à insérer dans la maquette. Ils bénéficieraient de 2 ECTS complémentaires.

15 « Les pratiques collaboratives au service des apprentissages », Rapport IGESR, N° 2021-230 - décembre 2022.
16 Voir les nombreux rapports sur la formation continue de enseignants publiés depuis 2020 (cour des Comptes, IGESR, Sénat, CNESCO).

Pour conclure, l'objectif est de permettre aux étudiants et enseignants stagiaires (le DIU est déjà porteur de ces orientations précitées) d'être acteurs à part entière de leur formation, de développer de manière accompagnée et organisée leurs connaissances, les savoirs dont ils ont besoin et des compétences réflexives « à partir des process d'action qu'ils développent » (Wittorski[17]), pour qu'ils soient en mesure d'adapter leur activité à un environnement professionnel non stable, rempli d'imprévus et en permanente évolution (profil de sortie attendu).

b-2 Rendre moins conséquente la charge de travail sur l'année de M2 (2025)

Les bilans menés montrent que l'année de M2 est une année à charges multiples : les étudiants ont à valider un master, sont en stage pour une durée équivalente à 12 semaines - pour une partie d'entre eux en responsabilité complète -, ont à réaliser un mémoire, et se présentent aux épreuves des concours. Les étudiants se disent contraints de faire des choix. Il est observé par exemple que la qualité des rendus de mémoire est affectée. Les délégués des trois mentions soulignent chaque année la densité du M2. La DRH-DGESCO a soumis en 2024 la question d'un allègement de la charge de travail en M2 au Réseau des INSPÉ (R-INSPÉ). Le problème est en partie structurel car lié aux contraintes du cadrage national des masters MEEF. Cela ne doit pas empêcher de trouver des voies d'amélioration. Les possibles sont à ce jour, et dans l'immédiat, un rééquilibrage des volumes entre le M1 et le M2 (actuellement de 500h-300h en moyenne), des évaluations moins denses, et bien sûr le déploiement d'un *continuum* conséquent en amont du master.

b-3 Interroger et intégrer les évolutions sociétales

Pour quel monde, les enseignants doivent-ils former ? Changement climatique, révolution numérique, importance grandissante des compétences psychosociales, questions de défense-sécurité, … Ces mutations sociales majeures impactent la formation initiale et continue des enseignants.

Plus particulièrement et pour donner un exemple précis, les coordonnateurs disciplinaires et responsables de parcours ont observé que les étudiants utilisent l'intelligence artificielle générative pour appendre, produire, voire plus rarement comme outils lors des stages. Le rapport « L'IA et l'avenir du service public, IA et éducation » publié par la délégation à la prospective du Sénat (octobre 2024), invite l'enseignement supérieur et, notamment pour la partie éducation, les INSPÉ, à s'emparer du sujet.

Des deux « Rendez-vous de l'INSPÉ » sur ce sujet[18] sont ressortis trois axes de travail pour intégrer la formation à l'IA générative dans le développement de la culture numérique des étudiants et des lauréats stagiaires :

- développer un esprit critique et une posture éthique vis-à-vis de l'utilisation et de l'usage de l'IA générative, développer la connaissance du fonctionnement l'IAG. On se situe ici au niveau de la formation des étudiants en tant qu'étudiants citoyens ;
- former les étudiants à l'usage des outils de l'IA pour qu'ils soient mis au service des apprentissages des élèves (conception de cours, différenciation)[19] ; la formation à une approche critique ci-dessus concourt à la transposition chez leurs élèves du développement d'une telle posture. On se situe ici au niveau de la formation des futurs enseignants[20] ;
- revisiter les situations d'évaluations intégratrices pour qu'elles deviennent des situations complexes et ciblées sur de la mobilisation de ressources pour de la résolution, les outils de l'IA étant alors aidants mais non résolvants. On se situe ici au niveau des conditions pour s'assurer de la validité des attendus de compétences. Les modules d'enseignement relatifs respectivement au numérique et à la didactique seront les plus propices pour intégrer ces attendus.

Par ailleurs, les référents numériques du Réseau national des INSPÉ se sont emparés de ce sujet avec la tenue d'un séminaire programmé en mai 2025. Ces travaux visent la création d'un guide des « bonnes pratiques » à destination des enseignants et des étudiants, la conception de formations de formateurs, la définition d'objets de recherche et l'examen de l'impact de l'IA générative sur la formation à et par la recherche.

17 Wittorski, R. (2007). Professionnalisation et développement professionnel. Paris : L'Harmattan.
18 20/11/2024, « Intelligence artificielle, éducation et formation », Enseigner aux temps de l'intelligence artificielle générative, par Yannick Parmentier : https://inspe.univ-lorraine.fr/entendu-episode-31 et aussi http://u2l.fr/inspe-rdv
19 Primabord, Nolej, plate-forme qui permet de générer des exercices à partir d'un corpus de document
20 Dépêche AEF – 25 octobre 2024, « *Nous vivons un saut générationnel très brutal, que notre système éducatif doit interroger* » (Erwan Paitel, IGESR) ; « *Le gros sujet est de faire en sorte que 100 % des élèves aient les clés du savoir pour une compréhension générale sur l'IA, qu'importe qu'ils se dirigent vers la voie générale, professionnelle ou technologique ». ; « Il faut rouvrir le sujet de la formation des enseignants. On ne peut pas ignorer l'IA. Elle est là. On ne peut pas se dire que les enfants et les enseignants vont s'auto-former à l'IA : cela toucherait la question de l'égalité de traitement ».*

Axe 2 - Contribuer au développement et à la diffusion de la recherche en éducation et formation, les mettre au service de la pratique professionnelle et de l'ingénierie des formations

a) L'écosystème de la recherche en éducation à l'INSPÉ de Lorraine

Le champ de la recherche en Éducation, qui fait partie des missions de l'INSPÉ, est par nature pluridisciplinaire et à large spectre. Selon l'ossature de l'Université de Lorraine, l'INSPÉ, composante de formation, n'a pas de laboratoire(s) en propre. Cette structuration pousse naturellement l'INSPÉ à dialoguer avec les pôles scientifiques et plus particulièrement le pôle « Connaissance, Langage, Communication, Société » (CLCS) qui regroupe l'essentiel des laboratoires de l'Université de Lorraine s'intéressant au champ de l'Éducation. Aussi a été institué un lien privilégié, mais sans exclusivité, avec le pôle scientifique CLCS. Ses deux directeurs successifs sont des enseignants-chercheurs de l'INSPÉ (2017-2022 ; 2022-2027).

Dans cette configuration, le délégué à la politique de recherche pour l'INSPÉ-projet est missionné pour superviser, faire émerger des thèmes communs, fédérer des recherches en éducation en Lorraine, et rendre compte de l'ensemble. L'activité scientifique de l'INSPÉ de Lorraine se structure ainsi autour de projets, partenariats et collaborations, co-portés, à l'échelle locale, nationale, comme à l'échelle internationale. Une journée annuelle de la recherche permet de présenter les travaux relatifs à ces projets, et de croiser les regards.

L'INSPÉ soutient les activités de recherche de ses enseignants-chercheurs par divers moyens (ressources humaines, financières, matérielles) : veille et incitation à ; soutien administratif, logistique et scientifique à l'activité de réponse à des appels à projet ; aide à la gestion des projets portés par l'Institut et ses partenaires ; soutien aux activités d'organisation des manifestations scientifiques ; mise à disposition de locaux pour la recherche (bureaux pour doctorants, et post-doctorants, stagiaires...) ; soutien aux personnels s'engageant dans les dispositifs d'allègement de service (thèses : 2 en moyenne par an ; CRCT : 3 en moyenne par an ; CPP (congé pour projet pédagogique) : non encore sollicité). Le soutien à la recherche de l'INSPÉ de Lorraine passe également par le financement de projets. Chaque année, un appel à projets, organisé à l'échelle de l'INSPÉ, permet en effet de financer des petits projets en émergence selon plusieurs critères.

Par ailleurs, l'INSPÉ de Lorraine, avec les INSPÉ de Strasbourg et de Reims, a été un des membres fondateurs du groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Éducation et formation Grand-Est », créé en 2021. Il regroupe les quatre universités (Lorraine, Reims Champagne-Ardenne, Strasbourg et Haute-Alsace). Le GIS fédère ainsi des Unités de recherche (UR) ou Unités mixtes (UMR) de la Région Grand Est. Il se fixe pour objectifs : 1° de répondre par la recherche aux problématiques issues des terrains de la formation et de l'éducation (du primaire au supérieur) ; 2° d'irriguer la formation par la recherche ; 3° de favoriser la recherche interdisciplinaire en éducation et formation par le dialogue des savoirs ; 4° d'être un levier permettant aux équipes de recherche de répondre à des appels d'offres d'envergure nationale et internationale[21]. Actuellement, 20 UR ou UMR adhèrent au GIS (dont 9 UR et UMR de l'Université de Lorraine comprenant des enseignants-chercheurs de l'INSPÉ ; des sollicitations d'adhésion de trois autres UR-UMR sont en cours). Le GIS a également pour objectif d'encourager et de soutenir l'engagement de formateurs, non enseignants-chercheurs et non affiliés à des laboratoires de recherche, dans des projets de recherche. À ce jour, les projets proposés en réponse aux appels à projets sont le plus souvent encore soumis par des enseignants-chercheurs. Quelques projets accueillent dans leur équipe des formateurs non enseignants-chercheurs.

L'INSPÉ de Lorraine, c'est :
- 51 enseignants-chercheurs, dont 7 PU et 7 HDR
- affiliation à 12 UR ou UMR
- 3 pôles scientifiques de rattachement
- 20 sections CNU représentées et relatives à la pluridisciplinarité des actions en éducation

[21] Le GIS dispose d'un budget de 20 000 euros en moyenne.

b) Bilan des actions de recherche 2018-2024

Des dénominateurs communs aux actions menées

• Des activités scientifiques sur des problématiques éducatives contemporaines. Les enseignants-chercheurs qui portent, au sein et via les laboratoires des pôles scientifiques, la recherche en éducation et formation en partenariat avec l'INSPÉ[22] sont engagés dans des thématiques relevant de questions vives, sociétales et ouvertes : la psychologie des apprentissages chez les jeunes enfants, la production des inégalités sociales, migratoires, et genrées en contexte scolaire, les élèves à besoin éducatif particulier, l'éducation inclusive, le plurilinguisme et l'immersion, l'apprentissage de la langue française, le numérique dans les apprentissages, l'éducation aux médias et à l'information, la protection de l'enfance, problématiques adolescentes et psychopathologies contemporaines et violences intrafamiliales. Autant de travaux de recherche structurant les enseignements relatifs à ces champs en formation initiale et continue, et structurant des actions de formation de la DACIP au service de la transformation des pratiques dans l'enseignement supérieur.

• Des recherches participatives. La majorité des projets de recherche menés à l'INSPÉ en partenariat avec d'autres acteurs sont des projets de recherche collaborative, participative, ou de recherche-formation, en lien avec les pratiques professionnelles de classes d'élèves ou de formés et les problématiques qui leur sont liées. Ces projets sont très souvent interdisciplinaires.

• Vers une culture scientifique partagée. Ces activités scientifiques font l'objet de journées d'études ou de colloques au sein de l'Université de Lorraine ou en dehors. De nombreux ouvrages et des publications destinés tant aux chercheurs qu'aux formateurs, enseignants et futurs enseignants participent de la diffusion de la production de connaissances et de la vulgarisation scientifique. Les travaux font aussi l'objet de productions à destination des élèves comme par exemple le jeu « À l'école de la laïcité » lauréat 2021 du Prix de la laïcité de la République française[23] ou le jeu coopératif d'éducation aux images et aux médias « Sémio City » accompagné d'un guide intitulé « Repères pour l'éducation à l'image »[24] ou encore les trois applications éducatives développées dans le cadre du projet LINUMEN (LIttératie et NUMératie Émergentes par le Numérique) et enregistrées à l'Agence de Protection des Programmes (APP). Les « Rendez-vous de l'INSPÉ » et le séminaire « Fait didactique et éducation à » sont autant de dispositifs de médiation scientifique auprès des formateurs, des enseignants, des fonctionnaires-stagiaires, des doctorants et des étudiants de master. Cet ensemble nourrit les apports en formation.

[22] Les enseignants-chercheurs de l'INSPÉ sont aussi engagés à titre individuel dans d'autres projets en lien avec l'éducation et la formation.
[23] Ressources Laïcité (dont présentation du jeu primé) : https://inspe.univ-lorraine.fr/actualite/la-laicite-lecole
[24] Présentation de Sémio city et lien vers le guide : https://inspe.univ-lorraine.fr/recherche/recherches-en-cours

• Des projets pluridisciplinaires de différentes envergures. Si la précédente accréditation portait des projets relevant du PIA2, l'accréditation 2018-2024 porte quantitativement plus de projets, certes d'une moindre envergure, mais de proximité, plutôt sous la forme d'une constellation. Ils sont le fruit de collaborations stabilisées entre chercheurs et acteurs éducatifs. Ils sont autant de projets qui participent d'une dissémination de l'acculturation aux démarches et résultats de la recherche et d'atouts pour renforcer l'adossement de la formation des enseignants à la recherche.

Les projets en partenariat avec l'INSPÉ

→ Au niveau international

• Le projet PREFALC 2021-2023, reconduit en 2023-2025, « École, inégalité et écriture » porte sur les pratiques d'écriture comme moyen de professionnalisation des enseignants dans une perspective d'inclusion et de réduction des inégalités dans l'appropriation de la culture écrite. Le projet 2023-2025 a pour objectif de poursuivre la dynamique d'élargissement du réseau des institutions académiques franco-latino-américaines, de mettre la recherche au service de pratiques inclusives documentées et partagées, et de renforcer la formation des enseignants afin de réduire les inégalités d'accès aux savoirs.

• Le projet « Identification précoce et remédiation des difficultés en littératie émergente, en numératie émergente et des difficultés socio-émotionnelles à l'école maternelle », projet Horizon-Europe résulte de l'implication d'une équipe lorraine interdisciplinaire avec 6 autres équipes européennes. Il permet à la recherche lorraine, et plus largement française de s'inscrire dans un réseau européen de la recherche en éducation. L'INSPÉ de Lorraine est un partenaire à part entière de ce projet.

→ Au niveau national

Des collaborations sont réalisées avec plusieurs ministères (Enseignement supérieur, Éducation nationale, Intérieur…) et différents réseaux (Réseau national des INSPÉ, réseau des LéA, e-Fran, Réseau Thématique du CNRS sur les recherches autour des questions d'éducation, CANOPÉ...).

• Deux projets e-FRAN (Espaces de formation, de recherche et d'animation numérique) financés par le PIA2 : e-TAC (Promouvoir l'apprentissage collaboratif grâce aux interfaces tangibles et augmentées) https://e-tac.univ-lorraine.fr et LINUMEN https://linumen.univ-lorraine.fr ont été menés à terme sur la période 2018-2024.

• Trois projets LéA-IFÉ (Lieux d'éducation Associés - Institut français de l'éducation)[25]
  - LéA Lycée professionnel « Écrire et dire son métier pour apprendre dans un domaine professionnel et s'approprier son métier » (2020-2026, CREM)
  - LéA Traces écrites de l'école au collège et numérique (TEC NUM), en Terres de Lorraine (2017-2021 puis 2021-2024 CREM)
  - Léa PRIMERA (Pratiques en immersion et recherche autonomisante 2021-2024) puis REPAIRS (Rechercher ensemble sur le Plurilinguisme articulé à l'Immersion et faire ressource entre pairs 2023-2026, ATILF et LILPA)

La co-coordination académique des trois LéA est assurée par un enseignant-chercheur de l'INSPÉ.

→ Au niveau régional et grande région

Plusieurs projets ont été déposés dans le cadre du GIS Grand Est. La structure s'est pleinement développée durant ces trois années, et les enseignants des trois INSPÉ-Universités se sont engagés dans les projets interdisciplinaires et interuniversitaires qui constituent autant de points d'appui structurant pour des appels à projets ou autant de déclinaisons des projets plus grands. Pour en citer un au sein du GIS, citons le projet « Formation à et par l'Ecriture, DEveloppement, Recherche - FEDER » : « comprendre en quoi la prise en compte de la pluralité linguistique et culturelle des élèves et de leurs familles est à la fois stimulante et problématique ».
Par ailleurs, au niveau de la région Grand Est et de l'Académie Nancy-Metz, des collaborations sont établies avec la DRANE et la CARDIE comme par exemple le projet GTnum#EBEP (Les apports des technologies numériques au développement et aux apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers), dans le cadre des (groupes thématiques numériques) financés par Direction de région académique du numérique pour l'éducation : https://inspe.univ-lorraine.fr/recherche/gtnum-ebep

→ Au niveau local

Les projets en éducation portés par les chercheurs de l'INSPÉ peuvent également trouver des sources de financement auprès des pôles scientifiques de l'Université de Lorraine ou auprès de la MSHL qui lancent chaque année des appels à projets destinés à financer des projets de recherche interdisciplinaires et inter-unités. Plusieurs projets coordonnés par des enseignants-chercheurs de l'INSPÉ bénéficient actuellement de ce soutien d'un pôle ou de la MSHL.

L'INSPÉ de Lorraine s'est ainsi positionné comme un acteur visible de l'écosystème de la recherche en éducation en Lorraine avec un focus sur les approches collaboratives.

c) Projection 2025 et après

Pour la période 2025-2029, l'INSPÉ de Lorraine souhaite garantir le suivi des activités déjà programmées, être en veille et force de proposition des futurs appels à projets et initier les perspectives de travail ci-dessous.

La première est de renforcer l'importante dynamique d'activités de recherche en lien direct avec des problématiques éducatives contemporaines, de se positionner, en consolidant et élargissant les liens avec les partenaires, au niveau local, et avec les différents réseaux nationaux et internationaux qui se forment autour de la recherche en éducation, dont le Réseau thématique du CNRS.
Un inventaire des recherches menées récemment dans le champ de l'éducation par les laboratoires du pôle CLCS et ceux des autres pôles scientifiques de l'Université devrait permettre d'identifier les personnes en prise avec les thématiques du champ de l'éducation. De nombreux enseignants-chercheurs de l'Université, INSPÉ et non rattachés à l'INSPÉ, portent des projets de recherche en éducation. L'inventaire sera un appui pour définir des propositions d'axes de travail commun et interdisciplinaires, pour susciter des engagements dans les appels à projet, pour créer des groupes forces de proposition au niveau européen ou international. Le GIS a pour fonction d'être un incubateur aux appels à projets. L'enjeu majeur est celui d'une meilleure mise en synergie des initiatives autour de projets communs.

[25] https://ife.ens-lyon.fr/portail-de-ressources/lea-ecrire-dire-pour-sapproprier-son-metier
https://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/anciens-lea/ecoles-colleges-terres-de-lorraine
https://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/anciens-lea/lycees-professionnels-de-lacademie-de-nancy-metz

L'intention est aussi de faire converger et aligner les intérêts des différents partenaires, à l'image du pôle PEGASE (Grenoble), pour prioriser et concevoir un écosystème associant étroitement des laboratoires, des INSPÉ et des Rectorats, et l'ensemble de la communauté enseignante. Celui-ci, collaboratif, distribué, ouvert et apprenant pourrait relever d'une approche « evidence-based education » (éducation fondée sur les données probantes) dans la formation initiale et continue des enseignants. Par exemple, en 2021, dans la région Grand-Est, deux projets ont été déposés dans le cadre du PIA4 France 2030 (Innovation dans la forme scolaire), un par la Maison pour la Science en Lorraine (projet LabMAP26) et un par l'Académie de Nancy-Metz (projet ASTERIE27), projet lauréat. Dans les deux projets, les équipes d'enseignants-chercheurs de l'INSPÉ de Lorraine ont été mobilisées et des actions de la Maison pour la Science vont pleinement participer au programme d'ASTERIE. Il serait souhaitable lors des futurs appels à projets de type PIA d'unir les forces en présence.

Aussi, l'Institut se doit d'être en appui et en soutien aux enseignants-chercheurs et formateurs de l'INSPÉ et de l'Académie de Nancy-Metz à l'activité de recherche. Plusieurs domaines sont toujours à investir : 1° le soutien à l'activité de réponse aux appels à projets ; 2° le soutien à l'activité de publication scientifique et de valorisation (notamment via les plateformes pour la science ouverte, comme HAL) ; 3° le soutien à l'activité de mise en réseau pour faciliter la création d'équipes de travail pluridisciplinaires et pluricatégorielles au sein de l'Institut ; 4° prévoir l'accompagnement des chercheurs qui se trouvent isolés du fait d'un champ de recherche plus éloigné du champ de l'éducation.

La deuxième consisterait à consolider le lien recherche et pratiques professionnelles.
Il s'agit de s'interroger sur les actions à mener qui dépassent le stade de la diffusion des apports de la recherche pour que ceux-ci deviennent transformants des pratiques professionnelles et pour que des postures de recherche (épistémologie, science située) se construisent ; et en continuité d'évaluer les effets d'appropriation des co-constructions et leurs impacts sur la réussite des étudiants ou des élèves. La conception du mémoire de master MEEF en Lorraine en lien avec la transformation de « l'agir professionnel de l'étudiant » est un exemple, même si le temps contraint du master bride cet objectif ; les LéAs, le Labo DéPRO[28] en sont d'autres. Les stages d'immersion de professeurs du 1er et du 2d degré dans une structure de recherche, mis en œuvre depuis 2022 par la Maison pour la science en Lorraine avec l'EAFC via les laboratoires de l'Université, y contribuent également. Suite aux échanges avec l'EAFC et la CARDIE, un besoin de formation de « passeurs de recherche en éducation », de formation à la médiation et à la posture scientifiques, a été identifié, notamment pour disposer de compétences à l'accompagnement du pilotage de projets d'innovation pédagogique relevant de la CARDIE. La création d'un DU en ce sens est en projet (voir le point 3.4).

Dit autrement, et pour illustrer, si l'Université de Lorraine est lauréate du projet Science Avec et Pour la Société (SAPS), l'INSPÉ et ses partenaires ont un rôle à jouer dans un projet Sciences en éducation avec et pour les enseignants. La co-construction, problématiques professionnelles de l'enseignement - objets de recherche, se révèle fructueuse pour initier des transformations de pratiques professionnelles. En mars 2025 se tiendra la première Journée Académique des Recherches en éducation (JARE) organisée par l'INSPÉ, la CARDIE et l'EAFC. L'objectif de cette première édition est de : 1° donner un panorama des recherches menées à l'INSPÉ de Lorraine et 2° donner un aperçu des actions éducatives menées dans l'Académie afin de consolider les collaborations INSPÉ-Rectorat dans le champ de la recherche.

La troisième vise à consolider le lien recherche et ingénierie de formation.
Il est important de questionner l'appropriation des apports de la recherche pour notre propre ingénierie de formation. L'INSPÉ l'a fait, pour revisiter la conception globale de son offre de formation et sa structuration d'ensemble, ce qui a induit des transformations de pratiques professionnelles de formateurs (cf. Axe1, bilan). Il s'agirait de poursuivre : conception des modules d'enseignement, conception de l'évaluation comme outil d'apprentissages transformants, modalités générant des postures d'engagement des étudiants en formation (cf. Axe1, perspectives). Les recherches menées à l'INSPÉ de Lorraine, suivant une approche de recherche-formation, vont en ce sens. Les étudiants pourront transposer dans leur propre pratique professionnelle cette ingénierie de formation.

[26] LabMAP, laboratoires de pratiques scientifiques et technologiques à l'école primaire, en réponse à l'AMI portant sur l'Innovation dans la forme scolaire (PIA4)
[27] Le projet « a pour ambition d'implanter des tiers-lieux éducatifs dans toute l'académie pour permettre à chaque élève d'accéder à un environnement d'apprentissage pleinement revisité, de favoriser un enrichissement et un renouveau des pratiques pédagogiques et des alliances entre acteurs ».
[28] https://u2l.fr/labo-depro

AXE 3 - Favoriser le développement professionnel des personnels impliquées dans la formation des enseignants et dans l'enseignement supérieur

a) Le développement professionnel des personnels impliquées dans la formation des enseignants

L'implication dont a fait preuve l'ensemble des personnels, enseignants-chercheurs, enseignants, BIATSS, dans la phase de transition de la réforme de 2019 et de sa mise en œuvre démontre la capacité à s'inscrire dans les mutations engagées mais impose également la mise en place d'une politique de développement professionnel à la hauteur de l'investissement des personnes. Par ailleurs, les évolutions sociétales (révolution numérique, transition écologique, …) ou professionnelles (formations en hybridation, e-portfolio, outils de l'IA générative…) imposent une formation continue permanente.

Le projet INSPÉ rassemble l'ensemble des intervenants auprès des étudiants et des fonctionnaires-stagiaires, soit un groupe d'environ 700 formateurs auxquels il faut ajouter autant de tuteurs de terrain. L'instauration du *continuum* de formation licence (dispositifs PPPE, dispositifs de préprofessionnalisation AED, et de préformation - parcours personnalisé professorat des écoles en licence-) - premières années de titularisation agrandit ce collectif de formateurs.

Le chantier d'une nécessaire congruence des équipes de formation pluri-catégorielles et de leur formation est donc conséquent et permanent. Le premier enjeu est de permettre d'assurer conjoncturellement un déroulement le plus harmonieux et convergent de la formation des étudiants et des fonctionnaires stagiaires. Le deuxième est d'ouvrir des espaces de développement professionnel pour l'enrichissement personnel et l'action collective de la formation (efficience de la mise en œuvre des maquettes). De nombreuses actions ont été menées pour initier une culture commune : 1° séminaires sur des journées banalisées (les quatre « RDV de l'INSPÉ » annuels, le séminaire « Fait didactique et éducations à[29]) ; 2° groupes de travail conjoncturels sur les thématiques relevant de l'ingénierie de formation (APC, pédagogie de l'intégration), avec de nombreuses réunions en 2020-2022 du fait de la mise en œuvre de la réforme 2019 ; 3° soutien aux projets internes de formation de formateurs (FoF) qui contribuent à la réalisation des missions de l'INSPÉ et dont le volume est en forte augmentation (budget dédié et voté en conseil d'Institut) ; 4° rédaction collégiale de livrets, guides, capsules, cahier des charges, à destination des formateurs, des tuteurs en école ou en établissement, des étudiants de l'Académie ; 5° participation des formateurs aux journées de formation du R-INSPÉ, désignation d'un formateur de l'INSPÉ de Lorraine référent pour chaque groupe de travail thématique du R-INSPÉ (en moyenne 10 groupes).
Ces actions pour tout ou partie des formateurs ont associé le plus possible l'encadrement (responsables de parcours, inspections, chefs d'établissement).

Pour exemplifier les point 3 et 4 ci-dessus, et parce que c'est une priorité, les expériences d'hybridation des formations sont encouragées et accompagnées par le groupe des formateurs du numérique de l'INSPÉ qui a développé une expertise dans ce domaine. Un studio est à disposition pour la création de capsules (vidéos, podcasts). Cette orientation forte a permis le développement de plusieurs formations en modalité hybride : 3 parcours de la mention 4 avec ouverture aux enseignants de l'AEFE, le CAPEFE, le CAFFA-AEFE, l'ensemble des unités d'enseignement du parcours établissement professorat des écoles. Cette expertise de formateurs est un point d'appui pour les parcours en voie de le devenir : DU « pratiquer l'allemand et en allemand à l'école, au collège et au lycée » ; spécialités d'options des parcours de la voie professionnelle et des filières technologiques ; formations de renforcement des acquis des étudiants au service de leur autoformation - comme par exemple le SPOC Mathématiques (cf. Axe1).

Mentionnons aussi que les deux premiers axes stratégiques de l'INSPÉ-Projet répondent déjà au développement professionnel des personnels : coordination structurante des équipes pédagogiques autour des compétences attendues du référentiel et des situations intégratrices (Axe1), immersion en recherche (Axe 2), soutien des appels à projet, de la publication et à la mise en réseau (Axe 2). Rappelons que le congé pour recherche ou reconversion thématiques (CRCT) - en moyenne 2 à 3 CRCT par année - suivi de soutenances de HDR (4 en 2024) et les congés pour projet pédagogique (CPP), à promouvoir, sont autant de possibles du développement professionnel et personnel.

[29] https://u2l.fr/inspe-rdv et https://u2l.fr/inspe-fait qu'on peut retrouver en podcasts ou en vidéos : https://u2l.fr/entendu

b) Perspectives à venir

Les mêmes objectifs sont toujours à poursuivre : emmener le collectif des formateurs vers les évolutions attendues, susciter les engagements en développement professionnel-recherche, trouver des espace-temps de formation et stabiliser les personnels de l'Éducation nationale intervenant dans le projet INSPÉ.
En plus des dispositifs ci-dessus déjà existants, renforcer les possibilités d'expérimentation par les équipes pédagogiques dans une démarche de recherche-formation par un dispositif « projets de développement professionnel de proximité » sur une temporalité définie, est une piste à explorer, avec la vigilance de ne pas nuire à l'équité de formation des étudiants et stagiaires. Cette proposition repose sur un double pari : l'essaimage à partir de groupes de travail pluri-catégoriel qui auront examiné une question particulière au regard des évolutions attendues et l'effet d'organisation apprenante. S'acculturer, échanger, mutualiser sur la mise en œuvre de la formation avec ses pairs contribuent à questionner, revisiter ce qui se fait, dans un processus de démarche qualité. Cela participe aussi à la construction d'une culture partagée, voire d'une identité professionnelles partagée de formateur du projet INSPÉ**.** C'est ce qui est tenté dans la mention 1er degré avec la constitution de groupes de formateurs qui expérimentent le e-porfolio avec des d'étudiants, accompagnés par les formateurs dits experts qui ont œuvré à l'axe Trajectoires du projet PLEIADES (Axe 1).

Si le développement professionnel relève de la mission des formateurs, trouver l'espace-temps où ce temps de formation peut s'inscrire est un défi. Ce qui est remonté est le sentiment de ne plus avoir le temps, même si la question de l'organisation du temps propre à chacun ou collectif mérite d'être questionnée et observée objectivement. La participation aux groupes de travail instaurés ou aux appels à projet pédagogique est toujours en sus. Elle est maintenant reconnue. L'Université de Lorraine prévoit dans le document référentiel d'activités pédagogiques une catégorie particulière pour une commande institutionnelle de développement professionnel. Ce temps de développement, le cas échéant, est en outre difficile à circonscrire : nombre de participants, durée, définition de la commande, du livrable, comme la mesure de l'impact sur la pratique professionnelle et la plus-value pour le formateur (reconnaissance d'expertise dans le domaine, publication, etc.).

c) Former les personnels dans l'enseignement supérieur

L'expertise de l'INSPÉ en termes de formation des enseignants en fait un partenaire privilégié de la Délégation d'Accompagnement à la Créativité, l'Ingénierie et la Pédagogie (DACIP) et du Collège Lorrain des Écoles Doctorales (CLED) de l'Université de Lorraine. L'INSPÉ est partie prenante depuis plusieurs années du plan de formation à la pédagogie des enseignants du supérieur piloté par la DACIP. La DACIP intègre des enseignants de l'INSPÉ dans différents groupes de travail (formation des MCF stagiaires, amélioration continue des formations, séminaires de Pédagogie universitaire, OUPEPO, etc.) et dans l'animation de formations qu'elle propose à l'ensemble de la communauté universitaire. L'Institut et la DACIP ont renforcé leur partenariat autour de projets d'ampleur, particulièrement par la co-élaboration d'un outil d'auto-positionnement des enseignants et enseignants stagiaires du supérieur, ainsi que par la participation massive de l'INSPÉ à l'expérimentation sur la question du e-portoflio en formation (PLEIADES - ANR, 15 enseignants de l'INSPÉ engagés sur trois ans).
En ce qui concerne la formation à la pédagogie des doctorants chargés d'enseignement pilotée par le CLED, l'INSPÉ porte depuis 2015 la conception d'un label « Enseignement supérieur » du doctorat de l'Université de Lorraine, reposant sur un référentiel de compétences élaboré à cette fin. Tous les doctorants chargés d'enseignement souhaitant attester de compétences avérées en pédagogie universitaire candidatent (entre 8 et 15 candidats chaque année). L'INSPÉ participe ainsi au pilotage et à la mise en œuvre de la maquette de formation à la pédagogie du supérieur des doctorants de l'UL.
Ces collaborations avec la DACIP et le CLED permettent à l'Institut de participer à la diffusion et à la consolidation de l'APC au sein de l'Institut et de l'établissement Université de Lorraine.

AXE 4 - Développer et renforcer les spécificités lorraines en rapport avec l'éducation et la formation, et en lien avec la recherche

Cet axe, organisé en cinq spécificités, précise les différents volets du développement du projet de formation des enseignants en Lorraine.

Sans exclure les autres champs, l'INSPÉ a fait le choix de mettre l'accent sur plusieurs orientations particulières en raison de leur importance sociétale, de l'expérience déjà acquise, de leur ancrage territorial ou des politiques éducatives propres à la Lorraine : la formation continuée et continue, l'intégration du franco-allemand, la formation par la pratique du projet en action culturelle, la formation aux enseignements des filières technologique et de la voie professionnelle, et la contribution aux orientations stratégiques de l'Académie. Ces orientations fortes, ancrées et stabilisées dans le paysage universitaire et académique lorrains, sont amenées à s'ajuster dans un contexte évolutif : projet d'établissement de l'Université 2023-2027, projet 2021-2025 de l'Académie, mise en place de l'EAFC et du plan de rénovation de la formation continue. Ce sont des schémas directeurs, des méthodes ou des pratiques qui se sont formalisés et à réinterroger.

a) Une formation continuée et continue en Lorraine

Le développement professionnel des personnels enseignants et d'éducation est un enjeu unanimement reconnu comme majeur, porté par l'INSPÉ-projet (Code de l'éducation). De par leurs missions, les trois structures propres de l'INSPÉ de Lorraine, la Maison pour la science, l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques et la Maison pour les Langues ont vocation à mettre en place des actions de formation à destination des personnels de l'Éducation nationale dans le cadre des plans académiques de formation.

En Sciences, Mathématiques et Technologie

La MPSL et l'IREM, structures internes relevant du département « Développement professionnel des personnels de l'Éducation nationale » de l'INSPÉ, sont investis dans la formation continuée et continue des enseignants des 1er et 2d degrés en Sciences, Mathématiques et Technologie. Les résultats, tant quantitatifs que qualitatifs, dont témoignent leurs rapports annuels d'activités présentés en Conseil d'Institut, sont très positifs que ce soit au niveau des actions menées dans le cadre du Programme académique de formation (PrAF), ou aux niveaux des partenariats noués avec les corps d'inspection des 1er et 2d degrés, des relais institutionnels départementaux installés, ou des relations établies avec les scientifiques du monde de la recherche au sein de l'Université de Lorraine.

La MPSL propose une offre de développement professionnel avec celles et ceux qui font vivre la science et la technologie au quotidien et le plus souvent près des lieux d'exercices des professeurs et de formation des élèves. Sur ces quatre dernières années, cette offre territoriale, innovante, disciplinaire, interdisciplinaire, pour un public de professeurs et de formateurs s'appuie sur : trois Centres pilotes La main à la pâte accompagnant plus de 150 professeurs du 1er degré avec leurs classes ; le dispositif Partenaires scientifiques pour la classe mobilisant plus de 130 étudiantes et étudiants de toute l'Université ; le réseau académique de 12 Collèges La main à la pâte favorisant une découverte des filières et des métiers de la science et de la technologie ; les 21 Centres Ressources La main à la pâte, situés principalement dans les territoires ruraux éloignés des grands centres universitaires mettant à disposition du matériel et contribuant à une dynamique territoriale.

Dans un contexte où la démarche « Sciences Avec et Pour la Société » (SAPS) est un enjeu fort (renforcer les relations entre science et société pour renouer une relation de confiance des citoyens envers la science), où les savoirs dits fondamentaux sont au centre des politiques éducatives, où le schéma directeur de la formation continue (2022-2025) recommande une politique d'accompagnement et de proximité, la MPSL et l'IREM, en étroite collaboration avec l'EAFC, sont amenés à poursuivre pleinement leur rôle : rapprocher les professeurs de la science pour leur permettre d'acquérir une représentation concrète de la science contemporaine, de ses processus de pensée et d'action, et de consolider leurs connaissances en vue d'un réinvestissement en classe.

Dans les projets à venir, la MPSL intervient à deux niveaux dans le programme SAPS porté par l'Université de Lorraine. En partenariat avec l'EAFC, la MPSL a initié sa contribution au label SAPS en proposant des stages d'immersion pour les enseignants du 2d degré de toutes disciplines dans les laboratoires de recherche, pendant le temps des vacances scolaires. La MPSL participe dans le même temps au volet SAPS du Programme Éducation & Territoire de l'Université de Lorraine, lauréate de l'appel à projet « ExcellenceS », dispositif France

2030. Il a été projeté la mise en place sur 7 ans de 20 nouveaux collèges La main à la pâte. Deux objectifs sont poursuivis : mettre en œuvre un projet en sciences en partenariat avec des scientifiques dans chacun des établissements ; mettre en appétence les élèves envers les métiers de la science et de la technologie en les immergeant sur un temps long dans un laboratoire ou dans le monde professionnel des sciences et technologies (Axe 4 - e).
Cet écosystème, dont l'échelle géographique se situe *a minima* au niveau de l'établissement ou du bassin de formation, doit permettre l'acculturation des enseignants aux nouveaux modes de formation des élèves et à ce que sera l'avenir du système éducatif dans une société qui se définit comme apprenante. Par ailleurs, des éléments du projet LabMAP (laboratoires de pratiques scientifiques et technologiques à l'école primaire), non retenu, se déploieront dans le cadre de deux projets relevant du Conseil national de la refondation (CNR) validés par la Commission académique avec la même ambition pédagogique mais un moins grand nombre d'écoles engagées[30].

En Langues

Le projet de la Maison pour les langues en Lorraine (https://u2l.fr/maison-langues) sur le modèle de la MPLS s'est concrétisé au premier semestre 2024-2025 après un an et demi de maturation. La M3L répond aux enjeux d'une formation continuée et continue potentialisant sur la recherche en didactique des langues et en linguistique appliquée.
La structure prend appui sur l'expérience acquise et en cours en matière de recherches : implication des laboratoires ATILF et CREM, activités scientifiques sur les questions du plurilinguisme et de l'interculturalité ; projets de recherche-action portés par des enseignants-chercheurs de l'INSPÉ comme par exemple le LéA PRIMERA (Pratiques en immersion et recherche autonomisante 2021-2024), et reconduit (REPAIRS : Rechercher ensemble sur le Plurilinguisme articulé à l'Immersion et faire ressource entre pairs 2023-2026). Elle prend appui sur des formations existantes telles que le DU « Pratiquer et enseigner l'allemand à l'école, au collège et au lycée » (financé par la région Grand Est), et le CAPEFE.
La M3L est amenée à travailler en fort partenariat avec l'EAFC et avec l'UFR LANSAD du Collégium Interface. Il est envisagé des actions pour les enseignants de l'Éducation nationale et du supérieur. Deux projets Erasmus+ Jean Monnet, d'envergure différente et complémentaire (Module et Formation des enseignants), vont être déposés dans la perspective d'un renforcement des synergies entre les langues et les cultures au service d'une Europe de l'éducation et des valeurs qu'elle porte. Un des projets est en lien avec les itinéraires au sein de la formation (Axe1, perspectives). La M3L potentialise ses actions autour du groupe Langues de l'INSPÉ intégrant des formateurs en didactique des langues et en linguistique appliquée. Le groupe propose aux étudiants et stagiaires du projet INSPÉ quatre langues-cultures étrangères en formation (allemand, anglais, espagnol et italien).

Sur tous les autres champs du développement professionnel des personnels de l'Éducation nationale

Dans l'accréditation en cours, l'INSPÉ a répondu aux préconisations d'une montée en compétence des enseignants qui a impliqué une gradation des formations et la reconnaissance par des certifications ou des diplômes. Les formations et certifications suivantes se sont développées et installées en Lorraine : la formation psyEN (30 lauréats en moyenne), le parcours certifiant « approfondissement et consolidation » à destination des fonctionnaires stagiaires en responsabilité de plein temps (400 stagiaires), les formations et certifications CAPPEI (60 candidats en moyenne) et CAPEFE (35 candidats en moyenne). Elles sont conçues en approche par compétences enrichie d'une pédagogie de l'intégration dans laquelle il revient à la personne en formation d'être l'acteur de son propre changement.

Dans cette période, l'INSPÉ, à la demande de la Rectrice Florence Robine, a conçu et mis en œuvre avec l'EAFC et le Rectorat, sous une modalité expérimentale, la formation et la passation du CAFFA-AEFE (2019-2023) pour des promotions d'une vingtaine d'enseignants. Les textes ministériels n'ayant pas à ce jour intégré la spécificité du statut des enseignants des EFE, le projet de reconduction de cette expérimentation est en cours de finalisation, avec un élargissement au CAFIPEMF-AEFE (2025-2029). Il reste suspendu à une autorisation du ministère. L'INSPÉ de Lorraine se positionne ainsi au niveau de l'international francophone, en amont avec le CAPEFE (sensibilisation), et en aval en offrant la possibilité aux candidats des EFE de se former et de se présenter à la certification du CAFFA- AEFE et du CAFIPEMF-AEFE.

Par ailleurs, l'Institut a pris toute sa place dans le processus de formation, d'accompagnement et de reconnaissance des acquis de l'expérience (VAE) : 4 VAE par an en moyenne toutes mentions confondues.

[30] Le projet se déclinera sur 3 années et dans deux territoires (Nancy, Lunéville). 30 enseignants mettront en œuvre la programmation CP-CM2 de séquences en sciences et technologie prolongées en français et mathématiques. Le projet inclut la participation de scientifiques, des défis seront proposés à faire en famille.

b) L'intégration du franco-allemand à la formation en Lorraine

La Lorraine est un territoire ancré historiquement dans les relations franco-allemandes et transfrontalières avec 3 pays voisins (Allemagne, Luxembourg et Belgique) qui offrent à des degrés divers un fort potentiel d'activités transfrontalières. Cette spécificité en fait aujourd'hui un laboratoire européen. Aussi, l'Université de Lorraine, l'académie de Nancy-Metz, et la région Grand-Est font de la langue allemande une priorité stratégique. Dans ce contexte, la formation des enseignants a renforcé son investissement dans le domaine du franco-allemand, en formation initiale, comme en formation continue. C'est dès l'école que l'apprentissage d'une ou plusieurs langues prend toute son importance.

En formation initiale, plus spécifiquement des futurs enseignants du 1er degré, l'INSPÉ contribue à créer un vivier de professeurs des écoles aptes à répondre à des besoins spécifiques locaux. Les étudiants désireux de renforcer leurs compétences linguistiques en allemand, que celles-ci soient à un stade avancé (niveau C1) ou à un stade élémentaire (niveau A2) peuvent le faire dans la mention MEEF 1er degré, sur le campus de Sarreguemines. L'orientation proposée ne s'inscrit pas dans une logique « pratique de l'allemand élitiste » mais dans une logique « pratique de l'allemand décomplexée ». Elle se décline en deux possibilités : 1° enseigner l'allemand, les étudiants développent des compétences linguistiques dans la langue allemande qu'ils enseigneront dans les écoles ; 2° enseigner l'allemand et en allemand, les étudiants se destinent à enseigner l'allemand et des disciplines non linguistiques en allemand. Cette orientation est aujourd'hui visible sur la plateforme monmaster.gouv.fr et reconnue (2 ECTS). Il s'agit maintenant d'en faire une force d'attractivité de formation, en partenariat avec l'Académie, par la valorisation de cette valence dans les postes à profils (mesures potentielles pour renforcer l'attractivité du métier enseignant).

De manière plus globale, l'offre de formation (MEEF et autres formations) répond à l'objectif de permettre aux étudiants de faire reconnaitre leurs compétences dans la pratique d'une langue-culture de leur choix et de leur spécialité, aussi l'allemand est proposé parmi quatre langues dans les mentions du 1er et du 2d degré afin de promouvoir un plurilinguisme décentré du tout anglais. À cela s'ajoute un module complémentaire de découverte de l'allemand et de l'enseignement de l'allemand, offert depuis 2021 aux étudiants de master MEEF mention 1er degré. Enfin, un module « culture allemande » est proposé en option dans le parcours établissement Professorat des écoles, en licence, depuis la rentrée 2024.

En formation continue, l'INSPÉ a mis en place depuis la rentrée 2021, le DU « Pratiquer et enseigner l'allemand à l'école, en collège, et au lycée » en présentiel (https://u2l.fr/inspe-du-allemand). Cette formation concourt au développement professionnel des enseignants du 1er et du 2d degré en matière linguistique. Ce DU s'inscrit dans le cadre de la convention signée en 2019, puis en 2023, en faveur du plurilinguisme et du transfrontalier à l'école, entre l'Académie de Nancy-Metz, la Région Grand Est et ses conseils départementaux, et l'Université de Lorraine. Il est financé par la Région. Son déploiement en modalité hybride est envisagé pour la rentrée 2025 pour toucher un public sur l'ensemble du territoire de la région académique.

c) La formation par la pratique du projet en action culturelle

L'INSPÉ de Lorraine s'est résolument inscrit dans deux orientations fortes : développer chez les étudiants et stagiaires des habitudes de fréquentation des œuvres et des lieux d'art et de culture, les former à l'Éducation artistique et culturelle (EAC) pour que sensibilisés, ils soient en mesure de la développer chez les élèves. Cette éducation artistique se déploie grâce à la construction de partenariats solides avec les structures culturelles de la Lorraine.

La formation des professeurs en Lorraine s'est ainsi enrichie d'une relation vivante aux arts par le développement de tiers-lieux spécifiquement dédiés sur les campus de l'INSPÉ.

- La Galerie, le Préau (https://u2l.fr/expo-preau) sur le campus de Maxéville permet :
  - d'accueillir 4 expositions d'artistes contemporains reconnus au plan régional, national ou international (une est en lien avec la résidence d'auteur-illustrateur de jeunesse),
  - d'offrir une fréquentation d'œuvres à un public varié : étudiants et personnels de l'INSPÉ, élèves et enseignants, résidents de la cité,

En 2024, près de 3.100 visiteurs (dont 1.700 élèves chaque année des 1er et 2d degrés) ont été accompagnés autour des trois piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

- La Fabulathèque (https://u2l.fr/fabulatheque) est un autre espace inauguré en 2024 sur le campus de Montigny-les Metz.

Ces espaces sont des lieux de formation des étudiants et d'accueil de classes, de propositions de médiations culturelles et des actions pédagogiques.

Au cours de la dernière accréditation, le partenariat INSPÉ-DRAC Grand-Est s'est orienté vers la pratique du projet en action culturelle. Dans cette dynamique, l'Institut propose depuis 2021 un dispositif original de résidence d'auteur-illustrateur de jeunesse qui met en articulation création littéraire, médiations et recherche, en partenariat avec le Centre de recherches sur les médiations (CREM-UL) et en collaboration avec les acteurs régionaux de la chaîne du livre.
Ce dispositif vise la rencontre d'auteurs-illustrateurs avec différents publics (INSPÉ, Université, Académie, Cité). Il répond aux enjeux didactiques, éducatifs et créatifs de la formation à l'éducation artistique et culturelle développés dans les ateliers de polyvalence de la maquette MEEF 1er degré (maquettes de formation 2020). Il vient consolider une formation qui ne trouve pas toute sa place du fait des contraintes du cahier des charges des master MEEF. Il cible un objectif prioritaire en formation (transversalité des apprentissages) : le développement de pratiques littéraciques par l'activation de liens entre les différents médiateurs de la lecture, pour la réussite de tous les élèves dans une perspective résolument inclusive. Les études soulignent qu'un des leviers majeurs pour atteindre l'objectif d'une maîtrise de l'écrit est d'envisager une formation des enseignants qui permette de repenser les pratiques de classes. Ainsi, ces espaces sont envisagés comme un « laboratoire » pour permettre aux étudiants et stagiaires une formation *in vivo* à l'encadrement d'élèves dans une démarche de médiation menée hors les murs de l'école. Ces tiers lieux-éducatifs sont dans le même temps des objets de recherche-formation. Le projet de recherche DEMEL (Dispositifs et Espaces pour la Médiation en Éducation et Littératie) soutenu par le GIS (Axe 2) se déploie en lien avec les Fabulathèques des INSPÉ de Lorraine et de Strasbourg, la galerie Le Préau, et CANOPÉ.
Ce dispositif est en appui à la formation des enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement supérieur, tant initiale que continue (une centaine de classes accueillies et plus de 1.500 étudiants sur les 2 dernières années).

d) Une attention particulière pour les voies professionnelles et technologiques

L'INSPÉ de Lorraine porte au sein de la mention MEEF 2d degré 6 parcours d'enseignements technologiques et professionnels, dont 5 pour la région Grand-Est. L'architecture de formation est commune au 6 parcours et comprend pour un tiers de la formation un tronc commun de sciences humaines et sociales pour enseigner - dont une partie mutualisée avec les parcours de la mention 2d degré -, et pour deux tiers des enseignements disciplinaires selon les spécialités professionnelles ou technologiques des concours. Outre l'intérêt de développer une culture commune au sein de ces parcours, cette répartition, reconduite en 2021, permettait de résoudre la question des effectifs fragiles de trois de ces parcours. L'adossement des parcours adaptés des fonctionnaires stagiaires (réforme de 2013) aux parcours MEEF permettait jusqu'alors, en plus de promouvoir une formation entre pairs, de consolider et de stabiliser un effectif conséquent.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui (3 parcours n'ont pas ouvert à la rentrée 2024-2025). Ces effectifs très réduits ont conduit la direction de l'INSPÉ et la présidence d'Université à interroger la soutenabilité voire la pérennité de ces parcours. La désaffection nationale vers les métiers d'enseignement dans ces disciplines relève d'un double phénomène : structurel et conjoncturel. Structurel : ces filières historiquement n'ont jamais bénéficié d'une attention nationale particulière qu'elles que furent les réformes de la formation initiale, alors qu'elles sont paradoxalement porteuses de métiers de l'avenir (réindustrialisation, écologie, santé). Par ailleurs, les réformes scolaires récurrentes de la voie professionnelle génèrent de l'incertitude. Conjoncturel : la réforme de 2019, en déportant le concours en M2, a induit de fait un engagement de formation en deux ans. Or, nombreux sont, dans ces filières : les étudiants qui ont des cursus atypiques ; des personnes en reconversion, qui répondent déjà à la condition de diplôme, qui ont besoin de se financer, et n'ont pas été toujours formées aux cadres universitaires. À cela s'ajoute l'attractivité économique des métiers de ces domaines technologiques hors Éducation nationale, de plus dans un espace transfrontalier.

Penser l'attractivité de la formation de ces voies est un défi à relever, et peut être un des leviers pour renforcer le taux de recrutement par concours très loin actuellement de couvrir les besoins en enseignants mais aussi le taux d'inscription en formation. Le contexte d'une Université de Lorraine pluri-technologique et pluridisciplinaire disposant d'un réseau conséquent d'IUT et d'écoles d'ingénieurs peut être favorable à un vivier, à condition de le cibler et de communiquer. Une carte est à jouer pour le parcours Génie industriel bois (GIB), en partenariat avec l'ENSTIB. L'INSPÉ est le seul Institut à proposer ce parcours au niveau national.

À l'issue de temps conjoints d'analyse et de prospectives INSPÉ - Rectorat (3 réunions en 2023-2024) et au sein du R-INSPÉ, il apparaît prioritaire de réfléchir la formation en adéquation avec la spécificité de ces voies et filières (multiples options professionnelles) et de ses publics. Rappelons que plus de 20% de recrutements se font par contractualisation (Note d'informations du ministère). La reconnaissance par les ministères d'une formation initiale propre à ces métiers de l'enseignement technologique et professionnels apparaît cruciale pour une formation attractive et ciblée ainsi que l'établissement collégial d'une carte nationale.

Il peut être engagé un travail conjoint Rectorat-INSPÉ-Université, déjà initié, pour explorer un autre schéma de formation, - tout en étant conforme au cadre de l'arrêté 2020 des master MEEF -, pour attirer et sécuriser ce public[31]. Les pistes évoquées sont les suivantes : 1°une alternance contractualisée plus importante et accompagnée, 2°un temps de formation commun aux gestes professionnels transversaux et une autoformation disciplinaire accompagnée par des modules asynchrones (bâtis par les formateurs experts de ces parcours, en appui sur e-Inspé, CANOPÉ, INSPÉ, R-INSPÉ), 3° des lieux de stage conçus en organisation apprenante (à partir de pôles spécialisés et labellisés tels que les campus des métiers et des qualifications), 4° des partenariats avec les milieux professionnels, 5° une modalité hybride de la formation, 6°une préparation au concours dès la première année. La deuxième année, du fait d'une alternance contractualisée forte, pourrait mutualiser en partie le MEEF, le DIU, la formation des contractuels. Par ailleurs, la proposition d'un module de sensibilisation aux métiers de l'enseignement, transversal aux licences précitées mériterait d'être envisagée (*continuum*).

L'incertitude d'une réforme du recrutement ne facilite pas l'engagement des équipes de formation, déconcertées, dans une construction complexe et coûteuse, même si toute expérimentations est potentiellement porteuse d'avancées. Dans l'attente, il est envisagé de regrouper les 6 parcours en 3 grands domaines (Économie-Gestion, Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées, Génie Industriel), et de renforcer la communication au niveau de l'Université, de l'Académie, et des structures telles que les CFA pour pallier la méconnaissance de ces parcours et de ces métiers de l'enseignement.

e) Une inscription dans les orientations nationales stratégiques de l'Académie : l'orientation

Le projet académique de l'Académie de Nancy-Metz s'attache à améliorer la performance de l'Académie quant aux poursuites d'études de ses élèves après le bac. Il est constaté des disparités en termes d'ambition suivant les territoires, les milieux sociaux, les genres. Le projet rappelle qu'il appartient à l'École d'offrir la garantie d'un accompagnement adapté à chaque public, particulièrement pour les élèves relevant d'un enseignement adapté ou habitant en zone très rurale. L'INSPÉ de Lorraine s'est engagé dans l'accréditation en cours à contribuer à cet objectif d'orientation (bac-3, bac+3) à son échelle. L'Institut participe à plusieurs dispositifs présentés ci-dessous.

Formation initiale

Une sensibilisation forte aux parcours de formation des élèves et à l'orientation trouve sa place dans les modules d'enseignement : des master MEEF 2d et encadrement éducatif dans le Bloc 1 de compétences, du DIU et des Psy-EN (lauréats stagiaires) et dans les actions de formations spécifiques de la MPLS précédemment mentionnées (Axe 4 - a).

Les Cordées de la réussite.

L'INSPÉ, à la demande du Rectorat, est tête d'une cordée nommée « Ambition métiers de l'enseignement et de l'éducation », depuis la rentrée 2020. La tête de cordée est située sur le campus de Bar-le-Duc, deux lycées (Bar-le-Duc et Commercy) y sont encordés. Les campus de Sarreguemines et d'Épinal sont partenaires de cordée, et la MPSL de la Cordée de la réussite « Sciences et technologies : une ambition pour réinventer son futur » portée par l'IUT Nancy-Brabois. Les étudiants sont amenés à travailler *in vivo* avec des lycéens autour des notions de projets d'études et professionnels, d'autocensure, d'orientations impactées (genre, mobilité, …).

Le Projet AILES[32] (Accompagnement à l'intégration des lycéens dans l'enseignement supérieur)

Le projet AILES issu du PIA 3 Territoires d'innovation pédagogique, dont l'Université de Lorraine est lauréate, a pour ambition d'améliorer l'orientation des lycéens et de lutter contre l'autocensure (accompagnement de proximité dans les lycées ; mieux informer les lycéens sur l'enseignement supérieur ; donner confiance aux jeunes dans leurs choix d'orientation ; faire découvrir les métiers pour ouvrir le champ des possibles).

[31] Rapport d'information déposé par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, *en conclusion des travaux de la mission d'information sur la formation des enseignants,* Michel Ménard, octobre 2016.
[32] https://www.ac-reims.fr/ailes

Dans le cadre de ce projet, l'Université met en œuvre depuis 2021, avec le Rectorat Nancy-Metz, l'EAFC, un plan de formation continue commun portant notamment sur la connaissance des filières de l'Enseignement supérieur à destination des acteurs du secondaire (enseignants, Psy-EN). Les objectifs sont tout à la fois de leur permettre d'accéder à une information actualisée et de première main, et de créer les conditions d'échanges fructueux entre acteurs du secondaire et du supérieur qui ne disposent habituellement pas ou trop peu des instances et du temps pour le faire. À partir de la programmation 2023-24, la présentation du *continuum* licence-masters MEEF a intégré ce dispositif. C'est aussi un temps d'information sur les possibilités de développement professionnel des acteurs du secondaire à l'Université, notamment au sein de la mention PIF (Axe 3).
Dans une perspective à plus long terme, une formation diplômante portée par le Projet-INSPÉ sur les questions de l'orientation pourrait être envisagée à la demande de l'Université de Lorraine dans un objectif de promouvoir l'accessibilité Bac-3-Bac+3 sur l'ensemble des territoires.

Campus connecté

L'accessibilité de l'Université sur l'ensemble du territoire de l'Académie est un des axes prioritaires en Lorraine. Le dispositif Campus connecté vise à permettre à des étudiants éloignés d'un site universitaire de suivre des enseignements à distance en bénéficiant d'un suivi de proximité. Si les campus connectés sont implantés dans les lycées, l'Université et le Rectorat ont identifié le site meusien de l'INSPÉ comme lieu d'implantation. Le campus accueille depuis la rentrée 2023 ces étudiants avec l'ambition de mettre au service de leur réussite ses compétences en accompagnement et suivi et de favoriser leur vie universitaire en les intégrant aux projets menés par le campus.

2.2 Partenariat, gouvernance mis en place entre l'INSPÉ, les Établissements et le Rectorat dans le cadre de cette stratégie

a) Présentation schématique du projet INSPÉ dans l'Académie de Nancy-Metz

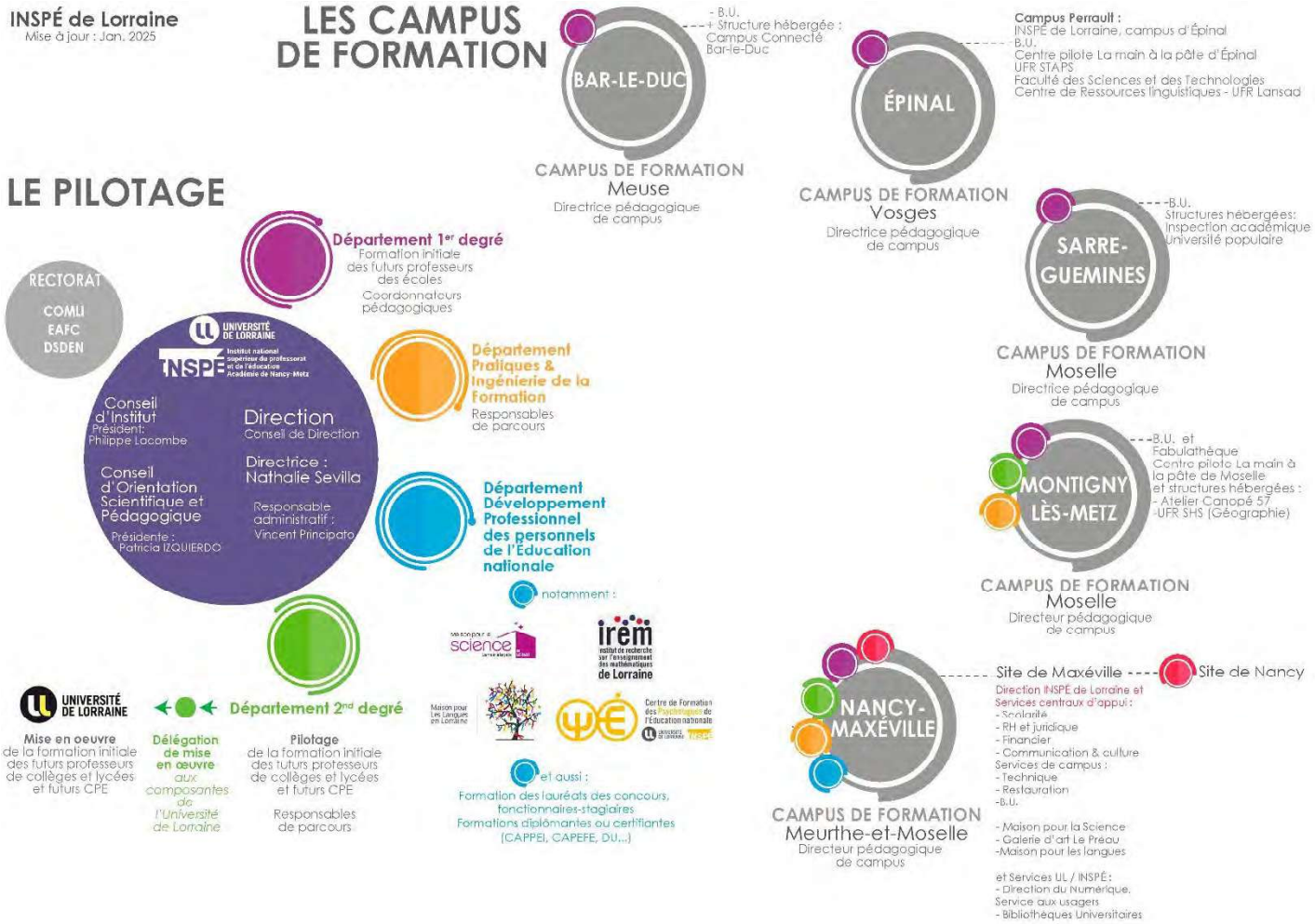

b) Présentation générale du contexte de l'Université de Lorraine

Il est important de rappeler les principes et choix qui ont conduit à l'installation de l'INSPÉ de Lorraine au sein de l'Université de Lorraine, installation qui a pris en compte la nécessaire distinction entre d'une part, la composante INSPÉ et d'autre part, la mission de formation des enseignants qui lui est dévolue et qui constitue **son projet.**

L'Université de Lorraine regroupe une cinquantaine de composantes (UFR, instituts et écoles) dans 9 collégiums réunis en G9. Elle regroupe ses laboratoires et structures de recherche dans 10 pôles scientifiques. Ils ont un rôle politique en tant que structure intermédiaire entre les composantes ou les laboratoires et l'équipe politique de l'Université. En effet, la gouvernance de l'Université se réalise au sein d'un Directoire composé notamment de la Présidente, des vice-présidents (équipe politique) et des directeurs de collégiums et de pôles scientifiques. Une subsidiarité du Conseil d'administration de l'Université vers le Conseil du collégium institue de fait une hiérarchie causale entre la direction des collégiums ou des pôles scientifiques et la direction des composantes ou des laboratoires sur les trois objets que sont les budgets, les emplois et les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des composantes du collégium.

Son administration est structurée depuis 2022 en 5 pôles de compétences et de services qui reposent, d'une part, sur la proximité de leurs missions et, d'autre part, sur le fait qu'ils travaillent au quotidien avec les mêmes types d'acteurs de la communauté universitaire. Chaque pôle est constitué de directions centrales et de délégations, comme par exemple la délégation à l'aide au pilotage et à la qualité (DAPEQ) relevant du pôle Pilotage, ou la délégation d'accompagnement à la créativité, l'ingénierie et la pédagogie (DACIP) du Pôle formation et vie universitaire. Cet ensemble est complété par une Responsabilité sociétale et environnementale comprenant trois délégations (Responsabilité sociétale et environnementale, Égalité-Diversité-Inclusion, et Transition écologique). Au quotidien, selon les objets, les directions centrales s'adressent aux directeurs de collégiums et de pôles scientifiques ou aux directeurs de composantes et de laboratoires, ou à l'ensemble. Dans le sens inverse, les décisions de composantes, conseil ou direction, sont soumises ou non à avis du collégium selon les pratiques au sein de l'Université ou selon ce qui est précisé dans le règlement intérieur du collégium concerné.

L'INSPÉ en tant que composante est placée au sein du collégium Interface[33]. Ce collégium est constitué de trois composantes très différentes :

- L'ISFATES a pour mission principale de dispenser et développer, en appui sur des diplômes mis en œuvre par d'autres composantes de l'Université, un enseignement supérieur préparant à des doubles diplômes franco-allemands de l'Université Franco-Allemande.

- L'UFR LANSAD a pour mission principale de favoriser la mutualisation de la formation en langue pour les étudiants non-spécialistes (incluant le français langue étrangère) pour les autres composantes de l'Université de Lorraine.

- L'INSPÉ a pour mission principale la formation initiale des enseignants et des conseillers principaux d'éducation, ce qui inclut la préparation aux concours de recrutement d'enseignants, la diplomation dans le cadre des masters MEEF, et la formation professionnelle qui doit conduire à la titularisation des fonctionnaires-stagiaires.

Le règlement intérieur du collégium précise que les missions de celui-ci résultent du croisement des missions de chacune de ses composantes et d'un projet élaboré en commun. Le Conseil de collégium dispose des prérogatives statutaires d'un collégium à l'Université de Lorraine : 1° il approuve les accords et conventions, pour les affaires l'intéressant, dans les conditions fixées par le règlement intérieur, 2° il répartit les emplois et les crédits dans les structures internes qu'il regroupe, 3° il adopte les règles relatives aux examens et aux M3C après avis du Conseil de la formation.

[33] Le conseil du collégium Interface comprend 9 personnes représentant la composante INSPÉ : 2 professeurs ou assimilés, 2 autres enseignants, 2 BIATSS, 1 usager et son suppléant, 1 personnalité extérieure, la directrice de l'INSPÉ.

c) Évolutions du système de pilotage de l'INSPÉ au sein de l'Université de Lorraine

La Direction actuelle exerce deux missions : celle de direction de la composante et celle de chef du projet de formation des enseignants au sein de l'Université.

- La composante INSPÉ est définie institutionnellement par des statuts et un règlement intérieur. Ceux-ci ont été actualisés en novembre 2023 puis en novembre 2024. La composante est caractérisée physiquement par les personnels administratifs et pédagogiques et les locaux dont elle a la gestion. Par contre, ses instances de pilotage ont la responsabilité de l'ensemble de la mission de formation des enseignants qui lui est dévolue.

- Le projet de l'INSPÉ tire son existence des missions confiées à l'INSPÉ par la loi qui l'instaure comme responsable de la mission de formation des enseignants dans l'Académie de Nancy-Metz ; la mise en œuvre de la mission s'appuie sur différentes composantes de l'Université, dont l'INSPÉ[34], et sur les forces de partenaires comme le Rectorat, les DSDEN et l'EAFC.

L'intervention des autres composantes de l'Université participant à la mission de l'INSPÉ de formation des enseignants se fait dans le cadre d'une délégation de mise en œuvre, qui s'applique à la plupart des filières de formation d'enseignants du 2d degré, sous son pilotage. Ainsi un peu moins d'une moitié des étudiants du projet de l'INSPÉ est formée dans le cadre de la délégation de mise en œuvre.

L'INSPÉ dialogue avec les pôles scientifiques et plus particulièrement le pôle Connaissance, Langage, Communication, Société (CLCS) qui regroupe l'essentiel des laboratoires de l'Université s'intéressant au champ de l'Éducation.

Le positionnement structurel de l'INSPÉ, qui est par essence un système complexe défini par le Code de l'éducation, notamment par son fonctionnement en Projet-INSPÉ, crée parfois des situations paradoxales. **Un des axes stratégiques de la précédente accréditation (2018-2023, Axe 1)** était de finaliser le système de pilotage de l'INSPÉ. Il s'agissait de prendre en compte, en raison de la structuration en collégium de l'Université de Lorraine, les obligations propres à l'INSPÉ du fait de sa double tutelle.

Des éléments ont été actés. Une disposition précise dans le règlement intérieur du collégium Interface que « les compétences du collégium intègrent les contraintes de ses composantes et notamment la double tutelle de l'INSPÉ ». Par ailleurs, il revient maintenant au Conseil de la formation de l'Université de statuer sur les M3C des masters MEEF. En raison des missions transversales nombreuses de l'INSPÉ au sein de l'Université, qui sont amenées à se développer (installation du continuum licence-master MEEF, dispositif PPPE, Parcours établissement Professorat des Écoles en licence, dispositif AED ; continuum master MEEF-formation continue), la convention cadre Université-Rectorat (2023) mentionne l'invitation à titre informatif de la directrice de l'INSPÉ dans les deux instances que sont le G9 et le Directoire en tant que de besoin.

Il a été aussi nécessaire, du fait des évolutions liées à la réforme de la loi du 26 juillet 2019 Pour une École de la confiance, de continuer à rendre compatible les obligations propres à l'INSPÉ avec cette structuration. Ainsi, les allocations du ministère sont gérées directement au niveau de la Présidence de l'Université, les conventions avec des partenaires relevant du positionnement propre à l'INSPÉ le sont au niveau du conseil de l'Institut, et de la Présidence de l'Université.

Ainsi, d'une part, le fonctionnement en projet-INSPÉ impliquant l'ensemble de l'Université et les obligations propres à l'INSPÉ du fait de la loi semblent comprises par l'établissement, d'autre part la convention cadre précitée a bénéficié d'une actualisation au vu des nouvelles missions inscrites dans la loi de 2019.

Si ce travail est encore à affiner avec l'Université comme avec le Rectorat, les objectifs de l'axe 5 de l'accréditation 2018-2023 (A5 18-23) « Finaliser le pilotage de l'INSPÉ » peuvent être considérés comme ayant trouvé des voies de résolution et une écoute attentive.

Le schéma de la page suivante (page 28) explicite ce système de pilotage

[34] La mention MEEF 1er degré et les parcours des filières techniques et professionnelles du 2nd degré sont mis en œuvre par des équipes pédagogiques relevant de l'INSPÉ. Les parcours de la mention MEEF 2nd degré et de la mention MEEF 'Encadrement éducatif' sont mis en œuvre par les équipes pédagogiques relevant des composantes des collégiums partenaires de l'INSPÉ (SHS, ALL, S&T, Santé). La mention MEEF 'Pratiques et ingénierie de la formation' est mise en œuvre conjointement entre l'INSPÉ et le collégium SHS. L'INSPÉ de Lorraine assure des enseignements communs pour le compte des composantes partenaires (bloc contexte d'exercice du métier, …).

Positionnement structurel de la composante de formation INSPÉ de Lorraine au sein de l'Université de Lorraine

Les liens en gris et en rouge relèvent du «projet» de l'INSPÉ.

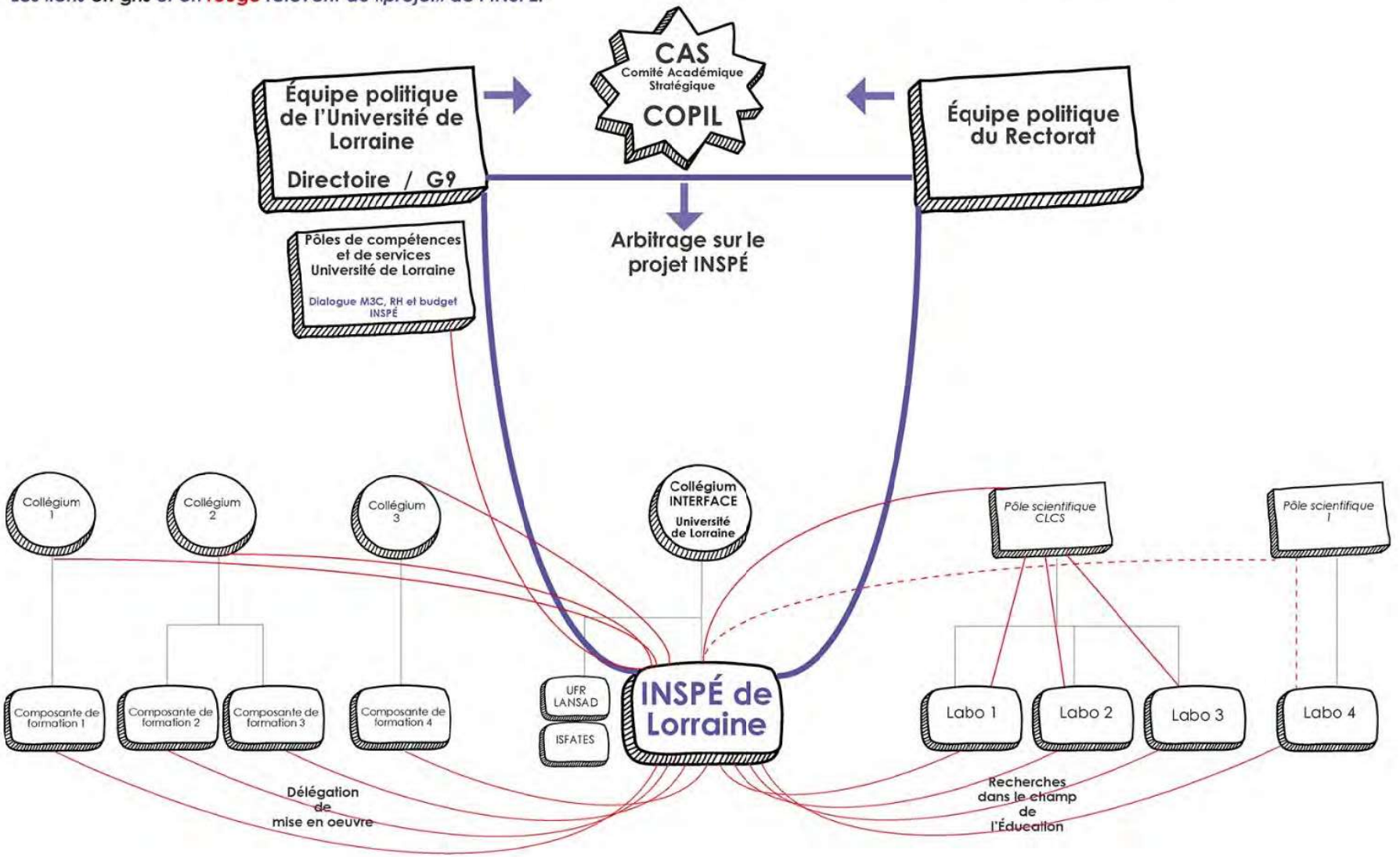

d) Instances et modalités de pilotage INSPÉ-Université-Académie de Nancy-Metz

La composante INSPÉ pilote et développe le projet INSPÉ qui relève d'un partenariat fort entre le monde scolaire et le monde universitaire. Le monde scolaire inclut le Rectorat de l'Académie, les quatre directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), l'EAFC, et la CARDIE. La convention cadre Rectorat-Université-INSPÉ (voir annexe 6) a été actualisée et votée au Conseil d'Institut de décembre 2023. Elle pose les contributions respectives. Elle avait aussi pour objectif d'entrer dans un processus de simplification des procédures pour une adaptation rapide et significative aux évolutions souhaitées.

Aussi, par l'étendue de ses missions et la complexité du milieu où elle opère, l'INSPÉ se caractérise par de nombreuses instances de pilotage. Pour assurer la nécessaire collégialité au sein de l'Institut et avec les partenaires du monde scolaire et de l'Université, ceux-ci sont associés et représentés à tous les niveaux du fonctionnement de l'INSPÉ, que ce soit au niveau des instances comme le conseil d'Institut, le COSP, ou plus particulièrement pour la mise en œuvre du plan de formation, les conseils de perfectionnement. Ils le sont aussi au niveau des quatre départements de l'INSPÉ, et des équipes de formation et pédagogiques des parcours et des campus géographiques.

- Le conseil d'Institut de l'INSPÉ (CI) comprend des représentants du pilotage de l'Université et du Rectorat et des représentants des collégiums concernés par la formation des enseignants, en plus des 14 représentants habituels d'un conseil de composante d'Université. Il comprend ainsi :

    - 2 représentants de l'Université de Lorraine (la première vice-présidente VP-CA en charge de la politique des ressources humaines, des conditions de travail et du dialogue social, ou son représentant ; le vice-président du conseil de la formation, en charge de la politique de formation, orientation, insertion professionnelle, ou son représentant),
    - 5 représentants du Recteur désignés par celui-ci (un universitaire externe dont le président du conseil, le directeur de la pédagogie, la conseillère technique 1er degré auprès du Recteur, une DASEN-adjointe, un chef d'établissement),
    - 3 représentants des collégiums partenaires, 1 représentant du Conseil régional, 3 personnalités extérieures.

Le Conseil d'Institut statue à la fois sur les questions relatives à la composante INSPÉ et sur les questions relatives au projet de l'INSPÉ.

- Le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'INSPÉ (COSP) est constitué de représentants du pilotage du monde académique, des acteurs du pilotage de la formation de l'INSPÉ et de personnalités extérieures choisies parmi les représentants des partenaires de l'École. Il est présidé par un cadre du monde scolaire.

- Le Conseil de perfectionnement de chaque mention est présidé par un cadre du monde scolaire (IENA pour le 1er degré, IA/IPR pour le 2d degré et Encadrement éducatif, Directrice de l'EAFC pour Pratiques et ingénierie de la formation).

- Le COMLI : comité de liaison entre la direction de l'INSPÉ et les hautes instances pédagogiques du Rectorat se réunit *a minima* trois fois dans l'année. Les procédures et les questions opérationnelles y sont travaillées. Il est composé de la directrice de l'INSPÉ, du directeur de la pédagogie du Rectorat, du DASEN de la Meurthe-et-Moselle, des doyens des inspections (IA/IPR, IEN-ET, IEN), de la responsable académique de la formation, des directeurs des pôles 1er et 2d degré, du responsable administratif de l'INSPÉ, sous le pilotage de la secrétaire générale d'Académie. Les chefs de la DPE et de la DOS y sont invités. En début d'année universitaire, le COMLI se réunit pour statuer sur l'adaptation des parcours des fonctionnaires-stagiaires.

- Le comité de pilotage (COPIL) composé du vice-président formation, du directeur de la pédagogie du Rectorat, de la directrice de l'INSPÉ et du responsable administratif de l'INSPÉ, est chargé de préparer les dossiers pour information et prise de décision par le comité académique stratégique notamment sur les questions concernant le projet de formation des enseignants en Lorraine, le budget de projet comme outil de programmation des moyens ou les transformations administratives nécessaires à la bonne réalisation du projet de formation des enseignants.

- Le comité académique stratégique (CAS) discute et décide des grandes questions politiques et budgétaires concernant la mise en œuvre des missions de l'INSPÉ qui encadreront les travaux du conseil de l'INSPÉ. Il est constitué du Recteur d'Académie, de la Présidente de l'Université et de la directrice de l'INSPÉ.

Parallèlement, la directrice adjointe en charge du département 1er degré travaille avec la conseillère technique auprès du 1er degré et un DASEN représentant les DASEN ; la directrice du département du 2d degré travaille avec les doyens des inspecteurs et le directeur de la pédagogie ; le directeur et la directrice-adjointe du département DPPEN travaillent avec la directrice de l'EAFC et les corps d'inspection ; les directeurs pédagogiques de sites départementaux 1er degré sont en contact permanent avec les IENA, les responsables de parcours du 2d degré sont invités systématiquement à fonctionner avec les corps d'inspection. Les équipes pédagogiques et de formation sont pluricatégorielles.

De même que le Rectorat est représenté dans les différentes instances du projet INSPÉ en tant que partenaire de plein droit, le lien avec les différentes instances académiques est réalisé par la représentation du projet INSPÉ dans ces instances. Dans le cadre de la mise en œuvre du continuum de formation, le conseil académique de la formation, placé sous la présidence du Recteur d'Académie, met en œuvre le plan académique de formation conformément au Schéma directeur de la formation continue des personnels de l'Éducation nationale. L'INSPÉ est associé à l'ensemble des conseils académiques.

Dans la période 2018-2024, le partenariat Rectorat-INSPÉ, dont le partenariat avec l'EAFC[35], s'est fortement consolidé. La loi de 2019 et le Schéma directeur de la formation continue ont invité à bâtir de manière plus conséquente des dispositifs solides pour assurer conjointement :
- les mises en stage des étudiants et des étudiants alternants, l'INSPÉ étant guichet unique sur le continuum ; le tutorat mixte et le suivi, la formation des tuteurs ;
- la part des enseignants devant élèves dans les formations MEEF ;
- le développement des compétences des stagiaires (DIU, Psy-EN) et leur certification ; le développement de compétences spécifiques des enseignants avec certifications ou diplomations : DU « pratiquer et enseigner en allemand en école, collège, lycée », CAPPEI, CAPEFE), parcours MEEF de la mention PIF ;
- des échanges des compétences (enseignants-chercheurs, professionnels) en formation initiale, continuée et continue.

Pour l'ensemble de ces dispositifs, les responsabilités sont assignées, les objectifs et procédures sont formalisés et leurs mises en œuvre sont évaluées. Une mission d'interconnexion Rectorat-INSPÉ a été définie conjointement et se traduit par la mise à disposition par le Rectorat d'un cadre d'inspection pour la direction adjointe du département DPPEN de l'INSPÉ. Par ailleurs, il a été travaillé en 2023-2024 à la mise en relation des services de l'INSPÉ et des services du Rectorat pour une communication réactive et fluide.

La demande est forte des deux côtés. L'ensemble de ce partenariat s'est bâti sur de la longue durée depuis 2013, en processus d'amélioration concertée et en adaptation ajustée aux préconisations des réformes et de leurs décrets d'application. Ce construit devrait se lire tout au long du dossier et plus particulièrement dans les chapitres concernant les stages, les équipes pluri-catégorielles, et le *continuum* de formation.

Pour conclure sur ce point 2.2, la convention cadre, déposée en annexe, a formalisé ce partenariat INSPÉ-Rectorat et INSPÉ-Université pour proposer une formation de qualité des personnels enseignants et d'éducation. Elle cartographie leurs parts respectives au projet de la formation des enseignants pour l'Académie dans le document budget de projet.

[35] Schéma directeur de la formation continue des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports -2022-2025, Bulletin officiel n°8 du 24 février 2022, https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo8/MENH2201155C.htm

3) Présentation de l'offre de formation en cours

3.1 Périmètre

a) Mentions MEEF et parcours accrédités 2018-2024

L'ensemble des 4 mentions du master MEEF et des autres formations forment un tout cohérent couvrant le champ de l'enseignement, de l'éducation et de la formation :

- de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur avec les labels (cf. « autres formations » page 34),
- de la formation initiale (licence-master-lauréats des concours) et de la formation continuée et continue avec les parcours de la mention PIF,
- de l'ensemble des disciplines du 2d degré dont les disciplines des filières technologiques et de la voie professionnelle,
- de l'ensemble du territoire lorrain avec les campus d'équilibre.

Mention MEEF 1er degré

La mention 1er degré (pas de parcours type) se déploie sur 5 campus. Les effectifs depuis 2020 sont en baisse régulière, de 500 entrants à 360 à la rentrée 2024 – diminution de 13% et 10% respectivement en 2023-2024 et 2024-2025. Cette moindre attractivité, nationale, est structurelle et conjoncturelle. L'ensemble des raisons a été analysé dans de nombreux rapports sur l'attractivité des métiers de l'enseignement. Il est observé que très à la marge des étudiants se forment en master MEEF sans avoir l'objectif de se présenter au concours.

Les ajustements : capacités d'accueil plus limitées de 6 à 5 groupes sur les grandes métropoles[36], ouverture du MEEF aux licences professionnelles, formation du DIU déployée sur 4 des 5 campus, d'une part ; formalisation d'orientations de formation - orientation biculturelle sur le campus de Sarreguemines -, accueil d'un campus connecté sur le campus de Bar-le-Duc, engagement dans des projets de l'Académie, d'autre part, permettent d'assurer une dynamique sur les campus dits d'équilibre de l'Université (au moins un groupe par année de master, auquel s'ajoute le groupe des lauréats stagiaires). L'analyse en cours des forces de ces campus d'équilibre dans leur environnement universitaire (autres composantes) et départemental-académique laisse entrevoir d'autres possibles (notamment sur le c*ontinuum*) en termes d'offre de formation initiale ou continue. Celle-ci s'inscrit dans le schéma de déploiement universitaire territorial (SDUT) porté par l'Université de Lorraine.

[36] Il est à noter que les étudiants inscrits en M1 sur les campus d'équilibre, le sont aussi en M2.

Mention MEEF 2d degré et Mention MEEF Encadrement Éducatif

Mention MEE 2d degré
Parcours Allemand
Parcours Anglais (bisite)
Parcours Arts plastiques – composante INSPÉ
Parcours Italien
Parcours Espagnol
Parcours Lettres modernes (bisite) - Lettres classiques
Parcours Lettres - Histoire - Géographie
Parcours Documentation
Parcours Éducation musicale et chant choral
Parcours Histoire - Géographie
Parcours Éducation physique et sportive (bisite)
Parcours Mathématiques (bisite)
Parcours Maths - Sciences physiques-Chimie
Parcours Numérique et sciences informatiques - composante INSPÉ
Parcours Sciences physiques-Chimie (bisite)
Parcours Sciences de la vie et de la Terre
Parcours Sciences Industrielles de l'Ingénieur - composante INSPÉ
Parcours Génie Industriel option Bois - composante INSPÉ
Parcours Économie - Gestion option Marketing - composante INSPÉ
Parcours Sciences et Techniques médico-Sociales - composante INSPÉ
Parcours Biotechnologies option Santé-Environnement - composante INSPÉ
Parcours Hôtellerie - Restauration - composante INSPÉ
Mention Encadrement Éducatif
Parcours CPE

La mention MEEF 2d degré recouvre 22 parcours disciplinaires répartis par domaine de formation (ALL, SHS, STS) et la mention Encadrement éducatif, un parcours. La composante INSPÉ pilote le projet de formation des deux mentions. Pour des raisons historiques, en 2013, l'Université de Lorraine a fait le choix de déléguer la mise en œuvre de ces parcours aux équipes de formation et pédagogiques d'autres composantes des collégiums, à l'exception des parcours qui relèvent de la composante INSPÉ : parcours des filières technologiques et professionnelles, parcours NSI (ouvert en 2020, CAPES Numérique et sciences informatiques), parcours Arts plastiques (rentrée 2024[37]). Les parcours Lettres, Mathématiques, Sciences-physique-Chimie, EPS, Anglais et Histoire-géographie se déclinent sur les sites de Metz et de Nancy pour les deux années M1 et M2.

Si les effectifs sont en baisse sur les 4 dernières années, pour les raisons précitées, ils le sont avec un degré variable selon les parcours et selon les années sans identification de raisons particulières. Les parcours les plus touchés sont ceux des filières technologiques et de la voie professionnelle. Des pistes de résolution ont été proposées dans l'Axe 4. Il est aussi observé que très à la marge des étudiants se forment en master MEEF sans se présenter au concours et utilisent la voie de la contractualisation puis des concours internes pour être titularisés dans l'Académie.

[37] Accord UFR ALL-INSPÉ, Conseil d'Institut du 14 avril 2023.

Mention MEEF Pratiques et ingénierie de la formation

Parcours	Année
Ingénierie pédagogique (IP) - bisite	M2 (jusqu'en 2026)
Design et Ingénierie pédagogique pour l'expérience d'apprentissage (DIPEA) - bisite	M1 (à partir de 2025) M2 (à partir de 2026)
Parcours Ingénierie de la formation de formateurs (IFF), en délégation de mise en œuvre (composante SHS) - Nancy	M2
Parcours Éthique et pratique de l'enseignement (EPE) - Nancy	M2
Parcours Pratiques numériques en Éducation (PNE) - Metz	M2
Parcours Éducation et pratiques inclusives (EPI) - Nancy	M2

La mention Pratiques et ingénierie de la formation (PIF) propose 5 parcours adossés à la recherche pluridisciplinaire en et sur l'éducation. Elle offre un socle de connaissances et de pratique de la recherche ouvrant vers des possibilités de poursuite d'études en doctorat. Les parcours proposés concernent la formation des enseignants et personnels d'éducation en :

- Éthique et Pratiques de l'Enseignement (parcours EPE) - Parcours d'initiation à recherche en éducation sur les normes et valeurs dans les pratiques d'enseignement. Modalité hybride : présentiel, distanciel ;

- Pratiques Numériques en Éducation (parcours PNE) - Parcours visant le développement de compétences pour concevoir, piloter, animer et évaluer des projets pédagogiques innovants dans le domaine du numérique et de l'éducation aux médias et à l'information. Modalité hybride : présentiel, distanciel. Une réflexion est en cours pour le concevoir en modalité distanciel ;

- Éducation et Pratiques Inclusives (parcours EPI) - Parcours visant le développement des usages et des connaissances à propos de l'éducation et des pratiques inclusives, à partir d'une approche pluridisciplinaire (Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Psychologie, Philosophie et Didactique). Deux modalités possibles : hybride ou 100% à distance (EPI International francophone) ;

- Ingénierie de la Formation de Formateurs (parcours IFF) - Parcours centré sur l'expertise réflexive et relationnelle au service des formateurs de formateurs, adossé à la recherche en sciences de l'éducation et de la formation, en délégation de mise en œuvre à la composante SHS. Modalité : présentiel.

Chaque parcours s'inscrit dans le développement de compétences spécifiques aux personnels de l'éducation, dans une perspective de développement professionnel, soit vers le monde de la recherche en éducation, soit vers des fonctions et évolutions de carrière pour lesquelles l'adossement à la recherche est nécessaire (formation de formateur, missions spécifiques liées à des questions vives comme le numérique, l'éthique ou l'inclusion). Au sein des parcours, des réflexions sont en cours pour mieux s'adapter aux évolutions sociétales : pour mieux mettre en valeur la dimension critique de la formation PNE, socle solide d'approche pour l'intégration de l'IAG dans les pratiques éducatives ; pour associer une dimension psychologique et clinique au parcours EPE. Les parcours IFF et EPI accueillent les enseignants des EFE sous conditions dans le cadre de deux partenariats établis avec l'AEFE. Le parcours EPI accueillera à la rentrée 2025-2026 dans certains modules des étudiants relevant d'un joint-master porté par SHS[38].

Le parcours Ingénierie Pédagogique (IP), ouvert en 2014, s'adresse plus directement à un public en formation initiale. Il propose une orientation (ou réorientation) des étudiants après un M1 MEEF (1er degré, 2d degré et/ou encadrement éducatif) vers les métiers de la conception et du design pédagogique, il accueille des publics issus d'autres masters ou en reconversion. Le succès de l'insertion professionnelle des étudiants (taux d'insertion de l'ordre de 90% d'après InserSup, 2021) et les travaux du conseil de perfectionnement de la mention ont mené à une reconfiguration de ce parcours en Design et Ingénierie Pédagogique pour l'Expérience d'Apprentissage (DIPEA), lequel ouvrira à partir de 2025 dès le M1 pour se déployer sur deux années. Il préparera aux métiers de l'ingénierie pédagogique, en outillant des professionnels capables d'accompagner des transformations sociétales, en intégrant la complexité des pratiques pédagogiques adaptées aux nouveaux enjeux de l'éducation et de la formation.

[38] Master conjoint MISEI, Master International en Sciences de l'Education Inclusive, Erasmus Mundus.

b) Liste des autres formations portés par l'INSPÉ : formations complémentaires, incluant la formation continue

- DIU « Entrée dans le métier », formation initiale (ouverture 2022)
  Fonctionnaires stagiaires mi-temps 1er degré
  Fonctionnaires stagiaires mi-temps 2d degré

- DU « pratiquer et enseigner l'allemand », formation continue (ouverture 2021)

- Formation - certification « Approfondissement et consolidation », formation continue (ouverture 2022)
  Fonctionnaires stagiaires temps-plein 1er degré
  Fonctionnaires stagiaires temps-plein 2d degré

- Formation et certification CAPEFE (ouverture 2020)

- Parcours Psychologues de l'Éducation nationale (ouverture 2017)

- Parcours CAPPEI (ouverture 2017)

- Certification CRCN- Édu (ouverture 2023)

- Label « Enseignement supérieur » (ouverture 2014)

- Préparation à l'agrégation de Sciences industrielles de l'ingénieur (ouverture en 2014 et en fonction du nombre de candidats)

- CAFFA-AEFE (ouverture 2019-2023)

3.2 Déploiement des formations

a) Pilotage des mentions qui ont fait l'objet de la précédente accréditation (1er degré / 2d degré / Encadrement éducatif / Pratiques et Ingénierie de la formation)

Chaque direction adjointe en responsabilité de département pilote la mention qui relève de son département. Les responsables de mention président les jurys de la mention dont ils ont la charge. Pour chaque mention, les conseils de perfectionnement se réunissent au moins deux fois par an. L'évaluation des dispositifs de formation est assurée chaque année : par une enquête de satisfaction auprès des étudiants dont le thème est validé en conseil d'Institut, toutes mentions confondues ; par des réunions bi-semestrielles des délégués (par parcours et transversales aux parcours, par campus). Les jurys semestriels et annuels de chaque mention sont également des espaces de régulation (parcours, campus).

Mention 1er degré

La formation MEEF 1er degré se déploie sur cinq campus régionaux : Nancy-Maxéville, Montigny-lès-Metz, Bar-le-Duc, Épinal, Sarreguemines.
Le pilotage pédagogique de la mention repose sur une complémentarité de fonctions, définies par des fiches de mission, entre les directeurs pédagogiques de campus (structure géographique) et les coordonnateurs pédagogiques (structure par champ de connaissances et de compétences). La directrice du département 1er degré et les directeurs pédagogiques des campus traitent l'ensemble des sujets concernant l'organisation de la formation lors de réunions bimensuelles. Les coordonnateurs pédagogiques traitent les aspects pédagogiques de leur champ de connaissances et de compétences relié aux maquettes de formation (arts plastiques ; éducation musicale ; éducation physique et sportive ; formation générale ; français ; histoire-géographie ; langues vivantes ; mathématiques ; mémoire ; numérique-documentation ; sciences et technologies). Ils sont responsables des situations intégratrices toutes communes aux 5 campus.

La directrice du département 1er degré réunit les coordonnateurs au moins 4 fois dans l'année. Le pilotage des stages est inclus dans les missions des directeurs pédagogiques de campus[39]. Cette organisation se veut être garante d'une culture pédagogique partagée intra et intersites, d'une mobilisation optimale des ressources humaines entre les campus et d'une mise en œuvre harmonisée de la formation.

Mentions 2d degré et Encadrement éducatif

Le pilotage des parcours disciplinaires des mention 2d degré et encadrement éducatif est assuré par la directrice du département 2d degré avec les responsables universitaires de parcours qui coordonnent les équipes pédagogiques de leurs parcours respectifs et les coordonnateurs des modules d'enseignement transversaux à l'ensemble des parcours des deux mentions : les modules relevant du Bloc 1 de compétences (langues, système éducatif et publics scolaires) et du Bloc 5 de compétences (mémoire). Le corps d'inspection correspondant à la discipline est associé notamment pour la partie mise en stage et l'orientation de stage en M2 (responsabilité complète notamment). Les responsables de parcours sont réunis au moins quatre fois par an pour des temps de travail commun sur des sujets en rapport avec la mise en œuvre de la formation. La réforme de 2019 ayant déplacé la formation des stagiaires, alors adossée aux parcours MEEF, vers le DIU, les objets de formation qui liaient responsables de formation-corps d'inspection sont devenus plus restreints. Comme pour le 1er degré cette organisation se veut être garante d'une culture pédagogique commune et d'une mise en œuvre convergente de la formation.

Mention Pratiques et ingénierie de la formation

Le pilotage des parcours de la mention PIF est assuré par la directrice de ce département avec les responsables universitaires des parcours. Ceux-ci sont réunis au moins trois fois par an pour des temps de travail commun sur des sujets en rapport avec la mise en œuvre de la formation. En intelligence constructive avec le département Sciences de l'éducation et de la formation (SEF) : un parcours (Ingénierie de formation de formateurs) est en délégation de mise en œuvre à ce département (continuité historique) ; un parcours est porté par un professeur d'Université du département SEF ; le responsable de mention relève de ce département. Comme pour les trois autres mentions, cette organisation se veut être garante d'un cadre commun aux parcours, et d'une mise en œuvre convergente de la formation.

Pour toutes les mentions, une coordination en Langues est en charge de la formation et des évaluations en langues étrangères en étroite collaboration avec la scolarité pédagogique centrale.

b) Modalités de constitution de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle (problématique des 33% de praticiens)

En complément, renseigner l'indicateur « équipe pédagogique pluri-catégorielle » en annexe 1

L'arrêté du 24 juillet 2020, dans son article 5, prévoit qu'au moins un tiers du potentiel d'heures d'enseignement du master MEEF soit mis en œuvre par des professionnels en poste en privilégiant les détenteurs de fonctions de maître formateur ou de formateur académique.

Mention 1er degré

Dans le 1er degré, pour atteindre les 33% attendus, il a été procédé en trois temps :

- Dans un premier temps (2020-2021), l'Institut a recouru, pour une part très majoritaire, à de la coanimation entre formateurs INSPÉ qui assuraient les enseignements et professeurs des écoles maîtres-formateurs (PEMF) nouvellement recrutés. Ce dispositif a été complété par l'augmentation du recours à des personnels de l'Éducation nationale en affectation académique à l'Université. Enfin, pour permettre à des enseignants exerçant sur le terrain à temps plein de prendre part à la formation, l'INSPÉ a recouru à des vacations. Cette première étape visait l'atteinte de 25 % des enseignements réalisés par des enseignants du 1er degré ;
- Un deuxième temps (2021-2022) a visé l'augmentation de la prise en charge, tout en augmentant la prise en charge d'enseignements des maquettes par les personnels de l'Éducation nationale de façon autonome ; ce temps était dépendant de la capacité des institutions scolaire et universitaire à organiser le tuilage entre formation initiale et formation continue pour les personnels enseignants de l'INSPÉ selon un principe d'échange de service équilibré entre les deux institutions ; ce principe d'équilibre est maintenant posé.

[39] Certains champs de connaissances et de compétences comme arts plastiques et langues recouvrent les maquettes du 1er et du 2d degré.

- Dans un troisième temps (2022-2024), ce dispositif s'est stabilisé. Les orientations ont porté leurs fruits puisqu'en 2023-2024 les 32% sont atteints. Les variations observées selon les campus relèvent des contraintes particulières à chacun d'eux et de leur dotation en enseignants et enseignants-chercheurs qui impacte à la marge l'équilibre des 33%.

Tableau synthétique : catégories d'enseignants dans la formation du 1er degré

***La colonne EdE** (enseignants devant élèves) indique le pourcentage d'enseignants devant élèves intervenant dans les maquettes de formation.*

2023-2024													
h enseignants devant élèves	EC	PEMF	EdE1D	AF1D 50%	EdE2D	AF2D 50%	1D	2D	Autres	Total h	EC	EdE	Autres
Bar-le-Duc	166	246	0	0	100	36	246	136	515	1002	16,56%	38,11%	51,41%
Épinal	0	334	164	68	55	398	566	453	698	1709	0,00%	59,62%	40,85%
Montigny-lès-Metz	1248	936	0	0	18	147	936	165	3128	4809	25,95%	22,89%	65,04%
Nancy-Maxéville	1311	1080	16	45	369	168	1141	537	2895	5199	25,22%	32,27%	55,69%
Sarreguemines	237	225	0	0	76	159	225	235	857	1449	16,36%	31,75%	59,14%
INSPÉ	2962	2821	180	113	618	908	3114	1526	8094	14169	20,91%	32,75%	57,12%

EC : enseignants-chercheurs ; PEMF : professeurs maîtres-formateurs ; EdE1D : professeurs des écoles devant élèves ; AF : affectations académiques 1er et 2d degrés ; EdE2D : professeurs du 2d degré devant élèves.

Des points d'amélioration sont envisagés :
- Équilibrer la part d'interventions des enseignants-chercheurs dans les campus d'équilibre ;
- Au regard de l'Axe 3 « développement professionnel des intervenants en formation », il est nécessaire d'approfondir le travail d'acculturation réciproque au service du projet partagé de la formation ;
- Les interventions restent encore majoritairement en modalité de co-intervention. Par ailleurs, elles mobilisent de nombreux intervenants sur des volumes très restreints. Elles sont tributaires des contraintes temporelles liées à leurs fonctions. Elles sont ainsi très ponctuelles pour de très nombreux PEMF. Elles gagneraient à relever d'un volume plus conséquent par professeur autorisant le développement d'un enseignement prenant tout son sens.

Mention 2d degré et encadrement éducatif

Le Rectorat de l'académie de Nancy-Metz a procédé en 2015 au recrutement de professeurs formateurs académiques (PFA), à hauteur de 12 équivalents temps plein, PFA *disciplinaires* et PFA *métier* pour les enseignements transversaux du cadre de référence.
Les PFA disciplinaires ont été répartis équitablement entre les parcours de la mention 2d degré. Un PFA intervient dans la mention Encadrement éducatif. Les modalités et les commissions de recrutement, la lettre de mission et les conditions de la contractualisation ont été définies conjointement (Rectorat-INSPÉ).
Les PFA disciplinaires interviennent majoritairement dans les modules d'enseignement relatifs aux questions didactiques et de gestion de classe (didactisation des savoirs, évaluation des acquis des élèves, différenciation, gestion d'une classe en contexte …) en lien avec le stage (BC2, situations intégratrices 3 et 4).
Les PFA métiers interviennent majoritairement dans les modules relevant du BC1 (contexte d'exercice du métier, situation intégratrice 1).

Ce choix (12 ETP), complété par des affectations académiques et des vacations d'enseignants expérimentés, a permis d'atteindre très rapidement les 33% d'intégration d'enseignants du monde scolaire intervenant devant élèves dans la formation initiale de la mention 2d degré et encadrement éducatif. Cette valeur-cible est dépassée puisque ce pourcentage est aujourd'hui de 42% en moyenne sur les enseignements.

Si une grande majorité de parcours tend vers l'attendu de 33%, quelques-uns sont en dessous, notamment les parcours Allemand (15%), Génie industriel bois (14%), NSI (11%) et Documentation (18%), et, dans une moindre mesure, les parcours Anglais (23%) et Physique-chimie (28%). Cela s'explique par le fait que moins d'enseignements de ces parcours ont été confiés aux PFA au bénéfice de l'accompagnement de stage ; élément qui n'est pas pris en compte dans les attendus de la réforme, ou par des éléments plus conjoncturels (difficulté de recrutement dans la discipline anglais et numérique, par exemple).

Aussi, afin de se rapprocher de l'attendu pour ces parcours, le volume d'interventions des PFA sera rééquilibré par une augmentation de la prise en charge d'enseignements, notamment didactiques. Il est aussi important de mentionner que des PFA interviennent sur le *continuum* en licence pour celles qui portent une orientation enseignement.

Dans le même ordre d'idée, il serait judicieux d'équilibrer les pourcentages d'interventions d'enseignants-chercheurs, notamment lorsqu'ils sont faibles, ce qui est le cas dans les parcours éducation musicale et chant choral ou les parcours de la voie technologique et professionnelle. Ces évolutions impliquent un travail avec les équipes de formation concernées pour que des enseignants-chercheurs, lorsqu'ils existent, investissent des enseignements de la maquette avec une articulation des savoirs théoriques et pratiques. Les faibles volumes horaires concernés ne peuvent ici se résoudre par des recrutements d'enseignants-chercheurs.

Tableau synthétique : catégories d'enseignants dans la formation du 2d degré

	Enseignants-chercheurs	Enseignants et CPE en poste	Autres	Total Htd	Enseignants-chercheurs	Enseignants et CPE en poste	Autres
Allemand	362	93	12	467	77,52%	20%	2,57%
Anglais	766	279	293	1 338	57,25%	21%	21,90%
Arts plastiques	149	170	264	583	25,56%	29%	45,28%
Biotechnologies	460	1 450	389	2 298	20,02%	63%	16,93%
Documentation	234	149	328	711	32,91%	21%	46,13%
Économie-Gestion	303	1 022	230	1 554	19,50%	66%	14,80%
Éducation musicale et chant choral		336	280	616	0,00%	55%	45,45%
Éducation physique et sportive	576	857	643	2 075	27,76%	41%	30,99%
Espagnol	273	246	149	668	40,87%	37%	22,31%
Génie industriel		68	434	502	0,00%	14%	86,45%
Histoire-géographie	671	608		1 279	52,46%	48%	0,00%
Hôtellerie-restauration		224		224	0,00%	100%	0,00%
Italien	147	199	6	352	41,76%	57%	1,70%
Lettres	789	519		1 308	60,32%	40%	0,00%
Mathématiques	437	503	433	1 372	31,85%	37%	31,56%
Maths-Physique-Chimie	70	91	60	221	31,67%	41%	27,15%
Numérique	408	125	73	606	67,33%	21%	12,05%
Physique-Chimie	748	426	146	1 320	56,67%	32%	11,06%
Sciences de la Vie et de la Terre	229	291	218	738	31,03%	39%	29,54%
Sciences et Techniques médico-sociales		258	109	367	0,00%	70%	29,70%
Sciences industrielles de l'Ingénieur	18	149	21	188	9,57%	79%	11,17%
Total	**6640**	**8063**	**4088**	**18787**	**35%**	**43%**	**22%**
				Mini	0%	14%	0%
				Maxi	78%	100%	86%

Tableau synthétique : catégories d'enseignants dans la formation des CPE

Plus particulièrement, pour les CPE, le tableau montre que le taux d'intervention de conseillers principaux d'éducation en face d'élèves est de 57%. La formation bénéficie, en plus d'un support PFA, d'un poste de CPE à mi-temps en affectation académique.

	Enseignants-chercheurs	Enseignants et CPE en poste	Autres	Total Htd	Enseignants-chercheurs	Enseignants et CPE en poste	Autres
Encadrement éducatif	276	405	8	689	40,06%	59,00%	1,16%

Mention Pratiques et ingénierie de la formation

L'équipe de formation de la mention PIF se caractérise par sa pluridisciplinarité en appui sur différents laboratoires de recherche. Les enseignants-chercheurs sont garants de l'inscription de la mention dans une recherche *en* et *sur* l'éducation inscrite dans la pluridisciplinarité des méthodologies scientifiques.

Les étudiants inscrits sont majoritairement des enseignants du 1er et du 2d degré dont une part peut être détentrice d'une certification professionnelle (CAFIPEMF, CAFFA, CAPPEI). Le parcours IFF se distingue par le fait de former également des formateurs de formateurs au sein d'institutions de santé. Ces étudiants sont riches de savoirs de l'expérience mais aussi parfois de savoirs issus de transpositions des résultats de la recherche pour la formation. Il est donc assez logique que leurs pairs interviennent peu dans la formation. Le parcours diplômant qui leur est proposé a pour ambition de leur permettre de bénéficier d'un encadrement universitaire propre à les accompagner dans l'analyse de leur pratique articulée à des contenus à forte valeur scientifique et de pouvoir s'impliquer dans des recherches participatives et des expérimentations.

Dans le cadre de l'accréditation à venir, il est envisagé de renforcer l'action conjointe entre chercheurs et acteurs de terrain. Concrètement, des conventions de partenariat sont en cours d'élaboration avec les services du Rectorat de Nancy-Metz (DAAC – DRANE et service de l'école inclusive), ainsi qu'avec l'IRTS de Lorraine (site de Moselle) et CANOPÉ Lorraine.

Le parcours IP-DIPEA bénéficie d'une pluri-catégorialité représentative de sa spécificité pour former au pilotage de projets éducatifs et formatifs. L'équipe de formation relève d'un équilibre formateurs de l'INSPÉ - intervenants de structures publiques et privées relevant des champs de la culture, des affaires sociales, du sport ou de la santé.

c) État et démarche(s) de déploiement de l'approche par compétences (APC) pour chaque mention

Comme précisé dans la présentation de l'Axe 1, un travail conséquent de deux années (2019-2020) a permis de bâtir, dans le cadre fixé par la loi de 2019 *Pour une école de la confiance*, une offre de formation en APC qui s'est enrichie d'une pédagogie de l'intégration. De nombreux textes ont orienté le travail des équipes de formation et pédagogiques des mentions, plus particulièrement : l'arrêté cadrant la formation universitaire de master[40], notamment quand il s'agit d'évaluer les étudiants, et l'arrêté cadrant nationalement le master MEEF complété de son annexe[41].

Pour œuvrer à l'articulation référentiel de compétences - référentiel de formation définis dans l'annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle*, précitée, le schéma directeur de la formation a été configuré à partir du profil de sortie attendu en fin de master (compétences d'un étudiant de niveau master attendues par l'Université - blocs de compétences du futur professionnel attendues par l'Employeur - 3 blocs).

Une maquette d'évaluation

L'acquisition des 3 blocs de compétences (BC) est nécessaire à l'obtention du diplôme. Aussi, ils ont été **un 1er point structurant** au schéma général et commun aux parcours de formation des trois mentions MEEF. De manière très simplificatrice, les 3 blocs de compétences sont le chapeau de l'offre de formation. Le bloc 2, en raison de sa densité, a été décliné en 3 sous blocs de compétences.
En application des principes de la pédagogie de l'intégration, l'appropriation des compétences par les étudiants se vérifie dans le cadre de situations intégratrices (SI) référées aux blocs de compétences. Pour ces 3 blocs, ont été élaborés collectivement les enjeux et les grandes lignes de ce que devaient recouvrir les 5 situations

[40] Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.
[41] Former aux métiers du professorat et de l'éducation
https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid142150/former-aux-metiers-du-professorat-et-de-l-education-au-21e-siecle.html
-Arrêtés du 18 mai 2019 et du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ».
-Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation **»** Version consolidée au 1 septembre 2020.
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000027907924&dateTexte=20200909
-Xavier Roegiers (avec la collaboration de Mohamed Miled, Ioan Ratziu, Caroline Letor, Richard Étienne, Gaëlle Hubert, Mohamed Dali, *Quelles réformes pour l'enseignement supérieur,* De Boeck Supérieur, 2012.

intégratrices-évaluatrices pour rendre exprimables et lisibles les acquisitions de compétences attendues. La définition de 5 situations évaluatrices et intégratrices complexes, génériques, en lien avec les trois blocs de compétences, et leur hiérarchisation en degré de complexité des semestre 7 à 10 a été posée. Elles constituent la maquette d'évaluation. Pour donner un exemple, le mémoire de master est une situation intégratrice ; les études de cas de la SI 1, proches de la deuxième épreuve orale des concours, sont des situations intégratrices.

La formation dispensée ayant pour objectif de permettre aux étudiants formés d'atteindre au minimum le niveau 2 dans l'ensemble des attendus, conformément à l'annexe précitée, aussi, les niveaux de compétences ci-dessous ont été une référence pour hiérarchiser les attendus des situations intégratrices, et une référence partagée avec les tuteurs de stage, avec des attendus priorisés en M1 et en M2.

Niveau 0	Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.
Niveau 1	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.
Niveau 2	Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.
Niveau 3	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.
Niveau 4	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière interreliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Une maquette de formation

Dans le même temps, un schéma de formation (maquette de formation) conduisant et reposant sur les activités universitaires et professionnalisantes a été bâti : les modules d'enseignement et leurs contenus ont été conçus pour permettre l'appropriation et la mobilisation de connaissances, de savoir-faire et de postures par l'étudiant afin qu'il développe les attendus de compétences jugés nécessaires pour réussir dans les situations intégratrices, et *in fine* obtenir la validation des blocs.

Les modules d'enseignement (ME) ont été organisés par grands registres ciblés à partir du référentiel de formation de l'annexe, **2ème point structurant.** Ils sont à l'interface blocs de compétences - blocs d'enseignements définis par l'annexe, **3ème point structurant**[42]. Ces ME ciblés ont été ajustés à la ventilation préconisée par l'annexe pour chaque bloc d'enseignement. Une matrice de calcul a été conçue pour s'assurer et attester que le volume horaire des ME répondait conformément aux pourcentages préconisés pour les blocs d'enseignement. Les annexes 2 et 3 décrivent ces pourcentages pour les trois mentions concernées. Il est à préciser que pour le 2d degré, les modules disciplinaires en lien avec les savoirs à enseigner sont au maximum de ce qu'autorisait la matrice.

Les équipes de formation et pédagogiques ont pris appui sur l'existant des maquettes de formation de l'accréditation 2018. Nombre d'UE ont trouvé toute leur place dans le nouveau schéma de formation mais les enseignements ont nécessité d'être revisités au service de la nouvelle cohérence d'ensemble.

À un niveau micro, la rédaction des fiches descriptives des situations intégratrices présente la prise en compte des attendus sur les compétences en récapitulant ceux qu'elles évaluent. Elles ont vocation à servir de contrat pédagogique avec l'étudiant. De manière similaire, la rédaction des fiches descriptives des modules d'enseignement assure la prise en compte des éléments requis dans les blocs de compétences comme éléments incontournables à travailler dans les modules, avec l'objectif de préparer la montée minimale des étudiants au niveau 2 sur 4 des attendus sur les compétences à la fin du M2.

Pour conclure, l'architecture sous-jacente à la construction des maquettes est commune aux 4 mentions - sans la contrainte de blocs d'enseignement pour la mention PIF. Elle a été minutieusement décrite dans le dossier «Document de l'offre de formation de l'INSPÉ de Lorraine à la rentrée 2021 ».

Les schémas suivants retracent l'état de l'approche par compétences à l'INSPÉ de Lorraine pour les trois mentions MEEF 1er degré, 2d degré et Encadrement Éducatif.

[42] L'annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle* » du cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF définit 3 blocs de compétences qui englobent chacun une série d'attendus, des objectifs et des axes de formation. Cette annexe définit aussi 4 blocs d'enseignements qui se répartissent selon des pourcentages à respecter sur les 800 h de formation.

INSPÉ de Lorraine : L'approche par compétences par la pédagogie de l'intégration

Exemple du master MEEF, mention 1er degré - Professorat des Écoles

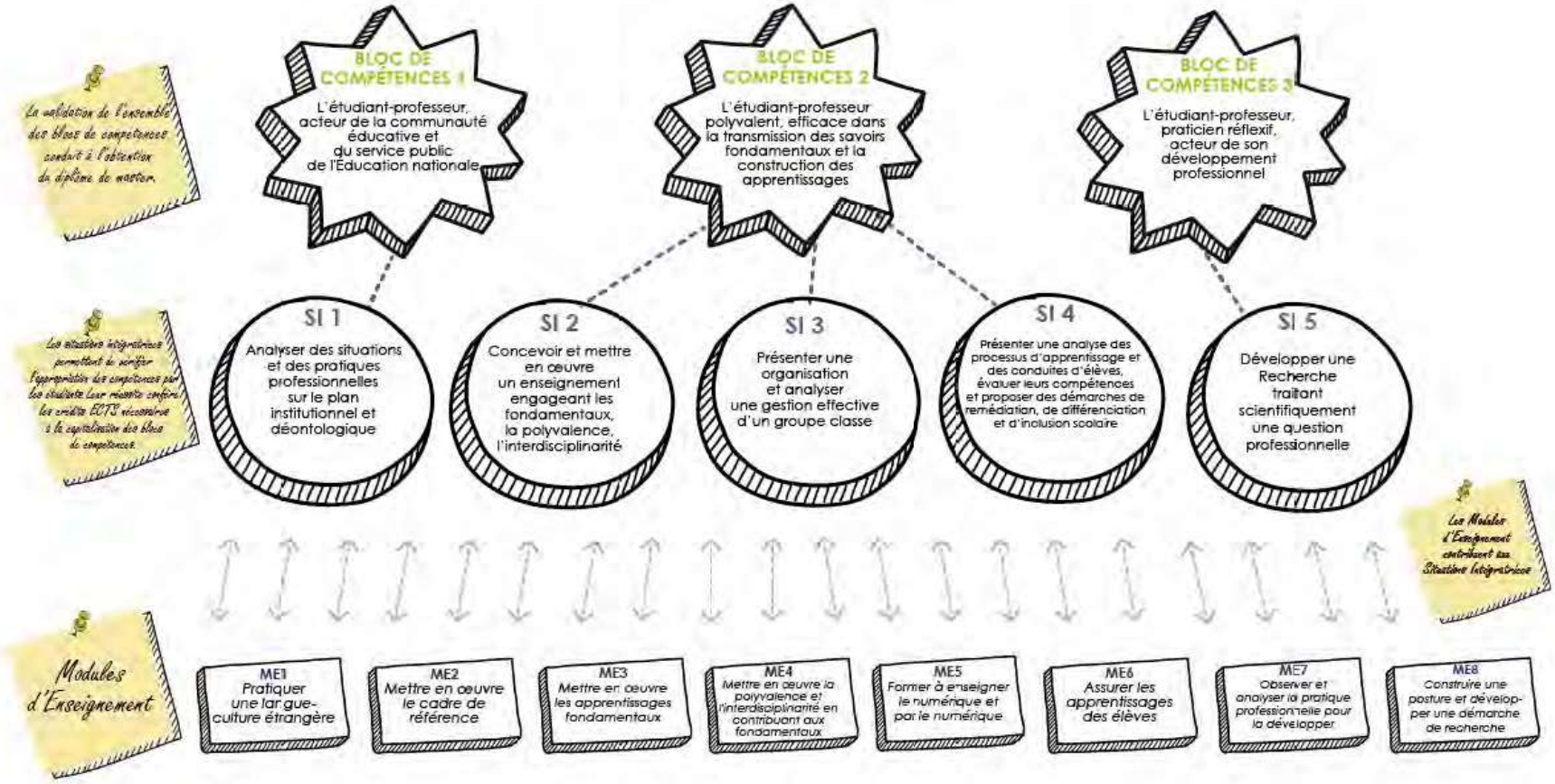

INSPÉ de Lorraine : L'approche par compétences par la pédagogie de l'intégration

Exemple du master MEEF, mention 2nd degré

La validation de l'ensemble des blocs de compétences conduit à l'obtention du diplôme de master.

BLOC DE COMPÉTENCES 1
L'étudiant-professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Education nationale

BLOC DE COMPÉTENCES 2
L'étudiant-professeur pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages

BLOC DE COMPÉTENCES 3
L'étudiant-professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Les Situations Intégratrices permettent de vérifier l'appropriation des compétences par les étudiants. Leur réussite confère les crédits ECTS nécessaires à la capitalisation des blocs de compétences.

SI 1
SE POSITIONNER ET AGIR dans l'Institution, en fondant ses décisions sur des principes éthiques et déontologiques, et les valeurs de la République

SI 2
CONCEVOIR un enseignement en mobilisant les savoirs de la discipline, donner du sens pour faciliter l'engagement des élèves, concevoir des évaluations adaptées.

SI 3
METTRE EN ŒUVRE et conduire un enseignement (séance), adapté à un public donné, gérer une classe en situation (dans un monde réel ou simulé)

SI 4
PRÉSENTER et ANALYSER une activité effective d'apprentissages d'un groupe classe en situation

SI 5
PRÉSENTER et SOUTENIR un mémoire de master

Les Modules d'Enseignement contribuent aux Situations Intégratrices

Modules d'Enseignement

ME1 Pratiquer une langue vivante étrangère

ME 2 Agir selon les fondements institutionnels, réglementaires et éthiques

ME 3 Mobiliser les savoirs propres à la discipline et l'épistémologie pour enseigner

ME 4 Maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement

ME 5 Concevoir, mettre en œuvre et réguler les apprentissages. Évaluer les acquis des élèves. En avoir une approche réflexive.

ME 6 Gérer une classe en contexte. En avoir une approche réflexive.

ME 7 Construire une posture réflexive, construire une posture de recherche

INSPÉ de Lorraine : L'approche par compétences par la pédagogie de l'intégration

Exemple du master MEEF, mention Encadrement Éducatif (CPE)

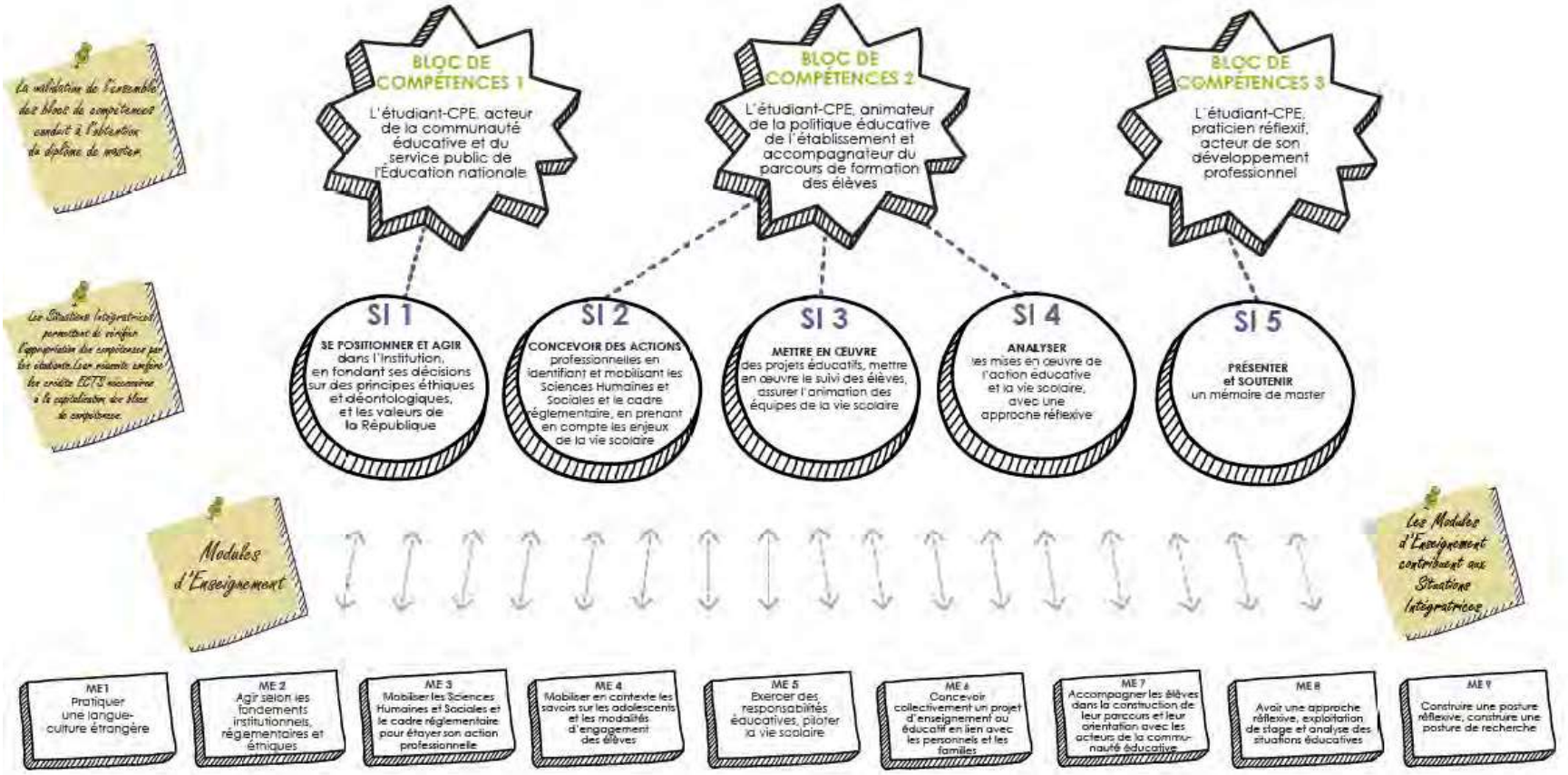

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)

Pour revenir plus précisément aux maquettes d'évaluation, celles-ci portent les situations intégratrices-évaluatrices et leurs épreuves respectives, ainsi que leur part de contribution aux blocs de compétences. La réussite des épreuves qui leurs sont associées, et donc la satisfaction des attendus de formation par les étudiants, contribue à l'obtention de blocs de compétences (BC). Avec cette approche, le document des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) de l'Université a été travaillé pour le rendre robuste réglementairement auprès des instances de l'Université. De même, un énorme travail d'explicitation, de technicité, a été nécessaire pour traduire cela dans le système d'information de l'Université.

Il a été aussi posé dans les M3C, que si cela était jugé acceptable par le jury de fin d'année, une situation intégratrice du 1er semestre non validée pouvait le devenir si la situation intégratrice de même numéro du 2ème semestre était obtenue (selon le principe de la complexité croissante des compétences). Les deux premières années de mise en œuvre ont aussi amené à avoir une vigilance sur le fait qu'un bloc de compétences, en raison de la non compensation entre les blocs, ne soit pas discriminatoire sur les autres, ou qu'une épreuve de situation intégratrice ne le soit pas non plus.

Une démarche qualité est menée au sein des jurys pour confirmer la pertinence de ces choix à chaque session.

Perspectives

La conduite du changement dans la conception et la mise en œuvre de l'évaluation dans son acception la plus large est à poursuivre : articulation des apports des modules, qualité des situations intégratrices, identification sur le master - et sur le *continuum* licence-master - du socle essentiel de connaissances par suppression des redondances ; mais aussi cohésion et élargissement du collectif autour des situations intégratrices (par exemple, les acteurs du stage). Le système installé devrait être transformant dans la durée, justement parce qu'il initie un collectif de formateurs autour d'une même situation intégratrice.

Ce travail d'ingénierie avec une granularité plus fine est à faire avec les équipes de formation et pédagogiques pour donner au système bâti son déploiement complet mais aussi en raison d'une évaluation en session unique. Il le sera en lien avec les principes de la pédagogie de l'intégration : construction d'une situation complexe ciblée suffisamment ouverte pour permettre des expressions différentes de résolution ; propositions d'évaluations intermédiaires accompagnatrices de l'intégration des acquis pour permettre à l'étudiant de se situer par rapport à la maîtrise les attendus visés avant de composer ; préparation dans les modules d'enseignement à la situation intégratrice (même classe de tâches complexes à réaliser). Autant de gestes de formation qui ne sont pas forcément habituels. Ces modalités devraient pouvoir inclure dans le processus de formation, les étudiants éloignés des savoirs académiques et faire entrer d'autres étudiants dans la réalité du métier.

Dans la mention PIF, chacun des parcours a fait l'objet d'une reconfiguration pour la mise en œuvre de l'APC, et possède son propre référentiel de compétences fondant les blocs d'enseignement et les situations intégratrices d'évaluation. La conception et mise en œuvre de ces parcours en équipes relativement restreinte d'enseignants favorise une approche programme et une communication fluide auprès des étudiants, facilitant la compréhension du public de enjeux de l'APC (résultats de l'enquête auprès des étudiants 2023-2024).

En revanche, la place du mémoire de recherche questionne les étudiants au regard de l'APC, cette évaluation n'étant perçue que par la moitié des étudiants enquêtés comme relevant d'une situation intégratrice. Des travaux devront être menés autour de la place du mémoire de recherche dans la construction de la professionnalisation au sein des différents parcours, afin d'améliorer sa perception en tant qu'espace de formation à et/ou par la recherche.

d) Principes de mise en œuvre de l'alternance et des stages

L'alternance intégrative est au cœur de la dynamique de formation du master MEEF.

Les finalités et modalités de stages sont réfléchies dans une perspective de progressivité en termes de compétences attendues. Le stage est conçu comme un lieu et un temps de formation en lien et réciprocité forte avec les autres temps de formation à l'INSPÉ. Le lien stage-formation à l'INSPÉ trouve sa place dans au moins deux des situations intégratrices du BC2, et une du BC1, avec une forte valence dans les semestres impairs. Ces liens gagneraient à être construits plus explicitement (Axe 1). Enfin, le stage est un lieu d'observation, de pratique et d'expérimentation et permet de nourrir la réflexion des étudiants stagiaires qu'ils formalisent dans le cadre de leur mémoire (BC3).

Stages en mention 1er degré, 2d degré, encadrement éducatif

La 1ère année du cycle master intègre un équivalent de 6 semaines de stages pour initier l'alternance avec l'équivalent d'une semaine pour tester la responsabilité pédagogique. Les étudiants qui étaient en contrat de préprofessionnalisation (AED) et qui le souhaitent continuent sous ce même mode d'alternance et de statut.
Le stage de pratique accompagnée de M1 se déroule de la manière suivante :

- **1er degré :**

- sous forme massée : 2 périodes de stages de 1 semaine au 1er semestre + 1 période de stage de 2 semaines au 2d semestre ;
- sous forme filée : 1 période de stage filé à raison de un à deux jours par semaine pour une durée totale de deux semaines. Les quatre derniers jours sont en responsabilité pédagogique tout au long de la journée.

- **2d degré**[43] **:**

- 2 semaines massées de stage équivalent temps plein au 1er semestre
- 4 semaines massées de stage équivalent temps plein au 2ème semestre avec la dernière semaine en responsabilité pédagogique accompagnée.

- **Encadrement éducatif :**

- 3 semaines massées au 1er semestre et 3 semaines masses au 2ème semestre.

L'orientation de stage pour la deuxième année de master (stage en responsabilité ou stage en pratique accompagnée) s'appuie sur trois indicateurs : un indicateur de maîtrise de la compétence à enseigner, un indicateur du niveau de formation de l'étudiant et un indicateur de son souhait de modalité de stage. La période de stage en responsabilité pédagogique, plus particulièrement, et les comptes rendus rédigés par les enseignants d'accueil en lien avec les compétences servent à l'élaboration du premier indicateur.

L'ensemble des opérations : communication (présentation par des étudiants de M2 des modalités de stage), recueil des données, choix d'orientation de stage, puis attribution des lieux d'affectation du stage de M2, s'appuie sur un protocole stabilisé défini conjointement dans le cadre du COMLI et ajusté chaque année. Dans le 1er degré, environ 40% des étudiants sont en responsabilité, 25% dans le 2d degré et 40% pour encadrement éducatif.

La 2de année du cycle de master se diversifie selon la nature et l'organisation de l'alternance à tiers-temps sur l'année. Le stage rapporté au master occupe environ la moitié du temps de travail de l'étudiant (1500 h par an), quelle que soit la nature du stage.

Les valeurs cibles sont les suivantes	Semestre 7	Semestre 8	Semestre 9	Semestre 10	Total
crédits ECTS stages	3	5	9	9	**26**
crédits ECTS mémoire	4	4	4	8	**20**
crédits ECTS hors stage et mémoire	23	21	17	13	**74**

[43] Les modalités de stage sont différentes pour quelques parcours disciplinaires : EPS et documentation, 8 semaines de stage à mi-temps au 2ème semestre ; parcours Enseignement Technologique et Professionnel, 3 semaines massées + 3 semaines massées.

Les étudiants de 2ème année se répartissent sur 4 types de stages :

- un stage au sein de l'Éducation nationale en pratique de responsabilité (PR) en contrat de 12 mois consécutifs à tiers-temps pour un équivalent de 12 semaines pleines ; entre un tiers des étudiants à un quart en moyenne pour le 2d degré depuis 2020, une légère augmentation 45% dans le 1er degré depuis 2020 ;
- un stage en pratique accompagnée d'un équivalent de 12 semaines pleines au sein de l'Éducation nationale, offrant le plus possible de la pratique en responsabilité pédagogique ; ce stage doit pouvoir être offert à tout étudiant en 2ème année de master MEEF qui ne dispose pas d'un stage sous contrat ;
- un stage de 12 semaines pleines réparties sur trois périodes de 4 semaines pour les étudiants de la mention Encadrement éducatif, qu'ils soient en contrat (plus de 60% des étudiants en moyenne) ou en pratique accompagnée ;
- un stage au sein de l'Éducation nationale pour les étudiants en contrat de préprofessionnalisation (AED) à raison de 8h/semaine pour un équivalent de 12 semaines pleines ; entre 20 et 30 étudiants en moyenne en 2d degré, entre 10 et 12 en 1er degré (1 seule cohorte 2023).

Les discussions entre partenaires du monde scolaire et du monde universitaire ont posé le principe d'un stage contractuel à tiers-temps sous forme filée sur toute l'année du M2 pour les mentions 1er et 2d degré. Le stage filé en 1er degré est complété de plusieurs stages massés de 1 à 2 semaines.
Les stages de pratique accompagnée calquent leurs organisations sur celle du stage rémunéré, permettant de dédier des temps spécifiques au stage et à la formation identiques.
Une difficulté dans le 2d degré est liée à l'articulation de la répartition du temps hebdomadaire de stage et du temps universitaire, avec en sus la problématique des déplacements coûteuse, financièrement et temporellement.

Le tutorat
Tout étudiant placé en stage bénéficie d'un tutorat mixte, c'est-à-dire d'un suivi en école ou établissement, et d'un suivi dans le cadre de la formation, avec des temps de dialogue formalisés entre les tuteurs. Le tutorat mixte est plus conséquent en M2 et comprend une visite formative pour les étudiants en contrat.

Dans le 2d degré, en coordination avec l'EAFC, et dans le cadre du PrAF, un plan de formation est proposé aux tuteurs de M1, M2, FS-MT et FS-TP, ainsi qu'un ensemble de documents (capsules, formulaire de compte-rendu de stage, cahier des charges, bilan d'assiduité, bilan des compétences attendues). Le cahier des charges précise le rôle de chacun des tuteurs et décline la progressivité des attendus en termes de compétences pour chaque année. Par ailleurs, une page sur le site du Rectorat, conjointement construite, est dédiée aux tuteurs établissement.

Le suivi est assuré par 1h dédiée en M1 et 2h (ou 3h) dédiées selon la nature du stage effectué en M2. Il comprend à la fois un dialogue tuteur terrain-tuteur INSPÉ pendant la période de stage, mais aussi un temps de bilan plus général sur le semestre écoulé, notamment si l'étudiant est en difficulté. En M1, le suivi a aussi pour fonction d'aider à l'orientation du choix de stage en M2 (pratique accompagnée ou responsabilité).

Mobilité internationale et stages

Il est à noter que la nouvelle organisation des stages facilite un accroissement de la mobilité des étudiants vers des stages à l'étranger en première année du master, par exemple sous la forme de stages courts, le plus souvent en responsabilité, généralement dans des écoles françaises, sans que cela soit contraint. En revanche, l'organisation filée du stage en deuxième année n'est pas facilitante.

Actuellement, chaque année, en moyenne 200 étudiants dans le 1er degré effectuent un stage ou une mobilité d'une à deux semaines à l'étranger, la plupart du temps dans un établissement scolaire et pour trois quarts d'entre eux, en responsabilité de classe, soit en moyenne 20% des étudiants. Dans le 2d degré, la moyenne est plutôt de 3%. Une sensibilisation forte est envisagée.

e) Contenus et volumes horaires de la formation sur les enjeux transversaux et sociétaux : laïcité / égalité filles-garçons / valeurs de la République / droits et obligations des fonctionnaires / élèves à besoins éducatifs particuliers, sensibilisation et formation aux enjeux de la transition écologique, etc.

Laïcité / égalité filles-garçons / valeurs de la République / droits et obligations des fonctionnaires / élèves à besoins éducatifs particuliers

L'inscription dans la formation des enjeux transversaux et sociétaux, laïcité, valeurs de la République, éducation à la citoyenneté, droits et obligations des fonctionnaires, mais aussi, égalité filles/garçons et scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP), est clairement identifiée dans les trois mentions. Les cahiers des charges publiés sur ces sujets (36h laïcité, 18h égalité filles-garçons, et 25h EBEP)[44], l'annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle*, ont accompagné leur déclinaison par les équipes pédagogiques en charge de ces enseignements au sein des blocs de compétences.

Si ces questions relèvent principalement des compétences en lien avec le BC1 du référentiel « L'étudiant-professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale », elles traversent le BC2 « L'étudiant-professeur pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages » ou « L'étudiant-professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages » et peuvent être un des sujets du BC3 « L'étudiant-professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel » en étant approfondies dans la situation intégratrice relative au mémoire de master MEEF.

Aussi, ces sujets sont traités dans une double cohérence : dans les modules du BC1 (approche transversale) et dans les modules du BC2 (approche disciplinaire, didactique, et mise en situation professionnelle). Dans le 2d degré et encadrement éducatif, la formation au BC1 est commune à l'ensemble des parcours MEEF (groupes inter-parcours). Les volumes consacrés à ces questions se répartissent dans le volume global de formation en lien avec le BC1. Il est respectivement de 99h et de 120h, pour le 1er et le 2d avec une moyenne de 20h par semestre, et dans le BC2, en moyenne 12h par semestre.

Les problématiques institutionnelles sont abordées en S7, les problématiques déontologiques en S8 (en lien avec l'augmentation de la présence en stage), la question de la transmission des valeurs en S9 et S10. Les approches philosophiques et historiques sont surtout présentes en M1, l'approche juridique court le long du master, en lien notamment avec les stages.
La formation est conçue de manière à faire de la transmission des valeurs de la République, du principe de laïcité et du principe d'égalité les fondements d'une culture professionnelle commune de référence, réflexive et d'actions, pour tous les étudiants. Ces principes sont des fils rouges qui nourrissent tout sujet et sont mobilisés pour toute question à examiner. L'appropriation de ces valeurs et principes par les étudiants est travaillée prioritairement au tout début de la formation.

Pour exemplifier, dans le 2d degré en semestre 8, un module du BC1 traite la question d'égalités-inégalités. Sont abordés le principe d'égalité des élèves, entre les élèves, le respect d'autrui, la lutte contre toutes formes de discrimination et de violence. Un autre module du BC1 traite l'éducation à la citoyenneté numérique (culture numérique respectueuse de la loi, s'appuyant sur les valeurs républicaines dans l'usage des réseaux sociaux).

Dans les modules d'enseignement en lien avec le BC2, le socle - laïcité, valeurs de la république, égalité - trouve un ancrage disciplinaire et dans les gestes professionnels de l'enseignement-apprentissage. Par exemple, dans le 2d degré, dans les modules « maîtriser les savoirs didactiques de la discipline nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement », des apports sont spécifiquement dédiés à « maîtriser les savoirs disciplinaires, leur didactique et leur pédagogie au regard de la transmission des principes et valeurs de la République. Être en mesure d'appréhender les phénomènes de contestation des savoirs et d'atteinte à la laïcité et valeurs de la République, et apprendre à y réagir ».

[44] Arrêté du 16 juillet 2021 fixant le cahier des charges relatif au continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation concernant la laïcité et les valeurs de la République ; Formation à l'égalité filles-garçons, Cahier des charges pour un continuum de formation obligatoire des personnels enseignants et d'éducation, MENJS, 2021 ; Arrêté du 25 novembre 2020 fixant le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Dans la mention 1er degré, le module du BC2 « mettre en œuvre et analyser les gestes professionnels de l'enseignant », en semestre 8, traite « tenir compte des mécanismes du système de genre dans ses pratiques pédagogiques et éducatives (gestion des sanctions, de la prise de parole…) ».

Connaissances et compétences sur ces questions sont évaluées doublement car elles le sont au moins dans deux situations intégratrices relevant respectivement des blocs BC1 et BC2 (situations intégratrices 3 et 4), tout en étant en lien avec le stage). Cette double valence n'est pas très loin de celle qui a été retenue pour la deuxième épreuve orale du concours.

Il est à préciser que les deux coordonnateurs du BC1 des mention MEEF organisent chaque année un temps de formation de l'équipe de formateurs dans le cadre « projets de formations de formateurs » (Axe 2). La constitution en parallèle d'un espace numérique dédié à ces thématiques à destination des étudiants et des formateurs a pour objectif d'être en accord sur un socle de références établi collégialement et de constituer une culture commune de référence en la matière au sein de l'Institut.

Par ailleurs, dans le cadre de la semaine de la laïcité à l'École, la référente Laïcité de l'INSPÉ organise chaque année sur l'ensemble des campus de l'INSPÉ, en lien avec les partenaires de l'École, différents temps de formation et ateliers à destination des étudiants de master MEEF et des formateurs. Le jeu « À l'école de la laïcité », créé pour un des ateliers de cette journée par un formateur d'histoire-géographie avec les étudiants du 1er degré d'un des campus, a été lauréat du « Prix de la laïcité de la République » lancé par le gouvernement (2021). Le jeu aborde la laïcité et les faits religieux à travers des questions dont les réponses permettent de découvrir ou de retrouver les 15 articles de la Charte de la laïcité. Il a été commercialisé aux éditions Bordas.

Dans la mention PIF, chacun des parcours aborde ces questions selon des modalités et des échelles différentes : le parcours Éthique et pratiques d'enseignement propose un nombre important de modules d'enseignement pouvant se rattacher à la question : Module « questions éthiques » (18h) / module « réflexion égalité filles/garçons » (18h) / module « profession et déontologie » (18h) / module « transmission des valeurs en éducation » (18h). Le parcours Pratiques numériques en éducation propose deux modules : « éthique et déontologie du numérique » (12h) et Risques et usages des écrans en éducation (12h). Le parcours Ingénierie pédagogique propose le module « éthique et déontologie de la formation » (18h). Les parcours Éducation et pratiques inclusives et Ingénierie de la formation de formateurs ne proposent pas de modules spécifiques mais traitent les questions des valeurs en formation de manière transversale.

Sensibilisation à l'enseignement défense et sécurité

L'enseignement de la défense a été inscrit à l'article L312-12 du Code de l'éducation. L'éducation à la défense peut se définir comme l'enseignement et la sensibilisation des élèves et des équipes pédagogiques à l'organisation, aux missions et aux enjeux de la défense et de la sécurité nationale. Transversale, elle concerne toutes les disciplines. Vectrice des valeurs de la République, elle participe activement aux différents parcours éducatifs, notamment au parcours citoyen. Le bulletin officiel n°43 du 24 novembre 2016[45] précise que la réussite de cette démarche est indissociablement liée aux compétences des enseignants chargés de délivrer cet enseignement et préconise, qu'ils bénéficient d'une formation initiale adéquate dès leur passage dans les INSPÉ, puis complétée et étendue en formation continue. Il est aussi demandé que ces formations encouragent, chaque fois que possible, les rencontres avec les acteurs du ministère de la défense.

Un partenariat Rectorat (conseiller défense auprès du Recteur) - INSPÉ de Lorraine (référente défense-sécurité) - état-major de la zone de défense et de sécurité Est (ministère des armées) s'est construit au cours de l'année 2023-2024. L'équivalent d'une journée de formation à destination des étudiants des parcours de la mention 2d degré et encadrement éducatif (HG et CPE) et des fonctionnaires-stagiaires en responsabilité de mi-temps a été mis en œuvre. Le partenariat a abouti à un « RDV de l'INSPÉ » sur « Les enjeux actuels de l'enseignement de Défense dans le second degré : Cybersécurité, défense et transposition didactique », en juin 2024 (Axe 3, formation de formateurs) : https://inspe.univ-lorraine.fr/entendu-episode-36

[45] « Développer les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale » en application du protocole interministériel du 20 mai 2016 : « Développer les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale »

Comme précisé dans l'Axe 1, la possibilité d'un parcours-itinéraire spécifique au sein du master MEEF et en appui sur des modules intra-MEEF et internes à l'Université est à examiner - en convergence avec les propositions de formation de l'Université de Lorraine (création récente d'une formation certifiante « Certificat Défense et Sécurité » en partenariat avec l'état-major précité) pour les étudiants de master sans prérequis, ni spécialité de cursus de formation -.

Sensibilisation et formation aux enjeux de la transition écologique

La sensibilisation aux enjeux de la transition écologique est une des dimensions des Responsabilités sociales et environnementales portées par l'Université. Le premier cycle comporte un module de sensibilisation SENSE obligatoire. Le Code de l'éducation précise que les INSPÉ « organisent des formations au respect et à la protection de l'environnement et à la transition écologique ». Plusieurs registres de sensibilisation et d'actions ont été envisagés dans une perspective systémique.

Côté formation, la sensibilisation trouve sa place, sans qu'un module y soit spécifiquement dédié, dans les modules du numérique (écosystème numérique et sobriété numérique) des mentions ; plus particulièrement pour le 1er degré, dans les modules de l'éducation morale et civique, de sciences, et dans ceux où se travaillent les activités d'apprentissage en lien avec les programmes scolaires mais aussi dans les supports utilisés ; dans le 2d degré et encadrement éducatif, la sensibilisation se fait davantage dans la partie disciplinaire, d'autant plus que les items des épreuves écrites du concours sont relatifs à ses enjeux, et dans les modules transversaux du BC1. La MPLS propose aux professeurs du 1er et du 2d degrés une offre de formation disciplinaire et interdisciplinaire (6 sessions) qui leur permet de s'approprier les clefs de lecture sur les enjeux de la transition écologique et du développement durable et de les intégrer dans leurs enseignements. Les tiers-lieux éducatifs, lieux de formation, sont porteurs de cette thématique (Axe 4). L'ensemble gagnerait à être rendu lisible et explicite (recommandation du COSP, février 2023).

Plusieurs autres registres de sensibilisation et d'actions contribuent à cet objectif dans une perspective holistique. Ainsi, l'INSPÉ s'inscrit dans des démarches éco-responsables. L'organisation et les modalités du travail des personnels et des usagers sont pensées au regard de leur empreinte écologique :

- formes de travail : supports numériques, échanges de productions ;
- mobilité et déplacements : covoiturage, acceptation de transferts site d'affectation des stagiaires - site de formation, acculturation à des modalités alternatives de visites (à venir) ;
- création d'une mascotte qui communique régulièrement des préconisations pour diminuer l'empreinte écologique (ensemble des étudiants et stagiaires et formateurs)

f) Mise en place de la certification et de l'expérimentation PIX + Edu, notamment 'Les essentiels'

Le numérique comme outil didactique

La prise en compte du numérique dans le master MEEF vise deux objectifs, celui de former au numérique et celui de former par le numérique : respectivement favoriser le développement d'une culture numérique par les étudiants et leur permettre de découvrir et d'adopter les techniques du numérique pour la conception et la mise en œuvre de leurs enseignements.

Les compétences numériques comme outil didactique et pédagogique sont construites en 1er degré dans une série de modules d'enseignement spécifiques au numérique et dédiés aux aspects transversaux des différentes disciplines (36h), dans le 2d degré et encadrement éducatif dans des modules transversaux aux parcours (12h) et dans les modules didactiques (en moyenne 20h). La formation aux compétences associées et la mobilisation de ces compétences se réalisent sur les deux années du master. Elle prend appui sur le CRCN-Édu (cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation). Le référent numérique coordonne l'ensemble, met à disposition des ressources pour les formateurs, supervise la certification du volet « humain » du CRCN-Édu.

La certification

L'arrêté cadre du master MEEF (24 juillet 2020) préconise que la maîtrise des compétences numériques des étudiants soit attestée par une certification. Celle-ci s'appuie sur le référentiel CRCN-Édu et atteste des compétences professionnelles dans l'usage pédagogique des technologies numériques, communes à tous les enseignants et formateurs pour l'exercice de leur métier dans ses dimensions pédagogiques, éducatives et citoyennes.

Le processus de certification s'appuie sur deux volets, un volet automatisé (qui relève de la formation continue) et un volet humain (qui relève de la formation initiale en INSPÉ) :

- la session de certification PIX+Édu, à évaluation automatisée, intègre les compétences numériques transverses du CRCN en relation avec les métiers de l'éducation et les compétences spécifiques du CRCN Édu. Elle a pour objectif la délivrance « automatique » d'une attestation de réussite, sous forme de badge, non opérationnelle à ce jour[46].
- le volet humain est assuré par l'INSPÉ. Il repose sur la validation de compétences attestant de la maîtrise effective de gestes professionnels accomplis en situations concrètes. Parmi celles-ci, figure au moins une situation réelle d'enseignement mise en œuvre par le candidat.

En Lorraine, les étudiants à l'INSPÉ sont positionnés à un niveau d'acquisition des compétences concernées, en appui de leur formation. Pour répondre aux exigences de cette partie de la certification, l'INSPÉ de Lorraine a mis en place un dispositif qui permet de constituer un dossier numérique, support à la validation des compétences du volet humain. La démarche relève d'une démarche volontaire de la part des étudiants.

Ainsi, si le niveau de maîtrise des compétences numériques professionnelles du CRCN-Édu est apprécié par deux évaluations complémentaires qui conditionnent conjointement l'obtention de la certification, l'INSPÉ délivre une attestation de suivi de formation et du niveau de compétences atteint (1 ou 2) sur le volet humain : la pratique professionnelle est le marqueur de la formation en INSPÉ. La commission de formateurs qui examine ces dossiers est à la charge de l'Institut. Pour l'année 2023-2024, dans le 2d degré, 1/3 des étudiants (9 parcours concernés), ont présenté et validé un niveau initié ou confirmé (0,2% n'ont rien validé). Dans le 1er degré, 37% des étudiants se sont présentés : 94 étudiants ont obtenu un niveau initié, 38 ont obtenu un niveau confirmé, 11 ont participé sans remettre l'intégralité de ce qui était demandé. Au plan national, l'INSPÉ de Lorraine a plutôt bien participé, que ce soit dans le 1er ou le 2d degré.

Par ailleurs, l'INSPÉ de Lorraine, du fait d'une équipe de formateurs pluri-catégorielle très engagée dans le numérique, est partie prenante avec 5 autres INSPÉ, de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir », AMI CMA porté par PIX en partenariat avec CANOPÉ. Le projet est piloté par l'INSPÉ de Toulouse. L'objectif de ce projet « Pix+ Impact(s) » est de permettre le développement d'une version 2 du dispositif Pix+Edu destiné aux enseignants en formation initiale et continue en intégrant les retours de la phase pilote, d'en faciliter l'adoption et d'en mesurer l'impact scientifiquement. Le projet, d'une durée de trois ans, a été validé en novembre 2024.

g) Mise en œuvre du CAPEFE (certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger)

L'INSPÉ propose depuis la rentrée 2022, en partenariat avec l'EAFC, une formation et une certification au CAPEFE (https://u2l.fr/capefe). L'objectif de la formation de 30 heures est de préparer les personnels enseignants de l'académie Nancy-Metz et des étudiants MEEF, intéressés par des perspectives d'enseignement à l'étranger en contexte plurilingue. Le Rectorat, co-financeur, est le partenaire institutionnel (convention 2021-22-2025-26).

Localement, l'INSPÉ de Lorraine organise cette formation à distance pour un public disséminé sur la zone géographique de l'Académie. La formation se répartit entre activités synchrones ou asynchrones. Elle est fixée selon un calendrier annuel, concentré sur quatre mois de formation. La formation se construit en appui sur les ressources de l'INSPÉ de Lorraine et les apports de la recherche, en particulier ceux développés au laboratoire ATILF (UMR 7118). L'INSPÉ organise une session d'épreuves au CAPEFE par année universitaire, en fin de semestre 2.

[46] La nouveauté opérationnelle pour la rentrée 2024 proposé par PIX sont deux parcours « simplifiés » et dénommés les essentiels. Les étudiants qui suivraient ces parcours se verraient délivrer une attestation de réussite de niveau 1 ou 2 par PIX. La loi du 21 mai 2024 modifie l'article L312-9 du Code de l'éducation : « Afin de renforcer et de valoriser la culture numérique professionnelle des membres du personnel enseignant et d'éducation, les membres volontaires peuvent également bénéficier d'une attestation de leurs compétences numériques professionnelles » https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000049571494. Nous restons dans l'attente des autorisations.

Le CAPEFE a cette spécificité de proposer en formation continue une modalité de formation permettant des échanges entre collègues des premiers et seconds degrés. C'est une dimension importante, car dans les EFE, l'intercycle et l'interdegré sont favorisés par le fait que les établissements regroupent en général des élèves de la maternelle au lycée. L'intérêt et la richesse des échanges sur les pratiques entre collègues aux contextes et spécialités différentes est ainsi valorisé et formateur.

Trois promotions d'une trentaine d'étudiants ont été accueillies sur les trois premières années, avec un taux de réussite de 90%.

3.3 Place de la recherche

L'adossement en formation initiale, continuée et continue à la recherche se lit à trois niveaux complémentaires :

- la sensibilisation à la démarche scientifique et à l'éthique de la recherche dans les formations initiales : le mémoire de master MEEF à réaliser par les étudiants et l'écrit et l'entretien professionnels à réaliser par les fonctionnaires-stagiaires en responsabilité professionnelle de mi-temps et de temps plein traduisent la volonté d'une unité de conception sur le *continuum*, celle de développer les compétences pour agir avec une posture de recherche. L'objectif priorisé du mémoire est de produire des savoirs sur l'agir professionnel et plus particulièrement sur « son » agir professionnel de manière contextualisée ;
- la formation en appui elle-même sur les apports actualisés de la recherche, les démarches (posture d'étayage, de réflexivité, d'expérimentation), et les effets dans les gestes professionnels des résultats de recherche en éducation (Axe 3) ;
- l'implication des étudiants, enseignants et formateurs aux recherches dites actions, collaboratives ou participatives en les incluant dans les projets de recherche menés (le Labo DéPRO, les LéA, les projets CNR de la MPSL, ou les projets du GIS).

L'INSPÉ a assurément un rôle d'interface à consolider à plusieurs niveaux (Axe 2) : faciliter la mise en place de projets collaboratifs et de transpositions (innovation, expérimentation) pour structurer la recherche à partir du monde scolaire et social, organiser le transfert et la circulation des résultats de la recherche comme outils pour réinventer les pratiques de formateurs dans une perspective du développement professionnel continu, mais aussi comme outils pour former les enseignants à choisir, concevoir, analyser et évaluer leurs actions.

a) Heures de formation consacrées à la recherche et à la réflexivité

La réalisation du mémoire de master MEEF à visée professionnalisante relève du BC3 « l'étudiant-professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel ». Le mémoire est un objet à l'interface des temps de formation et de stage.

Des modules d'enseignement sont dédiés à la réalisation du mémoire. Ils se déploient sur chaque semestre avec un cadrage progressif des attendus. La 1ère année développe le positionnement théorique, la 2ème année la méthodologie de recueil et d'analyse des données. Le mémoire est conçu comme une construction progressive tout au long des trois semestres. Il relève de la situation intégratrice « développer une recherche en s'appropriant des écrits scientifiques et en les mettant en œuvre dans le traitement scientifique d'une question professionnelle à des fins de communication » qui se décline sur chaque semestre.

Le mémoire représente 16,5% de la charge de travail et 20 ECTS pour l'étudiant en formation initiale. Il est exigé pour tout étudiant en master MEEF qu'il relève de la formation initiale ou de la reprise d'étude. Dans la mention PIF, les mémoires demandés répondent à des formats différents, notamment en termes de longueur et de spécificités, en lien avec les appuis scientifiques propres à chaque parcours. Ces mémoires ont un double objectif : celui de l'exigence de la réflexion sur l'action pédagogique éclairée par la recherche, et celui de l'initiation scientifique avérée, pouvant ouvrir sur la poursuite en thèse (tous parcours confondus sur l'accréditation 2018-2024 : une quinzaine d'inscription et 2 thèses soutenues).

Le « Guide pratique pour la rédaction d'un mémoire de master MEEF » à destination des formateurs et des étudiants définit les attendus (https://u2l.fr/inspe-memoire-meef). Il est un outil d'homogénéisation doublement garantie par une coordination du groupe « Mémoire » transversal aux mentions. Un travail reste cependant à poursuivre pour que le Guide soit en plus grande adéquation avec la mention PIF, dont les mémoires répondent à des objectifs professionnels spécifiques et aux attendus scientifiques des disciplines auxquelles ils sont adossés, pour la poursuite éventuelle d'un parcours académique.

Les enquêtes sur le dispositif mémoire font état de plusieurs points de vigilance : le temps contraint et chargé de l'année de M2, la quête de sens (obligation d'un rendu ou outil de développement réflexif), la non continuité des lieux de stage. Les sujets choisis par les étudiants sont très majoritairement des sujets transversaux. Aussi, des pistes sont envisagées : être plus explicite sur le sens du mémoire, sur les raisons de faire de la recherche ; éviter un modèle successif : présentation des méthodes puis mise en situation de réaliser le mémoire. Il serait utile, pendant la licence (*continuum*), de confronter les étudiants à la diversité de la recherche en éducation (différents types et méthodologies, biais, regard critique, diversité des canaux de diffusion), ce qui permettrait de libérer du temps en master pour être pleinement et exclusivement dans la réalisation d'un mémoire au service de son développement professionnel et scientifique.

Heures de formation consacrées à la recherche et à la réflexivité :

Nombre heures et ECTS	**Mention 1er degré**		**Mention 2d degré**		**Mention Enc. Ed.**		**Mention PIF* DIPEA**	
	Nb. H.	**Nb. ECTS**	**Nb. H.**	**Nb. ECTS**	**Nb. H.**	**Nb. ECTS**	**Nb. H.**	**Nb. ECTS**
Semestre 7	15	4	24	4	24	4	32	4
Semestre 8	20	4	24	4	24	4	28	4
Semestre 9	15	4	12	4	12	4	48	15
Semestre 10	-	8	-	8	-	8	-	-
Total	50	20	60	20	60	20	108	23

*Au sein des parcours suspendus de la mention PIF, l'année de M2 comprend une moyenne de 60h de formation à la recherche, et valorise les compétences associées au travail d'intiation scientifique et de mémoire à hauteur de 20 ECTS.

b) Liste des laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenant dans les masters MEEF

Les enseignants chercheurs de l'INSPÉ portent, au sein des UR et UMR regroupées en pôles scientifiques, la recherche en éducation et formation. Les recherches dans ce champ concernent essentiellement, et sans exclusivité, les laboratoires du pôle scientifique Connaissance, Langage, Communication, Sociétés (CLCS). Les enseignants chercheurs de l'INSPÉ appartiennent majoritairement pour 2/3 d'entre eux aux UR et UMR de ce pôle. Des liens privilégiés se sont noués au cours de l'accréditation précédente entre l'INSPÉ et ce pôle pour que l'adossement à la recherche des mentions du master MEEF soit le plus complet possible.

Pôle CLCS

- Centre de Recherche sur les Médiations - CREM
- Laboratoire de Sociologie des Territoires, du Travail, des Âges et de la Santé -TETRAS
- Centre de Recherche sur les Expertises, les Arts et les Transitions - CREAT
- Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de la Dynamique des Comportements - 2LPN
- Laboratoire d'Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française - ATILF
- Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication - LISEC
- Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives - INTERPSY
- Archives Henri Poincaré - Philosophie et Recherches sur les Sciences et les Technologies - AHP-PREST
- Laboratoire de Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs – PErSEUs

Pôle AM2I

- Institut Élie Cartan de Lorraine - IECL
- Laboratoire de Conception, Optimisation et Modélisation des Systèmes - LCOMS
- Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications – LORIA

Pôle LLECT

- Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire - CRULH
- Centre de recherche Écritures
- Laboratoire Histoire et Cultures de l'Antiquité et du Moyen Âge - HISCANT-MA

c) Évolution du potentiel global en enseignants-chercheurs depuis la dernière accréditation

À la rentrée 2020, la composante INSPÉ disposait de 7 professeurs des universités, et de 41 maîtres de conférences dont 2 titulaires d'une HDR, 1 ATER, soit 42,2% du potentiel enseignant 49/116).

À la rentrée 2024, la composante INSPÉ dispose de 7 professeurs des universités, 45 maîtres de conférences dont 7 avec une habilitation à diriger des recherches, et dont 2 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (université de Lorraine, université inclusive), 1 ATER, 9 docteurs : soit 43,33% du potentiel enseignant (52/120).

Très majoritairement, ces chercheurs et enseignants-chercheurs travaillent dans le champ des recherches en éducation. Leurs travaux nourrissent les maquettes de formation, tant du 1er que du 2d degré, que de la mention PIF. Cette dernière a été construite à partir de toutes ces compétences en recherche articulées. Il est important de rappeler ici que les évolutions de deux des parcours, dont une actée (parcours IP vers DIPEA), le sont au regard de l'actualisation des recherches sur les questions contemporaines : design et apprentissages pour le parcours DIPEA, approches cliniques protections de l'enfance pour le parcours EPE.
Il est à noter, que dans le cadre de la délégation de mise en œuvre des parcours du 2d degré, nombre de responsables de parcours sont enseignants-chercheurs en éducation, non rattachés à l'INSPÉ, - au moins 3/15 sur les parcours en délégation, 3/3 sur les parcours de la composante INSPÉ-.

	2024-2025	
PU	7	5,83%
MCF	38	31,67%
MCF HDR	7	5,83%
ATER	1	0,83%
PRAG/PRCE/PREC/CPE	67	55,83%
Docteurs	9	7,50%

Ce tableau invite à deux réflexions :

- depuis plus de 8 ans, la politique d'emploi n'a pas été orientée vers un recrutement de professeurs d'Université. Le potentiel d'enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR a triplé sur cette période d'accréditation. Aussi, il doit être réfléchi au recrutement de PU - dans un équilibre de la pluridisciplinarité propre au champ de l'enseignement et de l'éducation - pour développer d'une part la production de connaissances dans ce champ, et d'autre part de manière à promouvoir les enseignants-chercheurs titulaires d'une HDR, impliqués tant dans la formation que la recherche. Le repyramidage est un dispositif de promotion, il ne peut être le seul.
- une répartition *a minima* équilibrée entre enseignants et enseignants-chercheurs notamment sur les campus d'équilibre. Le croisement avec le tableau relatif aux interventions des praticiens devant élèves en formation initiale montre un différentiel significatif de la part d'intervention d'enseignant chercheurs notamment sur un des campus d'équilibre.

d) Liste des programmes de recherche financés sur appels à projets dans lesquels l'INSPÉ de Lorraine est impliqué

Acronyme	Titre	Année	Financeur
Projets internationaux			
MTSS-K	Identification précoce et remédiation des difficultés en littératie émergente, en numératie émergente et des difficultés socio-émotionnelles à l'école maternelle	2024-2028	Horizon Europe
PREFALC	Programme Régional France Amérique Latine Caraïbes : École, inégalité et écriture	2021-2023 et 2023-2025	Fondation Maison des Sciences de l'Homme
CAPACITI	CAPACITI (PartiCipation, plAce et Pouvoir d'ACtIon des enfants dans la promoTion de leurs droIts) - partenariat en cours	2024-2028	Programme INTERREG VI
Projets nationaux			
ASTERIE	Ambition Scolaire Sur tous les Territoires Educatifs à l'aide d'un réseau innovant et engagé	2023 – 2028	PIA - France 2030
LINUMEN	LIttératie et NUMératie Emergentes par le Numérique	2017-2022	PIA 2 (programme e-FRAN)
e-Tac	Environnement Tangible Augmenté pour les Apprentissages Collaboratifs	2016-2021	PIA 2 (programme e-FRAN)
LéA Lycée professionnel	Écrire et dire son métier pour apprendre dans un domaine professionnel et s'approprier son métier	2020-2026	LéA-IFÉ
TEC NUM	Traces écrites de l'école au collège et numérique en Terres de Lorraine	2017-2021-2024 2021 et	LéA-IFÉ
PRIMERA	Pratiques en immersion et recherche autonomisante	2021-2024	LéA-IFÉ
REPAIRS	Rechercher ensemble sur le Plurilinguisme articulé à l'Immersion et faire ressource entre pairs	2023-2026	LéA-IFÉ
GTnum#EBEP	Les apports des technologies numériques au développement et aux apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers	2022-2025	DNE (Direction du numérique éducatif)
Projets régionaux			
FEDERE	Formation à et par l'Écriture, DÉveloppement, REcherche	2022-2024	GIS éducation et formation Grand Est
IDProf	IDentité Professionnelle des (futurs) enseignants de langues-cultures	2022-2024	GIS éducation et formation Grand Est
PROSOPHON	Profession, Société, Prononciation	2023-2024	GIS éducation et formation Grand Est
DEMEL	Dispositifs et Espaces pour la Médiation en Éducation et Littératie	2024-2025	GIS éducation et formation Grand Est
MEMO	Influence de la MÉMOire de travail et du genre sur l'apprentissage par récupération	2024-2025	GIS éducation et formation Grand Est
KILA	KILA (Kinder lernen anders), interprété par Entrer dans l'apprendre autrement	2023-2025	Emergence-Exploratoire UL CIERA Réseaux et terrains

3.4 *Continuum* de formation

Préciser dans les réponses si l'INSPÉ est pilote de l'action ou s'il y est associé.

L'ambition en Lorraine est de renforcer le *continuum* de formation entre les différents cycles de formation : licence - master - 1ères années d'exercice - formation continue. Chaque cycle propose des formations en lien avec les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Pour autant, ces propositions gagneraient à une cohérence d'ensemble :

- dans le sens du développement de compétences socles dans les grands champs disciplinaires et transversaux, compétences à identifier et à organiser sur le *continuum* dont l'amont ne peut qu'être conséquent prenant appui sur l'expertise de l'INSPÉ développée en ingénierie de formation ;
- dans le sens d'un cursus de formation approprié à l'hétérogénéité des publics -> être en mesure de répondre autrement aux besoins-, ce que sous-entendent les rapports sur la formation continue ; -> valoriser les profils de compétences spécifiques en fonction des appétences.

a) Dispositifs de préprofessionnalisation en licence

L'Université de Lorraine et l'Académie ont répondu aux prescriptions des textes ministériels en termes de dispositifs de préprofessionnalisation et de préformation (AED, PPPE), d'une part, et d'autre part, l'Université a structuré un parcours établissement professorat des écoles en licence (préformation) dans le cadre de son accréditation (2024-2029), de son projet d'établissement et du contrat d'objectifs et de moyens performance (COMP). Si l'INSPÉ n'a pas été associé au processus décisionnel de l'implantation de ces dispositifs, il l'a été au regard de son expertise pour contribuer aux étapes de la conception et de la mise en œuvre.

Il est à préciser ici que les modalités d'admission à l'entrée en master MEEF (monmaster.gouv.fr) valorisent depuis deux ans, plus encore que précédemment, les étudiants qui ont suivi un parcours de préformation ou de préprofessionnalisation. La reconnaissance de ces parcours antérieurs pour l'admission en MEEF est à communiquer plus largement.

Dispositifs : Parcours établissement Professorat des écoles post-bac (PéPE) - UE de préformation Professorat collège-lycée

L'Université de Lorraine au regard des nouvelles dispositions ministérielles pour les licences (personnalisation de parcours établissement dès l'entrée en L1) et dans le cadre du COMP a saisi l'opportunité de proposer un parcours établissement professorat des écoles, L1-L2-L3, pour son accréditation 2024-2029. Les licences de l'Université alimentant classiquement les masters MEEF proposaient pour la plupart des parcours de préformation 1er ou 2d degré, dont une licence pluridisciplinaire déployée sur deux campus (collégium FST). Il était donc possible de prendre appui sur cet existant pour introduire une plus grande homogénéité et lisibilité de cette préformation. Ce parcours établissement PE se veut transversal à toutes les licences, il est cadré et porte du S1 à S4 : 6 ECTS par semestre et du S5-S6 : au minimum 9 ECTS par semestre pouvant être complétés jusqu'à 30 ECTS par semestre. Toute licence peut en être potentiellement porteuse. En raison de sa transversalité, ce parcours est à 85% en modalité asynchrone. Il a été affiché pour la rentrée 2024-2025 sur Parcoursup (249 inscrits en L1 ; 118 en L3). Deux atouts sont ainsi d'importance : un cadre commun, une même équipe de formation et la visibilité de cette préformation.

Un trinôme, constitué d'un représentant FST, ALL-SHS, et INSPÉ, a été chargé de définir collégialement le plan de formation et de constituer les équipes pédagogiques pour en assurer la mise en œuvre. La contribution de l'INSPÉ s'est faite à toutes les étapes : conception de l'offre de formation, articulation avec les attendus à l'entrée du master MEEF (prérequis précisés dans l'annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle*), construction des unités d'enseignement (UE) en appui sur l'existant comme les UE libres proposées par l'IREM et la Maison pour la Science.

Il est à noter que la part des formateurs INSPÉ coordonnant les UE et déclinant leur mise en œuvre pour les niveaux L1 et L3 ouverts à la rentrée 2024 est de l'ordre de 85%. L'expertise de formation, tant dans les domaines de la polyvalence que dans la modalité hybride de la formation, des formateurs INSPÉ, dont c'est le cœur de métier, s'est couplée avec celle des formateurs des autres composantes, et se sont mises au service de ce parcours transversal.
Un bilan auprès des étudiants sera établi en fin d'année. Des pistes d'amélioration ont déjà été formulées : cohérence d'ensemble, approches par compétences, gestion de l'hétérogénéité des publics, appui logistique des services universitaires, définition d'une scolarité coordinatrice, guichet unique de mise en stage (en cours d'élaboration avec le Rectorat).

Préformation dans le 2d degré et encadrement éducatif

Pour le 2d degré, les parcours de préformation au regard des parcours MEEF proposés à l'Université - sauf les parcours ETP -, commencent majoritairement en 2ème année de licence et ont un volume horaire moyen de l'ordre de 120 h, avec parfois une mise en situation professionnelle (stage). Quelques licences spécifiques doublent ce volume (STAPS, licence biologie). Si l'état des lieux montre une très grande hétérogénéité, l'existant est un point d'appui solide. En examiner collégialement les points de convergences, en reconnaître les spécificités par grands domaines disciplinaires, y associer le dispositif AED, définir le socle de connaissances et de compétences attendues, et regarder les espaces potentiels d'options dans l'arrêté licence pour poser un *continuum* qui forme au mieux des étudiants, avisés, pour une entrée en master MEEF, reste à faire.
L'hypothèse d'un itinéraire Professorat collège-lycée en licence sous forme de modules - déjà préexistants - à formaliser collégialement, et d'un itinéraire pour la voie professionnelle, oubliée des réformes successives, est une voie d'évolution.

Dispositif Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)

L'ouverture d'un parcours PPPE s'est fait en Lorraine à la rentrée 2020-2021. Il est porté par la licence mathématiques sur un des campus messins. Une convention régit le partenariat Rectorat-Université et un comité de suivi a été installé. L'INSPÉ en est membre. La part de l'INSPÉ dans ce dispositif est restée dépendante du degré de partenariat établi. L'INSPÉ a apporté sa contribution pour bâtir au service du *continuum* la cohérence des attendus de préformation avec les attendus à l'entrée en master MEEF (arrêté du 24 juillet 2020) et au cahier des charges des PPPE d'octobre 2020. Les coordonnateurs de champs disciplinaires de la mention MEEF 1er degré ont été en appui informel aux enseignants du lycée en charge de la formation. Ce dispositif accueille chaque année en moyenne une trentaine d'étudiants en L1. Le suivi de la première cohorte laisse à penser que l'effet structurel de la part grandissante des enseignements universitaires en mathématiques peut être un facteur de découragement des étudiants (26 étudiants en L1, 12 étudiants en L3, 10 en M1 MEEF pour cette première cohorte[47]).

Dispositif AED

L'INSPÉ a été associé, dès la mise en place de ce dispositif de préprofessionnalisation sous statut contractualisé d'assistant d'éducation préprofessionnalisation (AED), à l'examen des candidatures. Ce dispositif est ouvert aux étudiants à partir de la L2 (40 étudiants environ chaque année) dans plusieurs disciplines (Lettres, Mathématiques, Anglais, Allemand, Espagnol, Physique-Chimie). Les étudiants sous statut AED poursuivent naturellement en master sous le même statut. Pour la première fois à la rentrée 2023, le dispositif a été proposé pour le 1er degré (16 étudiants retenus dont 1/4 inscrits en licence PPPE). Ils entreront en M1 MEEF à la rentrée 2025. Si les étudiants sont très satisfaits du dispositif, des difficultés qui n'ont que peu trouvé de voies de résolution sont de différents ordres : 1° compatibilité des emplois du temps respectifs établissement/université, le texte ministériel ne laissant que peu de marges de manœuvre d'adaptation, 2° lien stage-formation (notamment avec les tuteurs établissement), 3° lieu unique de stage sur les 4 années d'AED limitant la découverte de contextes d'exercice variés.

[47] Première cohorte : 26 inscrits en 21-22, 18 en 22-23 et 12 en 23-24. Ils sont 10 à être inscrits en M1 MEEF en 24-25 ; 6, à l'issue du L2 PPPE 22-23, sont partis en L3 pluridisciplinaire.

En 2023-2024, en MEEF 2d degré, un travail a été fait sur les niveaux M1 et M2 avec les tuteurs de stage des AED en vue d'une connaissance mieux partagée des attendus de formation et pour concilier au mieux temps de stage et temps de formation. La même demande est forte sur les niveaux L2 et L3. Une autre réflexion est à avoir car ces étudiants ont exprimé qu'ils entraient en M1 MEEF avec des prérequis professionnels fortement développés par rapport aux autres étudiants, et les apports de la formation leur apparaissent redondants.

Hypothèse d'une licence lorraine « Professorat des écoles » - Étude et analyse

Le courrier de la DGESIP[48] précise que « l'élaboration du projet d'accréditation s'articulera nécessairement avec les perspectives d'une éventuelle réforme ». La réflexion ci-dessous y contribue.
« Loin d'être la première cause de la crise d'attractivité du métier d'enseignant, la formation initiale des enseignants est probablement l'un des leviers mobilisables pour l'endiguer. À condition toutefois d'en envisager les évolutions dans le temps long. Depuis dix ans, elle est régulièrement soumise à de fréquentes réformes qui donnent l'impression d'un système instable et peu lisible »[49].

Depuis le rapport Bancel (1989), le *continuum* est inscrit dans tous les rapports de l'Inspection générale. À l'issue des avancées du projet de réforme du recrutement et de la formation des enseignants initié en 2023, non abouti à ce jour, un consensus national semble établi sur l'établissement d'un *continuum* comprenant une formation dès l'entrée en licence pour se déployer sur cinq années. Deux orientations sont complémentaires (inclure tous les publics), un parcours professorat des écoles au sein de licences disciplinaires, et une licence professorat des écoles. Les enjeux sont d'importance : qualité de la formation vs enquêtes PISA, attractivité de la formation, ciblée et ouverte, vs la moindre attractivité du métier, au service de la réussite des élèves pour qu'ils entrent armés dans un monde complexe.

Des travaux des COSP et des conseils de perfectionnement, des « RDV de l'INSPÉ », des réunions des équipes de formateurs du parcours établissement PE (2023 conception - 2024 mise en œuvre) sur le continuum, notamment en amont de l'entrée en master, ont émergé des principes synthétisés ci-après :

- **Des enjeux prioritaires :** lisibilité du cursus, qualité d'une formation développée sur un temps long (compétences éprouvées) - comme en droit ou en médecine - en réponse aux résultats des enquêtes PISA, TIMSS ;
- **Des dimensions majeures :** une licence qui repose sur la polyvalence, une licence universitaire (approches universitaires des champs disciplinaires, didactiques, et de l'éducation avec mises en lien des savoirs à enseigner et pour enseigner), en alternance intégrative dans des contextes professionnels et de recherche ;
- **Pour chaque public :** prioritairement ceux qui ont le projet de devenir professeurs des écoles - public du BAC -3 -, ceux qui souhaitent le devenir après une L1 ou une L2, les VAE, ceux qui souhaitent s'engager dans des licences non spécifiquement disciplinaires ;
- **Des conditions :** une licence qui ouvre à plusieurs orientations, qui accompagne le projet professionnel de l'étudiant, entrées et sorties, qui valorise des itinéraires personnalisés au sein de la licence ;
- **Des profils de sortie attendus :** propres à la spécificité de cette licence et ouverts avec des compétences relevant des champs précédemment cités. Des compétences telles que : développer un socle disciplinaire approfondie dans plusieurs domaines (connaissances et épistémologie), développer et exercer sa pensée critique, communiquer de façon adaptée, exploiter l'information, développer et exercer sa créativité, résoudre des problèmes, développer une relation non violente à soi, à l'autre et au groupe, coopérer et travailler en équipe, …
- **Une licence expérimentale :** porteuse d'innovations pédagogiques dans ses modalités - dimension européenne-internationale, en APC-pédagogie de l'intégration, en projets de recherche collaborative, en adéquation avec les évolutions sociétales (intelligence artificielle générative, environnement durable, inclusion) - ; en lien avec les évolutions professionnelles (professeur ingénieur pédagogique) ; en lien avec les questions vives de l'enseignement-éducation ; qui confronte les étudiants à la recherche en éducation (et à sa diversité) ; une licence bâtie en appui sur des travaux de recherche sur la formation des étudiants et leurs apprentissages (exemples, rapports aux mathématiques, approches méta (plurilinguisme)).

[48] Courrier de la DGESIP, 28 novembre 2024.
[49] News Tank éducation et recherche, 04/10/2024 Journée mondiale des enseignants : comment former les professeurs de demain ? Réseau des INSPÉ.

Dans le cadre de l'INSPÉ projet, l'INSPÉ est en capacité (expertise, ressources humaines, campus des territoires) de porter le projet avec l'Université de Lorraine et l'Académie de Nancy-Metz.

Il va de soi que si cette licence devait advenir, elle ne pourrait être bâtie, comme le parcours établissement professorat des écoles et les masters MEEF des 4 mentions, qu'en appui sur les forces de l'Université de Lorraine (expertises dans le domaine des enseignements et des recherches dans le champ de l'éducation) et de l'Académie de Nancy Metz.

b) Entrée dans le métier, formation continuée (T1 à T3) dont collaboration éventuelle avec l'École Académique de formation continue (EAFC), formation continue

Le travail conjoint avec l'EAFC et les DSDEN a permis d'établir des collaborations solides pour concevoir et mettre en œuvre des formations au service du développement professionnel des personnels de l'Éducation nationale demandées par le ministère ou relevant des politiques académiques, dont des formations certifiantes et diplômantes. Ces formations se situent aux quatre niveaux dans l'aval du c*ontinuum* de formation : 1° l'entrée dans le métier, 2° la formation continuée, 3° la formation continue, 4° la formation de formateurs. Les contributions respectives INSPÉ-Université-Rectorat sur le *continuum* sont identifiées dans la convention cadre et dans le budget de projet.

Plusieurs orientations fortes ont été retenues conjointement pour décliner les prescriptions du schéma directeur de la formation continue : reconnaissance du développement de compétences des personnels (certification, diplomation), articulation à différents degrés du lien professionnalisation-recherche[50], culture partagée des formateurs intervenant sur le *continuum*, et ouverture de formations à l'international francophone. L'articulation des actions de l'EAFC avec celles de l'INSPÉ, initiée de longue date, s'est consolidée par cette collaboration au quotidien, et donne à voir un ensemble dense et multiforme. Le département DPPEN de l'INSPÉ en est l'interface et l'interlocuteur majeur. Aussi, une mission d'interconnexion INSPÉ-Rectorat, a-t-elle été créée pour la rentrée 2022, par la fonction de direction-ajointe du département DPPEN. Elle est assurée par le corps d'inspection via une mise à disposition par le Rectorat d'un support de mi-temps.

Dans un processus d'amélioration continue, au-delà des réponses à apporter au regard de nouveaux besoins émergents, une véritable plus-value serait d'assurer un suivi sur les impacts des formations suivies dans les pratiques professionnelles, en formation continuée et continue. Une première piste évoquée est de proposer des actions moins ponctuelles et sur une temporalité plus longue.

L'entrée dans le métier

Depuis la rentrée 2022, les lauréats de concours sont fonctionnaires-stagiaires (et non plus étudiants fonctionnaires-stagiaires). Deux parcours de formation contribuent au développement des compétences attendues pour l'exercice de leurs fonctions, dont un volet peut être personnalisé :

- un parcours de formation « Entrée dans le métier » pour les fonctionnaires-stagiaires à mi-temps débouchant sur un diplôme interuniversitaire national intitulé : DIU « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » ; l'INSPÉ en est l'opérateur ;
- un parcours de formation « Approfondissement et consolidation » pour les fonctionnaires-stagiaires à temps plein débouchant sur une certification délivrée par l'Université intitulée : Certificat « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - approfondissement et consolidation du métier ». Le Rectorat en est l'opérateur.

Ces deux parcours sont déclinés pour les fonctionnaires-stagiaires du 1er degré, du 2d degré et les conseillers principaux d'éducation (CPE). Ils ont été bâtis collégialement (INSPÉ-EAFC-DSDEN), en référence au texte institutionnel *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle*.

Ces parcours sont en approches par compétences avec une évaluation en situations intégratrices (Axe 1). Pour les lauréats temps-plein, le choix d'une certification a été conjointement retenu pour ceux qui remplissent les conditions de formation et pour lesquels l'entretien professionnel, relevant du processus de formation, atteste d'une transformation professionnelle.

[50] L'INSPÉ se doit de construire, développer et proposer, dans le cadre de recherches scientifiques, des modalités typiquement universitaires de développement professionnel des personnels de l'éducation nationale.

Les parcours de formation des fonctionnaires stagiaires à mi-temps (FS-MT) du 1er et du 2d degré d'un volume de 240h et des fonctionnaires stagiaires à temps plein (FS-TP) du 1er et du 2nd degré d'un volume de 12 jours se déclinent en quatre modules de formation qui contribuent à l'acquisition des compétences attendues des trois blocs de compétences :

- **Module 1 -** Inscrire son action dans le cadre réglementaire de l'École, des valeurs de la République et dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif ;
- **Module 2 -** Concevoir, mettre en œuvre, conduire, interagir, évaluer, réguler des situations d'enseignement et d'apprentissages ; piloter l'action éducative et la vie scolaire, concevoir des projets éducatifs, mettre en œuvre, accompagner, prévenir ;
- **Module 3 -** S'engager dans une démarche de développement professionnel personnelle complémentaire ;
- **Module 4 -** Se former au sein de l'établissement scolaire dans le cadre du tutorat de stage.

Ces parcours de formation prennent en compte le parcours académique et professionnel antérieur et les besoins du fonctionnaire-stagiaire identifiés par un diagnostic partagé.
Pour chaque module, les apports sont amenés en partant : des situations problèmes qu'ont à résoudre les enseignants et auxquelles ils sont confrontés et des projets de formation des élèves. Ces apports contribuent à une mise à distance et à un étayage de la pratique.
Les fonctionnaires stagiaires du 2d degré relèvent d'un très grand nombre de disciplines. Aussi, ils sont regroupés par grands champs disciplinaires, par exemple : Philosophie, Sciences économiques et sociales et Histoire-géographie. Par ailleurs, les FS-MT et FS-TP d'une même discipline peuvent être regroupés pour des temps communs de formation en didactique disciplinaires, notamment lorsque les effectifs de part et d'autre sont très fragiles.

L'INSPÉ est maitre d'œuvre des 240h du parcours de formation « Entrée dans le métier » pour les fonctionnaires-stagiaires à mi-temps 1er et du 2d degré.

L'INSPÉ est maître d'œuvre de 2 jours de formation sur les 12 jours du parcours de formation « Approfondissement et consolidation » pour les FS-TP du 1er degré et entre 3 et 8 jours pour les FS-TP du 2d (dont 5 jours pour les non titulaires du master MEEF sur les 3 thèmes suivants : Laïcité-Valeurs de la République - École inclusive - Égalité filles-garçons).

Les compétences des trois blocs sont évaluées par des entretiens professionnels en fin d'année dans le cadre de situations intégratrices. Après un travail d'auto-positionnement en début d'année scolaire portant sur le degré de maîtrise d'un certain nombre de compétences suivi d'un entretien tuteur, les fonctionnaires-stagiaires sont invités à choisir des compétences à travailler. Chacune des situations intégratrices porte sur le cheminement parcouru dans l'acquisition d'une compétence.

La délivrance du DIU ou de la certification est sanctionnée par un système de quitus des situations intégratrices et par l'engagement en formation du fonctionnaire-stagiaire.

Effectifs et nombre de groupes en 2024-25[51]	
Fonctionnaires-stagiaires en responsabilité de mi-temps 1er degré : 102 - 5 groupes (Épinal 1, Nancy 1, Montigny 3 dont un 1 bisite) 2d degré : 170 dont 3 CPE - 9 regroupements par champs disciplinaires	Fonctionnaires-stagiaires en responsabilité de temps plein : 1er degré : 223 2d degré : 240 dont 76% titulaire d'un MEEF CPE 18 : dont 88% titulaire d'un MEEF

51

	1er degré FS-MT	1er degré FS-TP	Sd degré FS-MT	Sd degré FS-TP	CPE FS-MT	CPE FS-TP	Psy-EN
2022-2023	128	200	130	110	2	22	26
2023-2024	121	245	154	268	2	25	28
2024-2025	102	223	167	233/247	3	18	28

Par ailleurs, l'INSPÉ de Lorraine est centre de formation des Psy-EN, lauréats stagiaires des concours. Depuis 2017, l'INSPÉ accueille le centre de formation des Psychologues de l'Éducation nationale du Grand Est (CF-PSYEN) 1er et 2d degrés. Ce centre positionné à Nancy résulte de la collaboration de trois départements de psychologie du Grand Est (Universités de Lorraine, de Strasbourg et de Reims), des trois INSPÉ ainsi que des trois Rectorats du Grand Est. Le centre forme tous les ans environ une trentaine de lauréats du concours. Dans la formation, interviennent des enseignants-chercheurs mais aussi des acteurs éducatifs (inspecteurs, PsyEN en poste, etc.) à hauteur de 40% de la maquette (364h de formation et 400h de stage).

c) La formation continuée

La formation continuée qui peut couvrir jusqu'aux 3 premières années d'exercice après la titularisation (T1, T2 et T3) est conçue, organisée et mise en œuvre, à partir de l'expertise des corps d'inspection, par les DSDEN pour le 1er degré et par l'EAFC pour le 2d degré. L'INSPÉ apporte son concours, en étant force de propositions au niveau du programme académique de formation (PrAF) à la conception et/ou à la mise en œuvre de formations transversales ou disciplinaires de façon à permettre aux néo-titulaires de poursuivre le développement de leurs compétences professionnelles et la construction d'une posture de praticien réflexif. À ce titre, le dispositif Labo DéPRO, intitulé « Relever les défis de l'entrée dans le métier », inscrit dans le PrAF fait l'objet d'une attention particulière tant dans sa mise en œuvre, sa promotion auprès des publics concernés, que dans le bilan établi à l'issue de chaque année de déploiement.

d) La formation continue

Les collaborations se déploient à plusieurs niveaux.

Les certifications
- le CAPPEI (60 formés en moyenne par an)
- le CAPEFE (15 FC +20 FI formés en moyenne par an)

La formation continue diplômante : en faciliter l'accès

- Les 4 parcours de la mention PIF proposés au niveau master 2, fortement en appui sur les laboratoires de la recherche, avec leurs modalités particulières (distanciel, présentiel, hybride), sont contributifs d'une formation diplômante à l'articulation de la recherche et du développement professionnel en cohérence avec le Schéma directeur de la formation continue[52]. Une communication conséquente au niveau académique a été mise en place, avec le soutien de l'EAFC, et un travail conjoint reste à mener pour une communication au plus près des publics concernés, en lien avec les réflexions et projets sur les articulations entre recherche et formation ;

- Le DU « Pratiquer et enseigner l'allemand à l'école, au collège et au lycée » est opérationnel depuis 2021 (20 enseignants en moyenne). L'objectif de cette formation, de 120h d'enseignement et 60h de formation autodirigée avec accès aux ressources de numériques (plateforme EDOlang) et physiques des Centres de Ressources en Langues de l'Université, est d'accompagner les enseignants des 1er et 2d degrés dans le développement de leur pratique de l'allemand pour leurs enseignements à l'école primaire ou dans le secondaire. Elle vise aussi à proposer aux enseignants s'engageant dans une formation approfondie en allemand une reconnaissance de leur investissement, en leur délivrant un diplôme d'Université. Après 4 années de mise en œuvre, ce DU se déploiera en modalité hybride (à partir de 2025) pour une accessibilité à l'ensemble du territoire élargi de la Grande Région, la formation en présentiel s'étant révélée être un frein à l'engagement en formation.

- Le projet de création d'un DU « Passeur de culture scientifique en Éducation » fait suite à un besoin identifié par la CARDIE, plus particulièrement celui des porteurs de projets d'innovation pédagogique dans les établissements de l'Académie, et mérite d'être examiné, probablement en l'ouvrant à un périmètre plus large de publics qu'il pourrait concerner, et sous réserve d'un financement. Ce DU viserait à former des professionnels capables de créer des ponts entre la recherche en éducation et le monde éducatif. Le diplôme s'adresserait à ceux qui souhaitent développer des compétences en

[52] Schéma directeur de la formation continue des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports -2022-2025, Bulletin officiel n°8 du 24 février 2022, https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo8/MENH2201155C.htm

médiation scientifique et renforcer leur culture scientifique dans le champ de l'éducation mais aussi développer une posture de recherche. La formation s'appuierait sur la diversité des recherches de l'INSPÉ de Lorraine sur les plans théoriques, méthodologiques et disciplinaires pour permettre aux passeurs de construire des compétences opérationnelles et réflexives de professionnels de la médiation scientifique.

Interventions dans le cadre du PrAF

L'INSPÉ est force de propositions en termes d'actions de formation pour le catalogue de formation dans le 1er comme dans le 2d degré. La contribution de ses enseignants et enseignants chercheurs aux actions de formation du PrAF est identifiée, mais elle reste à quantifier en termes de volume et à qualifier. De manière générale, on peut dire qu'en dehors des actions de formation très nombreuses proposées par la MPSL[53], les interventions des enseignants et enseignants-chercheurs de l'INSPÉ sont plutôt ponctuelles et restent limitées alors que la part universitaire constitue une plus-value.
Pour mobiliser davantage des formateurs de l'INSPÉ, plusieurs pistes sont à poursuivre : communiquer de manière plus ciblée ; mentionner systématiquement dans le profil des recrutements de l'INSPÉ la participation à la formation continue comme relevant de la fonction du formateur INSPÉ ; inscrire les interventions dans le service dû à l'Université (budget de projet) ; recenser les formations potentielle des enseignants-chercheurs (avec de possibles incursions dans les laboratoires ; réfléchir à une sollicitation plus large au niveau de l'Université - solliciter les autres laboratoires dans lesquels des chercheurs relevant d'autres composantes que celles de l'INSPÉ ont investi le champ de l'éducation-.

Par ailleurs, des formations et des ressources EAFC-INSPÉ, conjointement pilotées, sont mutualisées comme par exemple la formation tuteurs établissement de stage, inscrite dans le PrAF (tous encadrements de stages du *continuum* confondus) pour assurer une homogénéité dans la compréhension de la fonction. Les capsules et livrets des tuteurs sont disponibles sur les sites du Rectorat et de l'INSPÉ. La formation en analyse de pratiques professionnelles proposée en interne à l'INSPÉ (Axe 3) est depuis un an accessible aux tuteurs établissement. Dans le même esprit de partage d'une culture commune, le séminaire annuel de deux jours des formateurs PFA y associera cette année les formateurs « Formation continue » de l'EAFC (2024-2025).

Trois autres points sont à mentionner : 1° les séminaires universitaires concernant le domaine de la formation (Axe 3) sont ouverts aux réseaux de formateurs du 1er et du 2d degré ; 2° les LéA, l'Académie de Nancy-Metz en compte trois actuellement co-coordonnés par un enseignant-chercheur de l'INSPÉ, produisent des ressources pour l'enseignement et la formation. Ils sont forces de proposition de journées d'étude ; 3° des intervenants de l'INSPÉ, issus notamment de la mention PIF, prennent part à la préparation des candidats au CAFFA.

L'ouverture à l'international

À la suite du partenariat conventionné entre l'AEFE, l'Académie de Nancy-Metz et l'INSPÉ de Lorraine, pour mener une expérimentation de formation et de passation du CAFFA pour les enseignants relevant de l'AEFE, expérimentation menée en 2019-2023, le projet d'une deuxième expérimentation est en cours de soumission auprès des Ministères[54].

L'Académie et l'INSPÉ porteraient ainsi la formation et la passation des épreuves du CAFFA et du CAFIPEMF pour les personnels de l'AEFE sur le prochain quadriennal. Cette offre s'inscrit dans le contexte global de la commande du doublement des effectifs scolaires dans le réseau AEFE à l'horizon 2030, qui nécessitera d'une part, la diplomation des personnels enseignants à hauteur de celle dispensée en formation initiale dans les INSPÉ et, d'autre part, la certification de formateurs pour assurer la formation initiale et continue de ces

[53] Les actions de formation de la Maison pour la Science - Toutes les actions (une soixantaine) de la MPSL dans le cadre du PrAF se font dans une co-construction avec des chercheurs sur comment se construit la science, comment se fait la recherche, avec le principe d'une immersion dans la science vivante (cadre du laboratoire, soit CNS, soit dans une industrie (150 scientifiques dans les formations sur une année).
[54] Les modalités de préparation et passation du CAFFA et du CAFIPEMF sont prévues par des textes pour les enseignants du 1er degré et du 2d degré relevant d'une académie et exerçant leurs fonctions sur le territoire national. Les textes n'ont pas à ce jour prévu de paragraphe dérogatoire pour les personnels de formation du 1er degré et du 2nd degré détachés auprès de l'agence des établissements français à l'étranger (AEFE) et exerçant dans ces établissements homologués.

personnels enseignants et d'éducation. C'est ici que le Rectorat et l'INSPÉ sont forces de propositions, riches de l'expérience acquise.
Il est prévu dans la prolongation de cette formation-certification que les enseignants des EFE titulaires du CAFFA ou du CAFIPEMF puissent être candidats aux parcours de la mention MEEF PIF sous réserve de l'obtention d'une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Enfin, précisons que l'AEFE et l'INSPÉ ont également conventionné pour le parcours EPI une formation à distance pour les enseignants de l'AEFE.

Formations continues : schéma synthétique de l'ensemble décrit ci-dessus

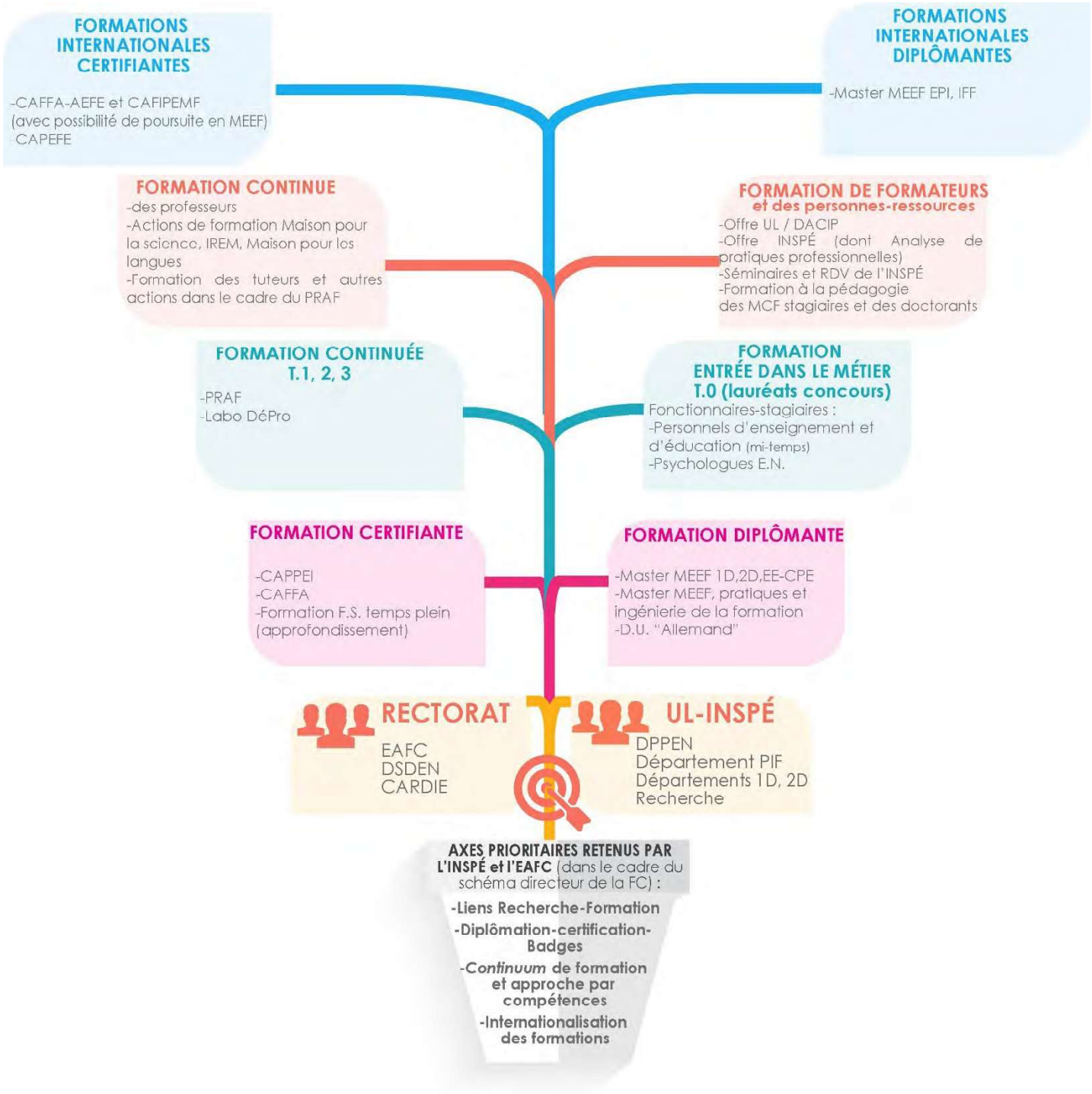

3.5 Fiches formation des mentions de master MEEF

Décrire au moyen d'une fiche formation (en utilisant le modèle joint) chaque mention de master MEEF pour laquelle l'INSPÉ demande l'accréditation.
En complément, renseigner le tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1er degré fourni en annexe 2.

- Fiche AOF mention 1er degré
- Fiche AOF mention 2d degré
- Fiche AOF mention Encadrement Éducatif
- Fiche AOF mention Pratiques et Ingénierie de la Formation

Master Métier de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation - MEEF
Mention 1er degré

Présentation de la formation, mise en œuvre 2024-2025

Intitulés des parcours de formation	Cette mention ne présente pas de parcours type
Objectifs professionnels	*A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale* Le master MEEF forme de futurs professeurs des écoles aptes à enseigner en écoles maternelle et élémentaire. La formation initiale vise l'acquisition des compétences professionnelles décrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013, Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013, arrêté du 24 juillet 2020)). Le master MEEF dispense une formation universitaire professionnalisante fondée sur des enseignements articulant théorie et pratique autour d'expériences en milieu professionnel. Il assure par ses enseignements l'acquisition de l'ensemble des compétences nécessaires à la passation du concours de recrutement des professeurs des écoles. Les emplois visés sont donc principalement le professorat des écoles en structure publique ou privée. Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » ; annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle* ; référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013, BO n°30 du 25 juillet 2013).
Organisation de la formation	*Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.* ***Modalités de la formation*** *(cocher la/les mentions)* *x En présentiel* ☐ *A distance* ☐ *Hybride* L'ensemble des enseignements du master MEEF 1er degré se fait en présentiel. Un grand nombre d'enseignements s'accompagne d'une mise en ligne des supports. Certains sont également prolongés par des activités en ligne. ***Objectifs de formation*** Le master MEEF 1er degré est structuré sur la base de trois blocs de compétences (BC) dont l'acquisition est l'objectif du master : - BC1 : l'étudiant-professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale, - BC2 : l'étudiant-professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages, - BC3 : l'étudiant-professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel. ***Offre de formation*** L'acquisition des blocs de compétences, qui prépare à l'exercice du métier, est nécessaire à l'obtention du diplôme de master MEEF et donne les meilleures chances pour la réussite aux concours de l'Éducation nationale. Pour acquérir ces compétences, l'étudiant bénéficie d'une formation en alternance. Celle-ci comprend des formations disciplinaire, didactique, pédagogique, déontologique et éthique, et des stages.

Afin de renforcer la cohérence de la formation et sa visée professionnalisante, le master MEEF 1er degré, comme les autres mentions du master, est bâti sur les principes d'approche par compétence (APC) et de pédagogie de l'intégration avec :

- d'une part une maquette de formation qui se décline en modules d'enseignement (ME) concrétisant des objectifs de formation en correspondance avec les trois blocs de compétences du référentiel de fin de formation ; les ME déterminent la maquette de formation
- d'autre part des modalités de contrôle des compétences et des connaissances (M3C) qui permettent une évaluation des étudiants fondée sur l'intégration des acquis vérifiée lors d'épreuves en situations intégratrices (SI) complexes en prise directe avec les attendus des blocs de compétences.

Dans ce cadre, l'appropriation des compétences par les étudiants se vérifie au travers des situations intégratrices qui, si elles sont validées, confèrent les crédits ECTS nécessaires à la validation des 3 blocs de compétences et à l'obtention du master. Les SI déterminent la maquette d'évaluation.

Les ME ont pour objectif de faire construire par les étudiants les ressources nécessaires pour agir en situation complexe lors de l'évaluation par les SI. L'ensemble des ME contribuent à préparer les étudiants à l'ensemble des SI.

La maquette de formation comporte des modules d'enseignement spécifiquement en lien avec le numérique (36 h TD-TP pour les deux années du master). Elle comporte des modules d'enseignement spécifiquement consacrés à la formation par projet mettant en œuvre la polyvalence (40 h TP pour les deux années du master). En référence aux cahiers des charges, les connaissances et compétences relatives aux questions de laïcité-valeurs de la République, égalité fille-garçon, éducation inclusive, relèvent principalement des modules du BC1, complétés par une déclinaison plus ancrée dans une approche disciplinaire dans des modules du BC2. En M1, semestre 7 : 3 ME (710, 711, pour un volume de 33h et 725-BC2 20h) ; en semestre 8 : 2 ME (810-812, 27h) ; en semestre 9 : 2 ME (911- 912, 25h) ; en semestre 10, 2ME (1010, 10h et 1025-BC2, 12h).

Chaque semestre du master comporte 5 situations intégratrices évaluatrices, déclinées selon une progressivité du semestre 7 au semestre 10 :

- SI1 Se positionner et agir dans l'Institution en fondant ses décisions sur des principes éthiques et déontologique et sur les valeurs de la République
- SI2 Concevoir un enseignement en mobilisant les savoirs, notions ou concepts clefs de la discipline et leur transposition en savoirs scolaires
- SI3 Mettre en œuvre un enseignement efficace en contexte en mobilisant les approches pédagogiques adéquates ; gérer une classe en situation
- SI4 Réguler les apprentissages en construisant des démarches de remédiation, de différenciation et d'inclusion scolaires
- SI5 Soutenir un mémoire en assurant le traitement scientifique d'une question professionnelle ; communiquer de façon critique démarche et résultats.

L'annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle* du cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF définit 4 blocs d'enseignement qui se répartissent selon des pourcentages définis sur les 800 heures de formation en présentiel :

- Bloc BE1- Construction du cadre de référence et à l'enseignement des savoirs fondamentaux à l'école – au moins 55%
- Bloc BE2 - Polyvalence et à la pédagogie générale au moins 20 %
- Bloc BE3 - Initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des pratiques professionnelles – au moins 15%
- Bloc BE4 - Contexte propre et innovations pédagogiques – 10%

Les éléments constitutifs des 4 blocs d'enseignement sont dispensés dans les modules d'enseignements. Les volumes horaires de la maquette ont été mis en correspondance avec les objectifs en pourcentages définis des blocs d'enseignement. Les ME renvoient donc aux BE par la ventilation du référentiel de formation dont les volumes horaires sont cadrés (Voir annexe 1).

Cadrage volumes horaires	BE1 construction du cadre de référence et enseignement des savoirs fondamentaux à l'école	BE2 polyvalence et pédagogie générale	BE3 initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles	BE4 contexte propre et innovations pédagogiques	Totaux
SME1 - Pratiquer une LCE	23		4		**27**
SME2 - Mettre en œuvre le cadre de référence	97				**97**
SM3 - Mettre en œuvre les apprentissages fondamentaux	240				**240**
SME4 - Mettre en œuvre la polyvalence et l'interdisciplinarité en contribuant aux fondamentaux	40	130		40	**210**
SME5 - Former à enseigner le numérique et par le numérique	20	16			**36**
SME6 - Assurer les apprentissages des élèves	20	56			**76**
SME7 - Observer et analyser la pratique professionnelle pour la développer			64		**64**
SME8 - Construire une posture et développer une démarche de recherche			50		**50**
Totaux	440	202	118	40	800
% du total hors LCE	**55 %**	**25 %**	**15 %**	**5 %**	100 %

Modalités d'interaction des sites

Le master est lorrain. Les deux maquettes - formation et évaluation - se déclinent sur les 5 campus de l'INSPÉ et sont communes à tous. Ce cadrage garantit un premier niveau d'homogénéité de formation. Le deuxième est assuré via les coordonnateurs de grands domaines disciplinaires regroupant les formateurs de chaque domaine quel que soit le campus (autour des ME et SI). Le conseil des coordonnateurs de ces domaines assure une régulation globale des objectifs généraux tous domaines confondus. Les coordonnateurs sont autant de relais efficaces auprès des formateurs. En complément des directeurs pédagogiques de campus organisent des conseils de formation propres à chaque site INSPÉ.

Le campus de Sarreguemines propose une formation complémentaire de 48h qui permet à des étudiants de suivre une option « plurilinguisme en contexte transfrontalier » (Axe 4 du projet-INSPÉ) avec deux orientations « bilangue allemand - autre langue parmi anglais-italien-espagnol » et « bilingue allemand renforcé ». Cette seconde orientation ouvre des possibles vers les postes fléchés des écoles inscrites dans le dispositif d'enseignement approfondi de l'allemand. L'inscription se fait par le biais de monmaster.gouv.
Sur les 48h de formation en langue allemande, 18h sont communes aux deux orientations qui comprennent aussi deux journées culturelles et une semaine de stage en Allemagne, en M1, incluse dans les 6 semaines obligatoires.
Pour les 30h spécifiques à chacune, il s'agit de : pratiquer la langue allemande pour les « bilangues » ; d'être formés à enseigner les disciplines non linguistiques (mathématiques, arts, histoire-géographie, et EPS) en allemand pour les « bilingues allemand renforcé ».
Cette formation complémentaire ouvre des perspectives ultérieures en formation continue, notamment avec le DU allemand.

Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*

Depuis plusieurs années, l'INSPÉ de Lorraine s'est doté d'une politique forte en faveur des langues-cultures étrangères :

	- Des modules de pratique et de renforcement de la pratique d'une LCE de spécialité au choix (allemand, anglais, espagnol et italien) en faveur de la diversité linguistique ; - Un accompagnement méthodologique, inscrit dans une pratique d'apprentissage des LCE en auto-direction, pour développer une autonomie et une responsabilisation dans ses apprentissages et sa pratique ; - Des modules de didactique des langues-cultures qui mettent en avant l'importance de l'éveil aux langues dès le plus jeune âge. En référence au cadre national des masters (Arrêté du 22 janvier 2014) et au cadre national des masters MEEF (Arrêté du 24 juillet 2020), la validation de l'aptitude à maîtriser une langue vivante étrangère fait partie des obligations requises pour l'obtention du master. Ces crédits ne peuvent pas être obtenus par compensation. Un ME de Pratique d'une LCE de 27h est obligatoire pour tous les étudiants de M1. Le volume de travail personnel est variable selon les compétences en langues des étudiants. Les objectifs sont d'atteindre au moins un niveau B2 du Cadre européen de référence pour les langues (CECRL), d'améliorer sa pratique dans les compétences langagières en situation de communication et de développer des compétences d'apprentissage en auto-direction en langue. Deux ECTS sont attribués à l'épreuve dans la SI concernée qui consiste en un oral. Un dispositif est mis en place pour permettre aux étudiants de se présenter à plusieurs épreuves de rattrapage de la pratique d'une LCE, si la moyenne n'était pas obtenue en S7, en les accompagnant à s'auto-former. C'est une réponse pour prendre compte les difficultés de certains étudiants face aux contraintes de validation d'un module de langue. Si le semestre 7 de M1 comprenant le ME de langue a été obtenu et que la moyenne au ME de langues n'a pas été obtenue, une seconde épreuve est proposée en semestre 8 sans renoncer à la compensation. Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne à cette épreuve de langue, il lui est proposé en M2 une nouvelle épreuve en S9, puis en cas d'échec une quatrième en S10. La réussite permet de délivrer 2 crédits ECTS. Ces crédits n'entrent pas dans la compensation du M2 et viennent en plus des 60 ECTS. Si l'épreuve n'est pas validée, alors le master ne peut être obtenu. Il revient au jury de fin de master de statuer sur ces cas. Un module complémentaire de 20h de formation à l'allemand (Axe 4 du projet-INSPÉ) est offert aux étudiants de master MEEF 1er degré, qui souhaitent s'initier à la pratique de l'allemand ou raviver leurs connaissances et compétences en vue d'en soutenir l'enseignement-apprentissage à l'École. Une attestation de présence est délivrée à l'issue du module. Il ouvre d'autres perspectives ultérieures en formation continue, notamment avec le DU allemand.
Volume horaire de la formation	***Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours*** Pour l'ensemble des campus (sauf Sarreguemines) la formation est de 800h en présentiel par étudiant pour les deux années, à raison de 475 heures en M1 et 325 heures en M2. Pour le campus de Sarreguemines, les étudiants bénéficient sur les deux années de 48 heures supplémentaires dédiées au plurilinguisme. La formation des M1 s'élève alors à 507 heures et à 341 heures pour les M2.
Lieux de la formation	INSPÉ de Lorraine, Campus de Bar-le-Duc INSPÉ de Lorraine, Campus d'Épinal INSPÉ de Lorraine, Campus de Nancy-Maxéville INSPÉ de Lorraine, Campus de Montigny-Lès-Metz INSPÉ de Lorraine, Campus de Sarreguemines

Place de la recherche

Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.

Unités de recherche d'adossement

Les enseignants-chercheurs qui dispensent les enseignements disciplinaires, didactiques et transversaux, appartiennent à diverses UR ou UMR de l'Université de Lorraine et transfèrent les apports de leur recherche dans la formation.

Unité de recherche d'adossement	Acronyme	N° actuel
Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs	PErSEUs	7312
Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives	INTERPSY	4432
Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication	LISEC	2310
Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française	ATILF	7118
Centre de recherche sur les médiations	CREM	3476
Laboratoire de Conception, Optimisation et Modélisation des Systèmes	LCOMS	7306
Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications	LORIA	UMR 7503
Archives Henri Poincaré	LHSP-AHP	UMR 7117

L'INSPÉ accueille également dans ses murs un séminaire de recherche, « Fait didactique et éducations à », dont l'objet est de réunir des chercheurs du CREM et d'autres laboratoires universitaires autour d'une thématique commune : les « éducations à », fondée sur la prise en compte des questions épistémologiques liées aux savoirs en contextes éducatifs. Les étudiants sont invités à participer à ces séminaires, au côté des enseignants chercheurs, formateurs et enseignants du master MEEF. Ces conférences constituent un complément personnel de formation par le biais desquelles les étudiants sont invités à être acteurs de leur auto-formation.

Modalités d'initiation à la recherche

L'adossement à la recherche s'opère notamment au travers des ME d'initiation à la recherche présents pour les deux années du master MEEF (27h TD et 23h TP) et qui aboutissent pour l'étudiant à la rédaction d'un mémoire de master. Il permet à tout étudiant de se familiariser avec les différents aspects de la démarche scientifique. L'activité de recherche doit, au-delà du contenu disciplinaire, permettre l'acquisition de compétences en lien avec le métier, notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles.

Le mémoire est une situation intégratrice dans laquelle il s'agit d'apporter la preuve de compétences réflexives et de développement professionnel en s'initiant à un travail de recherche « en vue d'un traitement scientifique d'une question professionnelle à des fins de communication ».

	Il atteste des compétences attendues de l'étudiant au terme de ces deux années : - maîtriser des connaissances et des savoir-faire complexes ; - savoir les réorganiser de manière originale en respectant le droit d'auteur ; - être capable de communiquer à des spécialistes ou à des non-spécialistes les principes et les résultats de son travail ; - être capable d'auto-formation. L'écrit (mémoire) et sa soutenance font l'objet d'une évaluation en une seule session devant une commission composée d'au moins deux membres enseignants dans le master. Chaque étudiant bénéficie pour son travail de mémoire d'un accompagnement sous différentes formes : - guide pour la réalisation d'un mémoire de master MEEF - séminaires - tutorat mis en place dès la détermination du sujet jusqu'à la soutenance du mémoire. L'initiation à la recherche s'opère aussi par l'intégration des résultats de la recherche par les enseignants-chercheurs dans leurs enseignements. ***Implication de la (des) unité(s) de recherche dans la formation*** L'INSPÉ contribue à des projets de recherche proposés par ses formateurs à condition qu'ils soient menés en partenariat avec des structures de recherche reconnues. Le développement de projets de recherche-action permettant d'irriguer les enseignements de master est favorisé par la politique de l'INSPÉ de Lorraine. Chaque année un à deux appels à projets sont effectués auprès des formateurs de l'INSPÉ et les projets bénéficient d'un soutien après vote du conseil d'Institut. L'INSPÉ de Lorraine dispose d'un Conseil d'orientation scientifique et pédagogique qui examine les projets de recherche en partenariat avec le monde scolaire.
Place des stages et organisation de l'alternance	***Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.*** *Premier degré : Nombre d'étudiants en M1 et M2 AED en contrat de préprofessionnalisation : Nombre d'étudiants en M2 sous contrat alternant ; taux étudiants en alternance :* *Nombre d'étudiants en M2 en stage SOPA (stage d'observation en pratique accompagnée, cf. article 16 de l'arrêté cadre MEEF) : Taux étudiants en stage SOPA* Le master MEEF est un master professionnalisant ; les stages sont obligatoires tout au long de la formation. Ils permettent une découverte du métier et une prise de responsabilité progressive pour l'acquisition des compétences attendues des futurs enseignants. Les temps de stage sont en articulation dans la temporalité avec la formation notamment les ME de mise en situation professionnelle. ***Organisation du stage – taux de répartition*** 18 semaines de stage sont prévues dans la formation, en France ou à l'étranger, et sont réparties comme suit en fonction des supports proposés par les départements : - En M1 : 6 semaines pour initier l'alternance et pour tester la responsabilité pédagogique. Ils bénéficient d'un stage d'observation et de pratique accompagnée, à raison de 2 X 1 semaine (octobre et novembre) + 1 X 2 semaines de stage massé (janvier) + 4 semaines de stage à mi-temps (mars-avril). Les quatre derniers jours sont en responsabilité pédagogique et ont pour objectif d'apprécier la compétence de l'étudiant à faire classe. - En M2 : 12 semaines se diversifient par la nature de l'alternance. Les étudiants de M2 se répartissent sur 2 types de stage : - 172 étudiants en 2024-2025 (soit **50,29%**) bénéficient d'un tiers-temps de pratique accompagnée (sans contrat de travail : **SOPA**). Le stage correspond à une à deux journées par semaine au fil de l'année universitaire. - 156 étudiants en 2024-2025 (soit **45,61 %**) bénéficient d'un tiers-temps de pratique en responsabilité (**alternants** avec contrat de travail de 12 mois consécutifs).

Les modalités d'organisation des stages sont les mêmes pour les étudiants en pratique accompagnée ou en responsabilité et les étudiants suivent ainsi conjointement l'ensemble de la formation.

Une attention particulière est accordée au fait que les étudiants puissent observer et pratiquer dans les trois cycles de l'école. Le campus de Sarreguemines propose une semaine de stage en responsabilité en Allemagne à la place d'une semaine de stage massé en France.

Une procédure de mise en stage est définie en concertation avec les partenaires académiques, les DASEN des quatre départements lorrains et à leurs adjoints, et communiquée à l'ensemble des acteurs concernés dont le directeur d'école et le maître d'accueil. Une convention type est établie entre l'Université et le Rectorat.

Les 16 étudiants de M1 en contrat AED (assistant d'éducation en pré-professionnalisation depuis la licence 2) continuent sous ce même mode d'alternance et de statut, à raison de 8h par semaine pour un équivalent de 12 semaines pleines. Cette activité est considérée comme stage. Il est à noter que dans un contexte de réforme annoncée, le dispositif de recrutement des AED en pré-professionnalisation n'a pas été reconduit pour les étudiants en licence 2 en 2024-2025.
Pour les étudiants salariés contractualisés par le Rectorat, si la durée de contractualisation est égale au temps de stage défini dans la maquette, la contractualisation remplace le stage. Les étudiants suivent les enseignements et valident les ME relatives au stage (mise en situation professionnelle) selon les modalités prévues dans les M3C.
Tous les étudiants inscrits en M1 et en M2 sont ainsi placés en stage, à l'exception des étudiants redoublants ayant déjà validé les situations intégratrices en lien avec le stage (17 étudiants en 2024-2025).

Tutorat de stage

Les étudiants stagiaires en M2 sont suivis dans le cadre d'un tutorat mixte par un tuteur INSPÉ (formateur issu de la formation) et un tuteur enseignant-maître formateur désigné par les DSDEN départementales. Des temps d'échanges bipartites (tuteur INSPÉ/tuteur DSDEN) et tripartites (tuteur INSPE/tuteur DSDEN/stagiaire) sont organisés. Un cadre commun est posé pour évaluer l'acquisition et l'approfondissement des compétences.
Ces échanges permettent le cas échéant une adaptation pour des étudiants stagiaires en difficulté. L'étudiant est accompagné dans la construction de ses compétences, notamment par le biais d'un bilan de compétences, d'abord intermédiaire, puis final, renseigné par le binôme de suivi.
Un cahier des charges à destination des tuteurs précise les attendus et les enjeux du double tutorat ainsi que la temporalité des différents entretiens.
La formation des tuteurs DSDEN est mise en place et assurée par le Rectorat en partenariat avec l'INSPÉ.

Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats d'AED en préprofessionnalisation, des étudiants issus des PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles), passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).

Recrutement

Le recrutement est assuré par une commission pédagogique universitaire. Les modalités d'admission et les conditions d'inscription sont présentées sur le portail national des masters.

Modalités pour les situations particulières, reprises d'études et VAE

	Le master MEEF suit les règles du Conseil de la formation de l'Université de Lorraine en ce qui concerne les situations particulières des étudiants, salariés, en situation de handicap, sportifs de haut niveau. Ces étudiants peuvent bénéficier à leur demande d'un aménagement d'études sur une ou deux années en M1 ou en M2. Sont mis en œuvre pour les étudiants en situation de handicap les dispositifs nécessaires à la poursuite des études en termes d'adaptation des supports et des conditions de stage. Pour les étudiants salariés contractualisés par le Rectorat, si la durée de contractualisation est égale au temps de stage défini dans la maquette, la contractualisation remplace le stage. Les étudiants suivent les enseignements et valident les ME-SI relatives au stage (mise en situation professionnelle) selon les modalités prévues dans les M3C. ***Parcours préparatoire au professorat des écoles*** Conformément aux recommandations ministérielles de créer un Parcours préparatoire au professorat des écoles ayant pour finalité principale de préparer les étudiants à candidater en première année de master MEEF 1er degré, l'Université de Lorraine et le Rectorat ont mis en place une PPPE adossée à une licence mathématique/Lycée Schuman de Metz. 26 étudiants ont choisi ce parcours en licence 3 en 2021-2022 et 10 d'entre eux sont inscrits en M1 2024-2025. Cette année, le dispositif comprend 16 étudiants de L3. L'INSPÉ apporte son concours et son expertise pour parfaire l'articulation entre la licence de Mathématiques parcours PPPE et le master MEEF mention 1er degré, et pour collaborer à l'enseignement dans cette licence de l'UE « connaissance du monde professionnel ». ***Passerelles et tout autre dispositif*** Le master accueille des personnes en reprise d'étude (VAPP), en formation continue (FC) et en formation permanente (FP). Elles sont accueillies, orientées et accompagnées dans leur démarche par le Service d'ingénierie et développement professionnel de l'INSPÉ de Lorraine. Le service travaille en lien avec la sous-direction « orientation et insertion professionnelle » et la sous-direction « Formation tout au long de la vie et apprentissage (FTLVA) » de l'Université de Lorraine. Le service les accompagne également dans les démarches à réaliser pour obtenir le financement de leur formation. Une procédure a été définie avec le SIDP de l'INSPÉ de Lorraine dans le cadre des procédures définies par l'UL pour accompagner les étudiants qui s'engagent dans une démarche VAE. Pour 2024-2025, le premier degré comptabilise 10 VAPP et 1 VAE est en cours. Les étudiants en difficulté ou désireux d'une réorientation sont accompagnés. À cet effet, des concertations ont lieu entre les responsables des mentions 1er degré, 2d degré et Encadrement éducatif. Les étudiants issus du M1 peuvent également candidater pour le master MEEF Ingénierie pédagogique (accessible directement en M2 jusqu'à la rentrée 2025) et visant au développement de compétences techniques en ingénierie pédagogique et gestion de projets.
Suivi de l'acquisition de compétences	***Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant*** La liste des compétences et niveaux attendus en fin de formation correspond aux blocs de compétences énoncés précédemment. Ils sont validés par les tâches à accomplir au sein des situations intégratrices. Le dispositif de suivi relève d'éléments collectés (comptes-rendus de visites, productions individuelles et collectives réalisées dans le cadre des ME et des SI). Par ailleurs, la mise en place d'un portfolio, et d'un e-portfolio à titre expérimental en cours, permet aux étudiants et aux formateurs de positionner la maîtrise des compétences de

manière individuelle et collégiale (dans les pré-jury, jury de master et conseils de formateurs).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants.
Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.

Les effectifs de la mention 1er degré du Master MEEF en 2024 sont de 711 étudiants pour les deux années. Voici ci-dessous l'évolution des effectifs depuis l'année universitaire 2022-2023.

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
M1	440	372	366
M2 EPA	201	228	172
M2 EPR	184	151	156
M2 Autres	14	13	17
Total	839	764	711

Entre les années universitaires 2022-2023 et 2024-2025, les effectifs d'étudiants en master 1 et 2 montrent une tendance générale à la baisse. Les inscriptions en M1 passent de 440 à 366, soit une diminution de 16,8 %. Pour les M2, les évolutions sont contrastées : l'orientation EPA enregistre une baisse significative, passant de 201 à 172 étudiants (-14,4 %), tandis que l'orientation EPR, après une baisse initiale, remonte légèrement pour atteindre 156 étudiants en 2024-2025.
Au total, les effectifs globaux passent de 839 à 711 sur cette période, soit une diminution globale de 15,3 %. C'est pourquoi des changements dans les politiques d'admission avec l'ouverture du master à tous les étudiants détenteurs de licences ont été mis en place.

La seconde année du master MEEF mention 1er degré est majoritairement marquée par la réussite au concours du professorat des écoles.
Voici ci-dessous à titre indicatif les nombres d'admissions au CRPE.

Années	Nombre d'admis CRPE
2022	187
2023	191
2024	179

Entre 2022 et 2024, le nombre d'admis au CRPE connaît de légères fluctuations. En 2022, 187 candidats réussissent le concours, chiffre qui progresse modestement à 191 en 2023 (+4), avant de diminuer à 179 en 2024 (-12). Cette variation reflète à la fois des ajustements dans les besoins en recrutement de l'Académie de Nancy-Metz et les critères de sélection, tout en maintenant un volume d'admis relativement stable d'une année sur l'autre.
Pour autant, le taux d'admis au concours d'étudiants du master MEEF par rapport au nombre de postes ouverts dans l'Académie de Nancy-Metz reste relativement stable à hauteur de 60 % en moyenne sur l'accréditation en cours.
Le taux de réussite au master MEEF présente une évolution positive sur les trois dernières années.

Années	Nombre d'admis Master MEEF	Taux de réussite
2021-2022	372	74,69%
2022-2023	316	78,80%
2023-2024	338	88,71%

En 2021-2022, le taux de réussite était de 74,69 %, correspondant à 372 admis. Ce taux a légèrement augmenté en 2022-2023, atteignant 78,80 % (+4,11 points) pour 316 admis, malgré une diminution du nombre total d'admis. Enfin, une amélioration significative est observée en 2023-2024, où le taux de réussite atteint 88,71 % (+9,91 points), avec un total de 338 admis.
Cette évolution témoigne d'une tendance positive dans la réussite des étudiants, qui peut être liée aux changements notables apportés dans le cadre de la formation. En particulier, la mise en œuvre d'une approche par compétences et d'une évaluation en situation intégratrice semble avoir joué un rôle dans cette progression. Ces dispositifs favorisent une meilleure préparation des étudiants en les confrontant à des situations concrètes et professionnelles. Toutefois, il convient de noter que cette hausse des taux de réussite s'accompagne de variations dans le nombre d'admis qui suit en cela les variations du nombre d'inscrits.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique	***Préciser les effectifs en fonction de leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance*** L'équipe pédagogique se compose de personnels de l'INSPÉ de l'Université de Lorraine de divers statuts (professeurs des universités, maîtres de conférences, ATER, enseignants statut PRAG-PRCE-PREC) et hors composante. Environ 150 maîtres formateurs issus du monde académique viennent compléter l'équipe pédagogique du 1er degré au regard de leurs compétences. La composante comprend 7 professeurs des universités, 45 maîtres de conférences dont 6 avec une habilitation à diriger des recherches, 1 ATER, 9 docteurs. Les enseignants chercheurs représentent 43,33% du potentiel enseignant (52/120). Les personnels PEMF, vacataires, en affectations académiques assurent 32% des enseignements de la maquette de formation.
Fonctionnement	***Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle*** *; modalités et rythme de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.* Plusieurs conseils et équipes entrent en jeu dans la régulation, le pilotage et la mise en œuvre de la formation du master MEEF 1er degré sur les 5 campus de l'INSPÉ de Lorraine. La mise en œuvre des orientations générales décidées et validées par le Conseil d'Institut ainsi que les articulations des formations avec celles du master MEEF 2d degré sont élaborées dans le cadre du Conseil de direction de l'INSPÉ. La mise en œuvre effective et l'harmonisation de la formation et des évaluations sont travaillées au sein des conseils de coordonnateurs (réunissant les équipes pédagogiques intervenant dans les disciplines ou bloc de formation considérés – initiation à la recherche, contexte d'exercice, mise en situation professionnelle et les situations intégratrices). Ces conseils se réunissent en tant que de besoin. Ils se composent de formateurs INSPÉ responsables des ME et/ou des situations intégratrices. Toutes les disciplines et tous les statuts des formateurs présents à l'INSPÉ sont donc représentés. L'harmonisation de la mise en œuvre de l'organisation de la formation et les cas singuliers sont traités dans le cadre du Conseil de département qui se réunit toutes les

trois semaines. Il est composé de la directrice-adjointe en charge du département 1er degré et des directeurs pédagogiques des 5 campus de formation.

L'harmonisation et le suivi de la mise en œuvre de la formation en lien avec l'Éducation nationale, partenaire privilégié, sont assurés dans le cadre du groupe de travail Liaison INSPÉ/DSDEN. Il se réunit trois fois par an. Il est composé de la directrice-adjointe en charge du département 1er degré, de la conseillère technique 1er degré auprès du Recteur, des ADASEN de trois départements lorrains, des directeurs pédagogiques des 5 campus de formation, de l'inspectrice de l'Éducation Nationale chargée de l'Enseignement général au Rectorat et à l'INSPÉ, des conseillères pédagogiques des ADASEN, des EMF des départements académiques.

Deux fois par an, le conseil de perfectionnement aborde les points forts de la formation et envisage les améliorations possibles. Les membres présents sont la présidente (en l'occurrence l'ADASEN des Vosges), le responsable de la mention MEEF 1er degré, la directrice-adjointe en charge du 1er degré, des conseillères pédagogiques des ADASEN, des formateurs INSPÉ et des EMF des départements de la formation, des étudiants.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE	*Parcours de formation mutualisés – Non concerné*
Internationalisation de la formation	***Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc.*** *Par MEEF, nombre d'étudiants en mobilité sortante / entrante et durée des mobilités* À l'INSPÉ de Lorraine, la mobilité internationale fait l'objet d'un soutien important de l'Institut. On compte ainsi 16 partenariats formalisés entre l'INSPÉ et des établissements scolaires dans 9 pays, européens pour la plupart. Les étudiants sont sensibilisés aux enjeux d'un développement de compétences diverses lié à un séjour à l'étranger d'une durée d'une à quatre semaines. En stage (d'observation, de pratique accompagnée, en responsabilité) ou en immersion linguistique à la découverte d'un système éducatif, les possibilités de construire les compétences professionnelles sont nombreuses. Des aides à la mobilité sont attribuées aux étudiants sortants et parfois pour des mobilités entrantes (4 étudiantes espagnoles). Elles varient selon les stages (leur montant est voté par le Conseil d'Institut). Les destinations sont diverses : Allemagne, Luxembourg, Belgique, Italie, Finlande, Espagne, Grèce, États-Unis, République de Corée. Différents types d'établissements accueillent nos étudiants : Écoles françaises à l'étranger, écoles européennes, écoles locales. Ce sont les écoles du réseau AEFE qui accueillent le plus d'étudiants. En 2023-2024, 137 mobilités entrantes (23) et sortantes (114) ont été enregistrées pour le premier degré. De septembre à décembre 2024, le dispositif enregistre déjà : - 18 M1, M2 EPA (SOPA) et M2 EPR à l'école française Vauban de Luxembourg du 25 au 29 novembre - 1 M2 EPR à l'école française Vauban de Luxembourg du 2 au 6 décembre - 5 M1 et M2 EPR à l'école européenne Kirchberg de Luxembourg la semaine du 9 au 13 décembre

La majorité des mobilités se fait au second semestre. À ce jour les stages programmés ou prévisionnels se feront à destination de : Luxembourg, Allemagne, Espagne, Italie, Suisse, Norvège.

Mise en place du SOPA Europe – Non concerné

CAPEFE

Le CAPEFE concerne toutes les mentions de master MEEF. En 2022, l'INSPÉ de Lorraine, en partenariat avec l'EAFC, a mis en place la formation et la certification CAPEFE à destination de publics en formation initiale et continue motivés par l'exercice de leur métier dans des établissements français à l'étranger (EFE). La formation est organisée à distance, afin d'accueillir des candidats de toute l'Académie et de tous les sites de l'INSPÉ et comporte 30h d'enseignement, dont 13h synchrones et 17h asynchrones, visant les compétences définies dans l'arrêté du 4 février 2020. Le seuil est de deux groupes de 20 étudiants.
La certification se déroule à Nancy en présentiel pour l'épreuve écrite et à distance pour les épreuves orales.
Les candidats en formation continue sont plus assidus et engagés dans la formation que les candidats en formation initiale, dont le projet d'exercice éventuel du métier d'enseignant en EFE se profile sur du moyen voire long terme, après obtention du master, du concours et d'années obligatoires d'exercice en France. Cette perspective, dont la prise de conscience s'effectue au cours de la formation, peut démotiver une partie des étudiants qui abandonnent la formation, pour se concentrer sur les échéances immédiates qui les concernent. Le calendrier 2024, étalé sur 5 mois au lieu de 3, a probablement concouru au désengagement de plus d'étudiants que les années précédentes, une formation concentrée sur trois mois semble ainsi plus appropriée.

	2022	2023	2024
Inscrits FC	12	14	15
Abandons FC	0	1	2
Inscrits FI	12	20	19
Abandons FI	2	4	9

Le CAPEFE a cette spécificité de proposer en FC une modalité de formation permettant des échanges entre collègues des 1er et 2d degrés. C'est une dimension importante, car dans les EFE, l'intercycle et l'interdegré sont favorisés par le fait que les établissements regroupent en général des élèves de la maternelle au lycée. L'intérêt et la richesse des échanges sur les pratiques entre collègues aux contextes et spécialités différentes est ainsi valorisé et formateur.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Master Métier de l'Enseignement de l'Education et de la Formation – MEEF Mention 2d degré

Présentation de la formation mise en œuvre 2024-2025

Intitulés des parcours de formation	***Parcours types*** – Déclinaison sur les deux années M1 et M2 du Master MEEF-2d degré Parcours Allemand Parcours Anglais Parcours Espagnol Parcours Italien Parcours Lettres modernes et classiques Parcours Lettres-Histoire-Géographie Parcours Arts Plastiques Parcours Éducation musicale et chant choral Parcours Histoire-Géographie Parcours Documentation Parcours Éducation physique et sportive Parcours Mathématiques Parcours Mathématiques-Physique-Chimie Parcours Physique-Chimie Parcours Numérique et Sciences informatiques Parcours Sciences de la vie et de la terre Parcours Enseignement technologique et professionnel : *(Parcours fortement mutualisés avec un tronc commun Enseignement technologique et professionnel)* Parcours Biotechnologies / Option Santé Environnement (M1 et M2 non ouvert en 25-26) Parcours Sciences industrielles de l'Ingénieur (M1 et M2 non ouvert en 25-26) Parcours Génie industriel / Option Bois Parcours Économie-Gestion / Option Marketing Parcours Hôtellerie-Restauration ((M1 et M2 non ouvert en 25-26) Parcours Sciences et Techniques médico-sociales
Objectifs professionnels	Le master MEEF mention 2d degré est un master à vocation professionnelle qui a pour objectif la formation des étudiants au métier de professeur des collèges et lycées généraux, technologiques et professionnels. Il assure par ses enseignements l'acquisition de l'ensemble des compétences nécessaires à la passation des concours de recrutement des enseignants. Les emplois visés sont donc principalement le professorat en structure publique ou privée. Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » ; annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle* ; référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013, BO n°30 du 25 juillet 2013).
Organisation de la formation	*Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.* ***Modalités de la formation*** *(cocher la/les mentions)* X ***En présentiel*** ☐ *A distance* ☐ *Hybride* L'ensemble des cours du master MEEF 2d degré se font en présentiel. Un grand nombre d'enseignements s'accompagne d'une mise en ligne des supports. Certains sont également prolongés par des activités en ligne. Des modalités de cours en distanciel ou hybride peuvent être proposées en réponse aux besoins de formation pour des publics diversifiés dans des parcours enseignement professionnel et technologique à faible effectif.

Objectifs de la formation

La mention 2d degré du master MEEF a pour objectif principal l'acquisition des compétences nécessaire à l'exercice du métier de professeur en collège et lycée. Les emplois visés sont principalement le professorat en établissement scolaire du 2d degré (collèges et lycées), public ou privé, en tant que titulaire ou en tant que contractuel.

L'obtention de ce master permet aussi une insertion professionnelle en milieu éducatif extra-scolaire ou dans le milieu de la formation ou une reconversion professionnelle pour un public en formation continue, personnels de l'Éducation nationale ou autres personnels (ingénieurs, doctorants etc.) cf. fiche RNCP.

Les compétences attendues sont identifiées dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013 - annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle*) et réorganisées en trois grands blocs de compétences avec 4 niveaux identifiés, le niveau 2 étant le niveau attendu en fin de M2 MEEF :

- BLOC 1 - L'étudiant-professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale.
- BLOC 2 - L'étudiant-professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages.
- BLOC 3 - L'étudiant-professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Offre de formation

Afin de renforcer la cohérence de la formation et sa visée professionnalisante, le master MEEF 2d degré est bâti sur les principes d'approche par compétence (APC) et de pédagogie de l'intégration avec :

- d'une part une maquette de formation qui se décline en modules d'enseignement (ME) concrétisant des objectifs de formation en correspondance avec les trois blocs de compétences du référentiel de fin de formation ;
- d'autre part des modalités de contrôle des compétences et des connaissances (M3C) qui permettent une évaluation des étudiants fondée sur l'intégration des acquis vérifiée lors d'épreuves en situations intégratrices (SI) complexes en prise directe avec les attendus des blocs de compétences.

Dans ce cadre, l'appropriation des compétences par le public étudiant se vérifie au travers des situations intégratrices (SI) qui, si elles sont validées, confèrent les crédits ECTS nécessaires à la validation des 3 blocs de compétences et à l'obtention du master. Les SI déterminent la maquette d'évaluation.

D'un autre côté, les modules d'enseignement ont pour objectif de faire construire par les étudiants les ressources nécessaires pour agir en situation complexe lors de l'évaluation par les SI. Les ME déterminent la maquette de formation. L'ensemble des ME contribue à préparer le public étudiant à l'ensemble des SI.

Chaque semestre du master comporte 5 situations évaluatrices intégratrices, déclinées selon la spécificité du parcours et avec une progressivité du semestre 7 au semestre 10 :

- SI-1 Se positionner et agir dans l'institution en fondant les décisions sur des principes éthiques et déontologiques et sur les valeurs de la République.
- SI-2 Concevoir un enseignement en mobilisant les savoirs, notions ou concepts-clés de la discipline et leur transposition en savoirs scolaires.
- SI-3 Mettre en œuvre un enseignement en contexte en mobilisant les approches pédagogiques adéquates ; gérer une classe en situation.

- SI-4 Réguler les apprentissages en construisant des démarches de remédiation, de différenciation et d'inclusion scolaire.
- SI-5 Soutenir un mémoire en assurant le traitement scientifique d'une question professionnelle ; communiquer de façon critique démarches et résultats.

Chaque parcours de la mention 2d degré structure et décline ses modules d'enseignement et ses modalités d'évaluation à partir de ce cadrage garant d'un premier niveau d'homogénéité de formation entre tous les parcours de la mention.

L'annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle* du cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF définit 4 blocs d'enseignement (BE) qui se répartissent selon des pourcentages définis sur les 800 heures de formation présentielle :

- Bloc BE1- Construction du cadre de référence et enseignement des savoirs de sa discipline ou spécialité – au moins 45%
- Bloc BE2 - Stratégies d'enseignement et d'apprentissage – au moins 30%
- Bloc BE3 - Initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des pratiques professionnelles – au moins 15%
- Bloc BE4 - Contexte propre et innovations pédagogiques – au moins 10%

Les éléments constitutifs des 4 blocs BE sont déclinés dans les modules d'enseignement. Les ME renvoient aux BE par la ventilation du référentiel de formation dont les volumes horaires ont été cadrés. Les volumes horaires des maquettes de chaque parcours sont ainsi mis en correspondance avec les objectifs en pourcentages des blocs d'enseignement définis. Cet ensemble est présenté dans l'annexe « Parcours MEEF 2d - ventilation du temps global de formation ».

Mutualisations

- Parmi les missions propres à l'INSPÉ figure la formation à une culture professionnelle partagée. Au niveau général de la mention 2d degré, le tronc commun pour promouvoir l'émergence d'une culture commune de la formation des enseignants (en référence aux cahiers des charges - laïcité-valeurs de la République, égalité filles-garçons, éducation inclusive-) trouve sa place centrale dans les modules du BC1. Il est complété par une déclinaison plus disciplinaire dans des modules du BC2.
  Il se décline en M1 en 3 ME (720, 821, 822) pour un volume de 54h, et 2 ME (761, 861) pour un volume de 18h et en M2 en 2 ME (920 et 1020) pour un volume de 45h. Ces ME sont communs à tous les parcours. Plusieurs temps des parcours disciplinaires sont ainsi regroupés sur des mêmes temps formatifs.

- Des ME sont mutualisés entre parcours MEEF relevant d'un même grand domaine de formation pour un volume *a minima* de 20h en M2 comme par exemple les ME : didactique des langues, construire une démarche de recherche commune en sciences, épistémologie et histoire des sciences, contribution aux projets interdisciplinaires.

- Des parcours peuvent être plus fortement mutualisés. Parcours concernés en M1 et en M2 :

  - Parcours Physique Chimie, Mathématiques-Physique Chimie (MPC) et Mathématiques. En M1, 54% des heures sont communes, et 50% en M2. Les modules mutualisés concernent le mémoire, le numérique, les travaux pratiques de physique et de chimie ainsi qu'une partie des enseignements disciplinaires. Par ailleurs, au regard des effectifs peu importants dans le parcours MPC, des heures sont mutualisées entre le M1 et le M2 (80h environ en mathématiques et en didactique). D'un point de vue général, il y a environ 30% d'heures spécifiques aux parcours PC et MPC pour former les étudiants aux spécificités disciplinaires et attendus propres aux concours de recrutement du CAPES PC et du CAPLP MPC.

- Parcours relevant des enseignements technologiques et professionnels (ETP) : ils sont construits avec un tronc commun aux 6 parcours de sciences humaines et sociales pour enseigner et des enseignements disciplinaires.
  Autres mutualisations :
  - des modules ou parties de modules sont mutualisés entre les parcours MEEF STMS et BSE au regard de contenus disciplinaires ou didactiques communs : modules relatifs à la biologie humaine, la didactique en lycée professionnel, ou encore les techniques professionnelles en lycée technologique (78h en M1, 76h en M2) ;
  - certains modules du parcours STMS sont mutualisés avec d'autres formations et notamment la licence 3 Sciences pour la santé parcours santé publique et le Master 1 Prévention et Promotion pour la santé à l'École de Santé Publique (48h en M1).

- En l'absence d'un effectif suffisant, le parcours Lettres-Histoire Géographie n'est pas ouvert depuis 2022. Au regard des enjeux posés par la revalorisation de la voie professionnelle, l'INSPÉ de Lorraine souhaite pouvoir continuer de porter ce parcours. Un aménagement du parcours Histoire-Géographie pourrait être envisagé en gardant une majeure disciplinaire en histoire-géographique tout en aménageant certains ME pour former les étudiants, qui en exprimeraient le souhait, dans la mineure Lettres et leur permettre de préparer le concours du CAPLP Lettres-Histoire-Géographie.

Parcours bi-sites

Plusieurs parcours disciplinaires sont proposés sur deux sites, Metz et Nancy : parcours Anglais, Histoire-géographie, Mathématiques, Physique-Chimie, Lettres modernes et classiques, Éducation physique et sportive.

Les maquettes de formation et d'évaluation sont identiques sur les deux sites. Les éventuels ajustements de maquettes le sont également. Les modalités d'admission sont identiques. Les commissions d'admission et commissions pédagogiques échangent régulièrement afin d'arrêter des principes communs pour l'admission ou l'évaluation. Les commissions préparatoires aux jurys regroupent les responsables de parcours des deux sites.

Certains de ces parcours ont des effectifs qui restent importants (Éducation physique et sportive, Histoire-Géographie). Une baisse notable des effectifs est toutefois à relever sur les deux dernières années, et de façon plus prégnante pour certaines disciplines (en sciences notamment). Le souhait d'un maintien des parcours sur les deux sites répond à l'engagement de l'Université de Lorraine du développement équilibré des formations sur l'ensemble des territoires. Une réflexion est toutefois à conduire, elle doit prendre en compte l'impact de la modification de la carte de formation sur l'attractivité de ces parcours et sur l'amont en licence. Cette réflexion est à mener au sein de l'Université de Lorraine avec les partenaires concernés au niveau de la structure des collégiums.

Modalités de contrôle des connaissances et compétences

Les commissions préparatoires regroupent les parcours par grands champs disciplinaires (la commission sciences, par exemple, regroupe les parcours Mathématiques, PC, MPC, SVT et NSI).

Le travail préparatoire aux jurys (intermédiaires pour les semestres impairs S7 et S9 et de validation pour les semestres pairs S8 et S10) en commissions de parcours permet d'identifier des situations particulières et de les traiter selon des principes communs qui garantissent une égalité de traitement de l'ensemble des étudiants. Ces principes sont rappelés en début de jury : principes posés par les M3C et principes permettant de traiter les situations particulières comme par exemple la non validation d'un des BC (indicateur de moyenne obtenue à l'année, principe de prévalence du résultat du semestre pair selon le principe d'approfondissement des compétences).

	Une attention est portée au développement du continuum licence-master, en veillant à la bonne articulation des licences disciplinaires qui proposent une ouverture vers l'enseignement avec les Masters MEEF disciplinaires concernés.
Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*	Les compétences en langue-culture étrangère (LCE) sont des compétences liées à l'exercice du métier d'enseignant. En référence au cadre national des masters (Arrêté du 22 janvier 2014) et au cadre national des masters MEEF (Arrêté du 24 juillet 2020), la validation de l'aptitude à maîtriser une langue vivante étrangère fait partie des obligations requises pour l'obtention d'un master. L'article 8 de l'arrêté stipule : « *La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens. Ces crédits ne peuvent être* obtenus par compensation. » Pour satisfaire à cette obligation, les compétences en LCE sont développées dans le ME de langue-culture étrangère placé au 1er semestre du M1 pour tous les parcours pour un volume de 24h, exceptés les parcours de langues. À son inscription, l'étudiant fait le choix d'une LCE de spécialité parmi les quatre langues proposées en formation (anglais, allemand, espagnol, italien). Le module est mis en œuvre sous un format hybride qui permet d'articuler un dispositif d'apprentissage hétéro-dirigé et un dispositif auto-dirigé avec accompagnement. Les contenus sont en prise avec l'usage d'une LCE dans l'exercice du métier d'enseignement et la finalité du module est de valider un niveau B2 de langue en référence au CECRL, d'améliorer sa pratique dans les compétences langagières de l'oral et de l'écrit et de développer des compétences d'auto-apprentissage en langues. L'étudiant fournit un volume de travail personnel variable selon ses compétences en langues. Les M3C définissent ce module comme non-compensable. La validation de l'épreuve de pratique d'une LCE donne droit à 2 crédits ECTS. L'évaluation porte sur les 5 compétences en langue : à l'oral comme à l'écrit en production (continue et en interaction), en réception, avec compensation entre les résultats de chacune des compétences, et avec un coefficient plus important pour l'oral que pour l'écrit. Un dispositif est mis en place pour permettre aux étudiants de se présenter à plusieurs épreuves de rattrapage, si la moyenne n'était pas obtenue en S7, en les accompagnant à s'auto-former. C'est une réponse pour prendre compte les difficultés de certains étudiants face aux contraintes de validation d'un module de langue. Ainsi, si le semestre 7 de M1 comprenant le module de LCE a été obtenu et que la moyenne au ME de langues n'a pas été obtenue, une seconde épreuve est proposée en semestre 8 sans renoncer à la compensation. Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne à cette épreuve de langue, il lui est proposé en M2 une nouvelle épreuve en S9, puis en cas d'échec une quatrième en S10. La réussite permet de délivrer 2 crédits ECTS. Ces crédits viennent en plus des 60 ECTS. Si l'épreuve n'est pas validée, alors le master ne peut être obtenu. Il revient au jury de fin de master de statuer sur ces cas très à la marge. Un coordinateur langues toutes mentions coordonne l'ensemble du dispositif avec l'appui de la scolarité 2d degré de l'INSPÉ.
Volume horaire de la formation	Les composantes de l'Université de Lorraine prennent en charge les formations des parcours de la mention selon le principe de délégation de mise en œuvre des formations MEEF aux composantes, à l'exception de certains parcours. Parcours Arts Plastiques : M1 S7 199h - S8 221h M2 S9 147h - S10 233h Parcours Éducation musicale et chant choral: M1 S7 260h - S8 207h M2 S9 193h - S10 140h Parcours Histoire-Géographie : M1 S7 257h - S8 208h

	M2 S9 192h - S10 142h Parcours Documentation: M1 S7 234h - S8 228h M2 S9 192h- S10 189h Parcours Éducation physique et sportive : M1 S7 221h - S8 203h M2 S9 167h - S10 209h Parcours Mathématiques: M1 S7 261h - S8 205h M2 S9 187h - S10 146h Parcours Mathématiques-Physique-Chimie : M1 S7 231h - S8 228h M2 S9 228h - S10 160h Parcours Physique-Chimie : M1 S7 231h - S8 228h M2 S9 228h - S10 160h Parcours Numérique et Sciences informatiques : M1 S7 260h - S8 209h M2 S9 183h - S10 146h Parcours Sciences de la vie et de la terre : M1 S7 261h - S8 233h M2 S9 189h - S10 139h Parcours Biotechnologies / Option Santé Environnement : M1 S7 293h - S8 224h M2 S9 203h - S10 138h Parcours Sciences industrielles de l'Ingénieur : M1 S7 293h - S8 224h M2 S9 203h - S10 138 Parcours Génie industriel / Bois: M1 S7 293h - S8 224h M2 S9 203h - S10 138 Parcours Économie-Gestion / Option Marketing : M1 S7 293h - S8 224h M2 S9 203h - S10 138h Parcours Hôtellerie-Restauration: M1 S7 293h - S8 224h M2 S9 203h - S10 138 Parcours Sciences et Techniques médico-sociales : M1 S7 293h - S8 224h M2 S9 203h - S10 138
Lieux de la formation	○ Campus de l'INSPÉ de Lorraine INSPÉ de Lorraine, Campus de Nancy-Maxéville INSPÉ de Lorraine, Campus de Montigny-lès-Metz Parcours Arts Plastiques : INSPÉ de Lorraine, Campus de Montigny-lès-Metz Parcours Numérique et sciences informatiques : INSPÉ de Lorraine, Campus de Montigny-lès-Metz Parcours Enseignement technologique et professionnel : Parcours Biotechnologies (M1, M2 non ouverts en 25-26) : INSPÉ de Lorraine, Campus de Maxéville et FST Nancy Parcours Sciences industrielles de l'Ingénieur (M1 et M2 non ouvert en 25-26) : INSPÉ de Lorraine, Campus de Montigny-lès-Metz Parcours Génie industriel : INSPÉ de Lorraine, Campus de Maxéville et ENTSIB (Épinal) Parcours Économie-Gestion : INSPÉ de Lorraine, Campus de Montigny-lès-Metz

Parcours Hôtellerie-Restauration (M1 et M2 non ouvert en 25-26) : INSPÉ de Lorraine, Campus de Montigny-lès-Metz
Parcours Sciences et Techniques médico-sociales : INSPÉ de Lorraine, Campus de Maxéville

- Composantes de l'UL prenant en charge les formations de master MEEF selon le principe de délégation de la mise en œuvre :

Parcours Allemand : UFR ALL Metz
Parcours Anglais : UFR ALL Metz et UFR ALL Nancy
Parcours Espagnol : UFR ALL Nancy
Parcours Italien : UFR ALL Nancy
Parcours Lettres modernes et classique : UFR ALL Metz et UFR ALL Nancy
Parcours Lettres-Histoire-Géographie : UFR SHS Nancy et UFR Scifa Metz
Parcours Éducation musicale et chant choral : UFR ALL Nancy
Parcours Histoire-Géographie : UFR SHS Metz et UFR SHS Nancy
Parcours Documentation : UFR SHS Nancy
Parcours Éducation physique et sportive : Faculté du sport Nancy et UFR Scifa Metz
Parcours Mathématiques : FST Nancy et UFR MIM Metz
Parcours Mathématiques-Physique-Chimie : UFR Scifa
Parcours Physique-Chimie : FST Nancy et UFR Scifa Metz
Parcours Sciences de la vie et de la terre : FST Nancy

Place de la recherche

Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.

Unité de recherche d'adossement

Les enseignants-chercheurs (EC) qui dispensent les enseignements disciplinaires, didactiques et transversaux (contexte d'exercice du métier) appartiennent à diverses unités de recherche de l'Université de Lorraine et transfèrent les apports de leur recherche dans la formation.

En outre, un certain nombre d'EC recrutés par l'INPSÉ permettent un enrichissement de la formation ainsi qu'une ouverture des étudiants à certaines problématiques de la recherche. Les travaux de certains EC dans le champ de l'éducation permettent en particulier d'expérimenter et d'initier de nouvelles pratiques pédagogiques.

L'INSPÉ accueille également dans ses murs un séminaire de recherche, *Fait didactique et éducations à,* dont l'objet est de réunir des EC du CREM et d'autres laboratoires universitaires autour d'une thématique commune : les « éducations à », fondée sur la prise en compte des questions épistémologiques liées aux savoirs en contextes éducatifs. Le public étudiant est invité à participer à ces séminaires, au côté des EC et des intervenants du master MEEF. Ces conférences constituent un complément personnel de formation par le biais desquelles le public étudiant est invité à être acteur de son auto-formation.

Unité de recherche d'adossement	Acronyme	N° actuel
Psychologie Ergonomique et sociale pour l'Expérience Utilisateurs	PErSEUs	EA 7312
Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives	INTERPSY	EA 4432
Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication	LISEC	UR 2310
Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française	ATILF	UMR 7118
Centre de recherche sur les médiations	CREM	UR 3476

Laboratoire de Conception, Optimisation et Modélisation des Systèmes	LCOMS	UR 7306
Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications	LORIA	UMR 7503
Archives Henri Poincaré	LHSP-AHP	UMR 7117
Laboratoire d'Étude des Microstructures et de Mécanique des matériaux	LEM 3	UMR 7239

Modalités d'initiation à la recherche

L'adossement à la recherche s'opère notamment au travers des ME d'initiation à la recherche présentes pour les deux années du master MEEF (60h) et qui aboutissent à la rédaction d'un mémoire de master. L'activité de recherche permet, au-delà du contenu de la dimension disciplinaire, l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant, notamment par l'observation et l'analyse de pratiques professionnelles. Les étudiants sont encouragés, dans le cadre de leur stage et au regard des apports récents de la recherche, à mettre en place des expérimentations relevant de pédagogies dites innovantes.

Le mémoire de master, qui relève d'une situation intégratrice, atteste des compétences attendues de l'étudiant au terme des deux années de master MEEF :

- Maîtriser des connaissances et des savoir-faire complexes ;
- Savoir les réorganiser de manière originale en respectant le droit d'auteur ;
- Être capable de communiquer à des spécialistes ou à des non-spécialistes les principes et les résultats de son travail ;
- Être capable d'auto-formation.

L'écrit et la soutenance font l'objet d'une évaluation en une seule session devant une commission composée d'au moins deux membres enseignants dans le master.

Les étudiants bénéficient dans ce cadre d'un accompagnement sous différentes formes :

- Tutorat de mémoire mis en place dès le M1 et jusqu'à la soutenance ;
- Séminaires ;
- Guide de réalisation d'un mémoire de master MEEF.

L'adossement à la recherche s'opère aussi par l'intégration des résultats et des démarches de la recherche par les enseignants-chercheurs et enseignants dans leurs enseignements.

Place des stages et organisation de l'alternance

Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat ***mixte, etc.***

Second degré : Nombre d'étudiants en M1 et M2 AED en contrat de préprofessionnalisation ; Nombre d'étudiants en M2 sous contrat alternant ; Taux étudiants en alternance ; Nombre d'étudiants en M2 en stage SOPA (stage d'observation en pratique accompagnée, cf. article 16 de l'arrêté cadre MEEF) ; Taux étudiants en stage

	Stages M1	SOPA	Alternants tiers-temps	AED	AED préprofessionnalisation	Contractuels	Exemptés
2022-2023							
M1	291	/	/	7	32	3	12
M2	/	191	91	0	21	10	8
2023-2024							
M1	290	/	/	0	16	1	11
M2	/	199	64	3	25	8	17
2024-2025							
M1	263	/	/	5	15	0	0
M2	/	201	64	2	6	3	1

Le master MEEF est un master professionnalisant ; les stages sont donc obligatoires, et sont en eux-mêmes des espaces de formation. Ils permettent une découverte du métier (du BC1 au BC3) et une prise de responsabilité progressive pour développer des compétences attendues de niveau 1 et 2 du référentiel.

Le stage dans le cadre des nouveaux arrêtés est d'un volume de 18 semaines, réparties en 6 semaines sur le M1 et 12 semaines sur le M2 (jours libérés pour le concours en accord avec le Rectorat). Les discussions entre partenaires du monde scolaire et du monde universitaire ont posé le principe d'un stage massé en M1 et d'un stage sous forme filée sur toute l'année du M2.

En M1, les étudiants réalisent en binôme un stage d'observation pendant 6 semaines. Les 2 dernières semaines permettent de tester la responsabilité pédagogique. L'étudiant conçoit et met en œuvre seul les enseignements, le titulaire des classes est observateur et accompagnateur.

L'année du M2 se diversifie par la nature de l'alternance qui occupe l'équivalent d'un tiers d'un temps plein hebdomadaire pour un équivalent de 12 semaines pleines. Deux modalités de stage sont proposées :

- un stage de 1/3 temps sur l'année en pratique en responsabilité rémunérée (étudiant stagiaire contractuel alternant en pratique en responsabilité). Les affectations sont proposées par le Rectorat.
- un stage de 1/3 temps sur l'année en pratique accompagnée (étudiant stagiaire en pratique accompagnée - SOPA), alliant le plus possible de la pratique en responsabilité pédagogique. Ce stage est offert à tout étudiant de 2ème année de master MEEF qui ne dispose pas d'un stage sous contrat. Les étudiants sont placés en binôme sur des établissements proposés par le Rectorat.

Les modalités d'organisation des stages sont les mêmes pour les étudiants en pratique accompagnée ou en responsabilité, ils suivent ainsi conjointement l'ensemble de la formation.

Une procédure de mise en stage est définie en concertation avec les partenaires académiques et communiquée à l'ensemble des acteurs concernés dont le chef d'établissement. Une convention type est établie entre l'Université et le Rectorat.

Les étudiants de M1 qui étaient en contrat d'AED préprofessionnalisation depuis la licence 2 et qui le souhaitent continuent sous ce même mode d'alternance et de statut, à raison de 8h par semaine pour un équivalent de 12 semaines pleines. Cette activité est alors considérée comme stage. Ils peuvent également demander à leur chef d'établissement un renouvellement de leur contrat pour une 4ème année dans le cadre du M2. Il est à noter que dans un contexte de réforme annoncée, le dispositif de recrutement des AED en préprofessionnalisation n'a pas été reconduit pour les étudiants en licence 2 en 2024-2025.

Pour les étudiants salariés contractualisés par le Rectorat, si la durée de contractualisation est égale au temps de stage défini dans la maquette, la contractualisation remplace le stage. Les étudiants suivent les enseignements et valident les ME relatifs au stage (mise en situation professionnelle) selon les modalités prévues dans les M3C.

Les étudiants en M1 et M2 sont suivis dans le cadre d'un tutorat mixte par un tuteur INSPÉ (formateur issu de la formation) et un tuteur établissement (tuteur d'accueil) désigné et rémunéré par l'Éducation nationale. Des temps d'échange bipartite (tuteurs INSPÉ/établissement) et tripartite (tuteurs INSPÉ/établissement/stagiaire) sont organisés ; un cadre commun pour évaluer l'acquisition et l'approfondissement des compétences est posé. Ces échanges permettent

le cas échéant une adaptation pour des étudiants en difficulté dans leur stage. L'étudiant est accompagné dans la construction de ses compétences notamment par le biais d'un bilan de compétences renseigné d'une part par le tuteur de stage, d'autre part par le responsable de la formation.

Un cahier des charges à destination des tuteurs d'accueil et tuteurs INSPÉ précise les attendus et les enjeux du double tutorat ainsi que la temporalité des différents entretiens.

La formation des tuteurs établissement est assurée par l'EAFC en partenariat avec l'INSPÉ.

Les étudiants alternants contractuels tiers temps bénéficient par ailleurs d'une visite formative par le tuteur INSPÉ dans leur classe d'exercice et donne lieu à un compte-rendu de visite.

La documentation relative à l'accompagnement des différents publics de stagiaires (stagiaires M1, M2 SOPA, M2 contractuels alternants, AED en préprofessionnalisation) est mise à disposition des tuteurs sur le site de l'EAFC de l'Académie de Nancy-Metz (https://www.ac-nancy-metz.fr/je-tutore-124204).

Les temps de stage sont en articulation dans la temporalité avec la formation notamment les ME de mise en situation professionnelle (BC2) et les ME du BC1.
Tous les étudiants inscrits en M1 et en M2 sont ainsi placés en stage, à l'exception des étudiants redoublants ayant déjà validé les situations intégratrices en lien avec le stage. Toutefois, si l'étudiant le souhaite, et afin d'approfondir ses compétences, une mise en stage reste possible même dans ces cas.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats d'AED en préprofessionnalisation, des étudiants issus des PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles), passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).

Recrutement

Le recrutement est assuré par des commissions pédagogiques universitaires propres à chaque parcours. Pour les parcours bi-sites, les modalités d'admission sont identiques. Les modalités d'admission et conditions d'inscription sont présentées sur le portail national des masters. Les commissions pédagogiques sont également saisies pour des entrées en Master 2 directement.

Modalités pour les situations particulières, reprises d'études et VAE

Le master MEEF suit les règles du Conseil de la formation de l'Université de Lorraine en ce qui concerne les situations particulières des étudiants, salariés, en situation de handicap, sportifs de haut niveau. Ces étudiants peuvent bénéficier à leur demande d'un aménagement d'études sur une ou deux années en M1 et/ou en M2.
Sont mis en œuvre pour les étudiants en situation de handicap les dispositifs nécessaires à la poursuite des études en termes d'adaptation des supports et des conditions de stage.

Le master MEEF 2d degré accueille des étudiants en reprise d'étude (VAPP), en formation continue (FC) et en formation permanente (FP). Ils sont accueillis, orientés et accompagnés dans leur démarche par le Service d'Ingénierie et Développement Professionnel (SIDP) de l'INSPÉ de Lorraine. Le service est en lien avec la sous-direction « orientation et insertion professionnelle » et la sous-direction « Formation tout au long de la vie et apprentissage (FTLVA) » de l'Université de Lorraine. Le service les accompagne également dans les démarches à réaliser pour obtenir le financement de leur formation.
Ce service accompagne aussi les étudiants dans leurs démarches de VAE. Une procédure a été définie avec le SIDP de l'INSPÉ de Lorraine pour accompagner les étudiants qui s'engagent dans une démarche VAE. Elle associe le responsable de la mention 2d degré et le responsable de parcours pour l'avis à émettre, et le responsable du service SIDP pour l'établissement et le suivi du dossier.

Passerelles

Les étudiants en difficultés ou désireux d'une réorientation sont accompagnés. À cet effet, des concertations ont lieu entre les responsables des mentions 2d degré, 1er degré et Encadrement éducatif. Celles et ceux issus du Master 1 MEEF 2d degré peuvent également candidater pour le master MEEF Ingénierie Pédagogique (accessible directement en M2 jusqu'à la rentrée 2025) et visant au développement de compétences techniques en ingénierie pédagogique et gestion de projets.

Par ailleurs, les étudiants peuvent être orientés vers le Service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université de Lorraine pour un accompagnement personnalisé dans le cadre du dispositif Ricocher (aide à la construction de leur projet personnel et professionnel).

Suivi de l'acquisition de compétences

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant

Les compétences et niveaux attendus en fin de formation correspondent aux blocs de compétences énoncés précédemment :

- l'étudiant-professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale,
- l'étudiant-professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages,
- l'étudiant-professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Les modules d'enseignements que recouvrent ces blocs permettent au public étudiant de développer les compétences déclinées dans le référentiel de formation *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle.*

Plusieurs dispositifs permettent de suivre le développement de ces compétences :

- Échanges bipartites tuteur d'accueil-stagiaire/ tuteur de formation-stagiaire / tuteur d'accueil-tuteur de formation.
- Échanges tripartites tuteur d'accueil-tuteur de formation-stagiaire.
- Visites formatives et comptes-rendus de visites pour les stagiaires de M2 contractuels alternants tiers-temps (une visite prévue en décembre-janvier).
- Productions individuelles et collectives réalisées dans le cadre des ME et des SI.
- Mise à disposition pour les stagiaires, les tuteurs d'accueil et les tuteurs de formation de niveaux de compétences à renseigner en cours et en fin de stage. Elles servent également à l'auto-positionnement de l'étudiant stagiaire et nourrissent les échanges formatifs entre tuteurs et stagiaires.

En outre, l'investissement dans une pédagogie de l'intégration et l'accompagnement des étudiants futurs enseignants dans l'auto-évaluation conduit à l'expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques numériques à travers l'utilisation du e-portfolio dans le parcours Master MEEF Sciences de la Vie et de la Terre pour le travail de mémoire. L'objectif est de généraliser la démarche à l'ensemble des parcours 2d degré, au-delà du travail du mémoire. Ces démarches sont assorties de propositions d'accompagnement ou de formation des enseignants impliqués (Programme ANR PLEIADES-Trajectoires - Projet Lorrain d'Environnement numérique pour des Apprentissages DurablES - porté par l'Université de Lorraine ; Journée des recherches à l'INSPÉ de Lorraine).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.

Évolution des effectifs sur les trois dernières années

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
M1	377	353	340
M2	335	328	314
Total	**712**	**681**	**654**

Le nombre d'inscrits en Master MEEF 2d degré a diminué de façon régulière ces trois dernières années, avec une diminution d'environ 10% entre 2022-2023 et 2024-2025.
Cela étant dit, l'évolution des effectifs est contrastée selon les parcours, et certains parcours disciplinaires enregistrent une baisse du nombre d'inscrits de façon plus notable.

	22-23 M1	22-23 M2	23-24 M1	23-24 M2	24-25 M1	24-25 M2
Allemand	3	5	11	4	4	9
Anglais	45	39	33	36	33	26
Arts plastiques	17	13	6	14	15	4
Documentation	12	14	10	14	19	9
Éducation musicale (EMCC)	8	9	12	4	10	6
EPS	67	76	73	61	86	64
Espagnol	24	8	16	18	12	16
Histoire-Géographie	68	46	62	52	37	52
Italien	5	5	5	8	4	3
Lettres	26	23	30	20	20	23
Mathématiques	34	38	29	36	17	29
Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	8	2	3	5	5	3
Numériques et Sciences Informatiques	6	?	8	4	9	7
SVT	13	17	15	14	11	15
Physique - Chimie	20	11	18	14	10	9
Biotechnologie (BSE)	5	2	6	3	0	4
Économie et Gestion (EGM)	12	8	9	13	21	8
Génie industriel (GIB)	2	1	4	2	3	1
Hôtellerie-Restauration (HR)	2	6	0	2	0	0
Sciences et Techniques Médico-Sociales (STMS)	1	1	3	1	6	2
Sciences Industrielles de l'Ingénieur (SII)	2	7	0	3	0	0

À côté des parcours qui enregistrent des effectifs fragiles (Allemand, EMCC, Mathématiques et SPC, parcours ETP), des parcours ont vu le nombre d'inscrits fortement diminuer entre 2022-2023 et 2024-2025 : M1 MEEF Anglais (-17%), M1 MEEF Espagnol (-50%), M1 MEEF Histoire – Géographie (-46%), M1 MEEF Lettres (-24%), M1 MEEF Mathématiques (-50%), M1 MEEF Physique-Chimie (-50%). Plusieurs éléments contribuent avec d'autres à cette moindre attractivité du master MEEF : la baisse de l'attractivité du métier d'enseignant du 2d degré, la masterisation avec le placement du concours en M2, la diminution du nombre de postes ouverts au concours dans certaines disciplines (anglais, mathématiques, espagnol, lettres modernes, entre autres). Naturellement, le taux d'inscrits en M1 trouve son prolongement dans le nombre de candidats aux concours de recrutement pour les disciplines concernées. Cette tendance est nationale.

Voici ci-dessous à titre indicatif les taux d'admissibles et d'admis aux concours de recrutement des enseignants du 2d degré :

2022-2023

- 216 admissibles (sur 321 inscrits), soit 67%, dont 66 contractuels alternants tiers temps et 149 SOPA
- 156 admis (48%), dont 50 contractuels alternants tiers temps et 105 SOPA

2023-2024

- 195 admissibles (sur 316 inscrits), soit 61%, dont 46 contractuels alternants tiers temps et 149 SOPA.
- 135 admis (42%) dont 34 contractuels alternants tiers temps et 101 SOPA.

La diminution du nombre d'admis aux concours suit l'évolution du nombre d'inscrits en master MEEF 2d degré. Les étudiants contractuels alternants réussissent proportionnellement légèrement mieux les concours de recrutement que les stagiaires SOPA : en 2022-2023, ils représentent 30% des admissibles et 32% des admis quand ils représentent 28% des inscrits en M2 ; en 2023-2024, ils représentent 23% des admissibles et 25% des admis quand ils représentent 20% des inscrits en M2.

Le taux de réussite au Master est stable sur les trois dernières années, avec 83% de réussite en moyenne.

Années	Nombre d'inscrits Master MEEF 2d degré	Nombre d'admis Master MEEF 2d degré	Taux de réussite
2021-2022	350 (291 sans les EFS*)	241	82,81%
2022-2023	335 (331 sans les EFS*)	282	85,10%
2023-2024	328	269	82,01%

*Étudiants fonctionnaires stagiaires qui avaient déjà un master et qui relevaient de l'ancienne maquette.

Ces résultats, positifs, ne rendent pas compte des raisons qui expliquent la non validation du master. Il peut s'agir d'ajournement en raison d'un niveau de compétences insuffisant, ou de démissions : la plupart sont déclarées en première partie de l'année universitaire, les étudiants étant alors en stage en pratique accompagnée. En M2, La majorité de celles-ci concernent toutefois les stagiaires en pratique accompagnée qui préfèrent se réorienter. On peut considérer que les stagiaires qui ont candidaté pour un stage en pratique en responsabilité et retenus ont déjà pu confirmer leur souhait d'exercer le métier d'enseignant dans le 2d degré.
Les étudiants qui en font la demande peuvent bénéficier d'un accompagnement à la réorientation grâce au dispositif Ricocher.
On observe également un autre temps de démissions, moins importante, après les examens de premier semestre, les inscrits préférant renoncer au concours et au master et, pour une part d'entre eux, privilégier la voie de la contractualisation.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Préciser les effectifs en fonction de leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance

Au niveau du pilotage des parcours, l'équipe de formation est constituée :
- des responsables de parcours : enseignants-chercheurs PU et/ou MCF, PRAG, issus des composantes qui coordonnent les parcours, et à la marge certains Professeurs formateurs académiques (PFA) ;
- de la directrice du département 2d degré.

Cette équipe se réunit plusieurs fois dans l'année, en fonction des sujets à l'agenda et pour assurer une harmonisation de la mise en œuvre de la formation, notamment sur les ME en lien avec la mise en situation professionnelle, la recherche, et le contexte d'exercice du métier.

En raison de la délégation de mise en œuvre, les enseignements sont assurés au sein des composantes par des équipes pédagogiques pluri-catégorielles coordonnées par le responsable de parcours et la direction du département 2d degré. Elles sont constituées des formateurs de l'Université et des formateurs praticiens 2d degré, PFA ou vacataires relevant de l'Éducation nationale. Les corps d'inspection y sont associés. Elles sont aussi pluridisciplinaires (ME relevant du tronc commun). Elles couvrent ainsi l'ensemble des champs de la formation tout en assurant l'ancrage sur le terrain professionnel et la pluralité des regards.

A la rentrée universitaire 2024, 53 PFA disciplinaires et métiers recrutés par le Rectorat de l'académie de Nancy-Metz (équivalent à environ 12 temps plein) interviennent pour les enseignements transversaux du cadre de référence. Les PFA disciplinaires sont répartis le plus équitablement possible au sein de chaque parcours de la mention 2d degré et permettent de se rapprocher, d'atteindre ou de dépasser, selon les parcours, la valeur-cible de 33% d'intervention d'enseignants du monde scolaire dans la formation initiale des enseignants. Il est à noter que cette valeur ne prend pas en compte l'accompagnement de stage également confié en partie aux PFA.

Fonctionnement

Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités et rythme de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.

Les responsables de parcours s'assurent de la répartition des responsabilités de ME, la définition des enseignements de la maquette et des épreuves d'évaluation et réunissent les équipes pédagogiques *a minima* deux fois par an, une fois par semestre, pour l'organisation et la mise en œuvre de la formation. Elles sont communes et spécifiques au site pour les parcours bi-sites.

Le conseil de perfectionnement de la mention 2d degré comprend 24 membres. Il contribue à définir et harmoniser les mises en œuvre de la formation entre les parcours dans les orientations définies par le Conseil d'Institut et le COSP. Il se réunit au moins deux fois par an.

Des réunions de concertation sont organisées entre les services de scolarité des composantes et le service de scolarité de l'INSPÉ en début et en cours d'année et en tant que de besoin.

Des actions de sensibilisation pour la construction d'une culture commune sont mises en place : trois à quatre journées d'études par année sont proposées à l'attention des équipes pédagogiques des parcours et intitulées « les rendez-vous de l'INSPÉ ».

Pour les parcours se déclinant sur deux sites, les réunions sont organisées entre les deux équipes pédagogiques en tant que de besoin, pour échanger notamment sur les évolutions à apporter sur les maquettes de formation et les M3C mais également pour s'accorder sur les modalités d'admission dans le parcours concerné.

Les PFA interviennent dans les modules transversaux et de didactique de la discipline. Ils se réunissent *a minima* deux fois par semestre (début et fin de semestre), à l'initiative du coordinateur de l'équipe des formateurs, afin de définir collégialement, entre autres, les objectifs de formation (évolutifs en fonction des orientations et des programmes définis par le ministère de l'Éducation nationale), les contenus des ME, le format des situations intégratrices, les critères d'évaluation.

Une réunion de l'ensemble des représentants des étudiants de master MEEF 2d degré, M1 et M2, une à deux fois par an, permet à la direction du département 2d degré d'échanger (compétences, contenus de formation, difficultés rencontrées), et d'associer ces derniers à l'amélioration continue de la formation.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE	*Parcours de formation mutualisés* Non concerné
Internationalisation de la formation	Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc. Mise en place du SOPA Europe CAPEFE Par MEEF, nombre d'étudiants en mobilité sortante / entrante et durée des mobilités **Mise en place du SOPA Europe : non concerné** Les partenariats et projets à l'international sont développés avec le soutien d'un chargé de mission Relations internationales ainsi qu'un personnel du service des Ressources Humaines de l'INSPÉ de Lorraine. Les étudiants dont les projets de mobilité sont retenus bénéficient d'une aide à la mobilité par un financement de l'INSPÉ (de 300 à 700 euros) ou un co-financement INSPÉ - Erasmus hybride. Les parcours de langues MEEF développent une ouverture à l'international sous différentes formes et en articulation avec la spécificité du master MEEF, avec des aménagements de formation si nécessaire. Pour tous ces parcours, le master intègre la validation d'une expérience à l'international telle que l'enseignement comme assistant de langue ou toute autre expérience équivalente. Un cadrage des éléments de validation pour le master est posé et validé par le Jury de la mention MEEF 2d degré. Pour l'ensemble des parcours, des mobilités sortantes (stages à l'étranger) sont possibles, le plus souvent d'une semaine à un mois, majoritairement en Europe, sur le temps de formation ou les pauses universitaires. Ces stages sont plus facilement réalisés en M1 en raison de la place du concours en M2. Dans un premier temps, les responsables de parcours rencontrent les étudiants souhaitant effectuer un stage à l'étranger pour étudier avec eux la pertinence du projet et évaluer la motivation des étudiants. La demande est ensuite transmise au chargé de mission en charge des RI qui étudie à son tour la faisabilité du projet (type de stage, établissement, durée, financement) et effectue les démarches auprès des établissements d'accueil. Une convention tripartite est rédigée entre l'INSPÉ de Lorraine, l'établissement d'accueil et le stagiaire. Grâce à l'appui du chargé de mission des RI, les mobilités sortantes dans la Mention 2d degré sont en augmentation. En 2023-2024, les mobilités ont été effectuées : • en Grèce : stage de 2 semaines dans un lycée d'Athènes - réseau AEFE (2 étudiants du M1 MEEF-Lettres) • en Finlande : stage d'une semaine dans des établissements locaux et des entreprises à Joensuu (10 étudiants de M1 et de M2 des parcours Enseignement technologique et professionnel)

- en Allemagne : stage d'une semaine dans un lycée de Francfort – réseau AEFE (3 étudiants du M2 MEEF-EPS)
- en Corée : stage de 2 semaines dans un lycée de Séoul – réseau AEFE (1 étudiant du M1 MEEF-Lettres)
- en Belgique : stage de 3 semaine dans un lycée local d'Arlon (1 étudiant du M1 MEEF-Lettres)

Un point fort qui fait la spécificité du parcours MEEF Italien est la possibilité pour les étudiants de ce parcours de s'inscrire à la co-diplômation internationale UL-Université pour étrangers de Pérouse, organisme universitaire en Italie qui, avec l'Université de Sienne, est fortement spécialisé dans la formation d'enseignants d'italien langue seconde. Le double diplôme ItaMEEF, dont la convention a été signée par l'UL et l'INSPÉ depuis 2014, et depuis renouvelée, poursuit le double diplôme de Licence associant également Nancy à Pérouse. Il prévoit que les étudiants de l'UL inscrits en master MEEF puissent passer leur deuxième année de parcours à l'Université de Pérouse, et que les étudiants inscrits à l'Université de Pérouse puissent passer leur M2 en Lorraine.

Partenariat de l'INSPÉ avec la Bezirksregierung de Cologne :

Le parcours Histoire-Géographie met en place des échanges pour les stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 avec la Beziersregierung de Cologne. Des étudiants du master MEEF effectuent une partie de leur stage à Cologne et réciproquement de jeunes enseignants allemands en Histoire-Géographie sont accueillis, dans les cours du parcours MEEF Histoire-Géographie et effectuent un stage d'observation auprès d'enseignants volontaires.

Un déploiement des stages à l'étranger est souhaité dans les années à venir, au regard notamment de la proximité géographique du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Belgique, avec pour objectifs principaux d'ouvrir à une compréhension des systèmes éducatifs de nos voisins européens et de construire une citoyenneté européenne.

Liste des établissements internationaux qui participent à la mise en place de la formation et modalités de partenariat.

Établissement	Ville	Modalité(s) de partenariat
Universita per Stranieri di Perugia	Pérouse	Co-diplomation
Bezirksregierung Köln	Cologne	Convention pour des accueils réciproques de stage

CAPEFE
En 2022, l'INSPÉ de Lorraine, en partenariat avec l'EAFC, a mis en place la formation et la certification CAPEFE à destination de publics en formation initiale et continue motivés par l'exercice de leur métier dans des Établissements Français à l'Étranger (EFE). La formation est organisée à distance, afin d'accueillir des candidats de toute l'Académie et de tous les campus de l'INSPÉ. Elle comporte 30h d'enseignement, dont 13h synchrones et 17h asynchrones, visant les compétences définies dans l'arrêté du 4 février 2020. La certification se déroule à Nancy en présentiel pour l'épreuve écrite et à distance pour les épreuves orales.

Présentation de la formation, mise en œuvre 2024-2025

Intitulés des parcours de formation	**MASTER Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation,** **Mention ENCADREMENT EDUCATIF**
Objectifs professionnels	*A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale* Le master MEEF mention Encadrement éducatif est un master à vocation professionnelle qui a pour objectif la formation des étudiants au métier de Conseiller principal d'éducation en collège et lycée. Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » ; annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle* ; référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013, BO n°30 du 25 juillet 2013).
Organisation de la formation	*Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.* ***Modalités de la formation*** *(cocher la/les mentions)* X ***En présentiel*** ☐ *A distance* ☐ *Hybride* L'ensemble des cours se font en présentiel. Un grand nombre d'enseignements s'accompagne d'une mise en ligne des supports. ***Objectifs de la formation*** La formation assure par ses enseignements l'acquisition de l'ensemble des compétences professionnelles attendues pour exercer le métier de conseiller principal d'éducation et vérifiées par les concours de recrutement du CACPE, concours dont les épreuves sont professionnalisantes. Les emplois visés sont donc principalement le métier de CPE en établissement scolaire du 2d degré, collège, lycée et lycée professionnel, public ou privé, en tant que titulaire, ou en tant que contractuel. L'acquisition de ces compétences permet également une ouverture aux métiers de l'éducation hors Éducation nationale pour les étudiants non lauréats du concours. L'obtention de ce master autorise une insertion professionnelle en milieu éducatif extra-scolaire ou dans le milieu de la formation (cf. fiche RNCP). Les compétences attendues sont identifiées dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013 - annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle*) et réorganisées en trois grands blocs avec 4 niveaux identifiés, le niveau 2 étant le niveau attendu en fin de M2 MEEF : • BLOC 1 - L'étudiant-CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale. • BLOC 2 - L'étudiant-CPE, conseiller de la communauté éducative, animateur et accompagnateur du parcours de formation des élèves. • BLOC 3 - L'étudiant-CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Offre de formation

Afin de renforcer la cohérence de la formation et sa visée professionnalisante, le master MEEF Encadrement éducatif est bâti sur les principes d'approche par compétence (APC) et de pédagogie de l'intégration avec :

- d'une part une maquette de formation qui se décline en modules d'enseignement (ME) concrétisant des objectifs de formation en correspondance avec les trois blocs de compétences du référentiel de fin de formation ;
- d'autre part des modalités de contrôle des compétences et des connaissances (M3C) qui permettent une évaluation des étudiants fondée sur l'intégration des acquis vérifiée lors d'épreuves en situations intégratrices (SI) complexes en prise directe avec les attendus des blocs de compétences.

Dans ce cadre, l'appropriation des compétences par les étudiants se vérifie au travers des situations intégratrices qui, si elles sont validées, confèrent les crédits ECTS nécessaires à la validation des 3 blocs de compétences et à l'obtention du master. Les SI déterminent la maquette d'évaluation.

D'un autre côté, les modules d'enseignement ont pour objectif de faire construire par les étudiants les ressources nécessaires pour agir en situation complexe lors de l'évaluation par les SI. Les ME déterminent la maquette de formation. L'ensemble des ME contribuent à préparer les étudiants à l'ensemble des SI.

Chaque semestre du master comporte 5 situations évaluatrices intégratrices, avec une progressivité du semestre 7 au semestre 10 :

- SI-1 Se positionner individuellement ou dans un collectif professionnel, expliciter et communiquer ses choix dans le cadre de la vie scolaire et de l'établissement, en s'inscrivant dans le cadre institutionnel, en fondant ses décisions sur des principes éthiques et déontologiques et les valeurs de la République, ainsi que sur les règles de fonctionnement (sécurité, numérique).
- SI-2 Concevoir des actions professionnelles en identifiant et en mobilisant les sciences humaines et sociales et le cadre réglementaire, en prenant en compte les enjeux propres à la vie scolaire.
- SI-3 Mettre en œuvre des projets éducatifs en mobilisant les savoirs sur les adolescents, leur rapport aux normes et leurs modalités d'engagement ; mettre en œuvre le suivi individuel des élèves, leur accompagnement dans la construction de leur parcours et orientation, en mobilisant les savoirs sur les apprentissages des élèves ; en assurant l'animation des équipes et de la vie scolaire.
- SI-4 Analyser avec une approche réflexive les mises en œuvre de l'action éducative et de la vie scolaire, réguler.
- SI-5 Soutenir un mémoire en assurant le traitement scientifique d'une question professionnelle ; communiquer de façon critique démarches et résultats.

Ces 5 situations intégratrices et évaluatrices ont pour objectif de s'assurer de l'acquisition des compétences en référence aux trois grands blocs de compétences. Elles permettent l'obtention d'ECTS. Elles reposent sur des tâches complexes comme par exemple analyser une situation éducative, concevoir un projet éducatif, mener un entretien, traiter une question relative aux grands enjeux de l'éducation. Leur degré de difficulté ou de complexité est évolutif du S7 au S10.

L'annexe *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle* du cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF définit 4 blocs d'enseignement qui se répartissent selon des pourcentages définis sur les 800 heures de formation présentielle :

- Bloc BE1- Construction du cadre de référence – au moins 45%
- Bloc BE2 - Stratégies de mise en œuvre de l'action éducative – au moins 30%
- Bloc BE3 - Initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des pratiques professionnelles – au moins 15%
- Bloc BE4 - Contexte propre, notamment territorial, et innovations pédagogiques – au moins 10%

Les éléments constitutifs des 4 blocs d'enseignement se retrouvent dans les formations dispensées dans les ME de la mention. Les volumes horaires des maquettes du M1 et du M2 ont été mis en correspondance avec les objectifs en pourcentages des blocs d'enseignement définis. Les ME renvoient ainsi aux BE par la ventilation du référentiel de formation dont les volumes horaires sont cadrés (voir annexe 8).

Chaque ME concours à préparer une ou plusieurs situations intégratrices par les connaissances apportées, les démarches travaillées, et leur mobilisation pendant les enseignements.

Mutualisations

Parmi les missions propres à l'INSPÉ figure la formation à une culture professionnelle partagée. Au niveau de la mention Encadrement Éducatif, le tronc commun pour promouvoir l'émergence d'une culture commune de la formation des enseignants trouve sa place centrale dans le BC1. En master 2, les étudiants du parcours sont regroupés sur des temps formatifs avec ceux des parcours disciplinaires relevant de la mention 2d degré : ME 920 (21hTD) et ME 1020 (24hTD) « Agir de manière éthique en situation, savoir communiquer au sein de la communauté éducative, accompagner les élèves dans leur parcours », soit pour un volume global de 45h.

En référence aux cahiers des charges - laïcité-valeurs de la République, égalité filles-garçons, éducation inclusive-) à ces deux modules ci-dessous qui y contribuent, s'ajoutent les modules : 720 (Système éducatif, valeurs de la République, 45h, BC1) ; 730 (Principes et valeurs de l'éducation, 76h, BC2) ; 740 (28h, BC2 et 940, 11h, BC2, 970, 9h, BC2, Adolescents, socialisation, processus d'apprentissage).

Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*

Les compétences en langue-culture étrangère (LCE) sont des compétences liées à l'exercice du métier d'enseignant. En référence au cadre national des masters (Arrêté du 22 janvier 2014) et au cadre national des masters MEEF (Arrêté du 24 juillet 2020), la validation de l'aptitude à maîtriser une langue vivante étrangère fait partie des obligations requises pour l'obtention d'un master. L'article 8 de l'arrêté stipule : « *La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens. Ces crédits ne peuvent être* obtenus par compensation. »
Pour satisfaire à cette obligation, les compétences en LCE sont développées dans le ME de langue-culture étrangère placé au 1er semestre du M1 pour tous les parcours pour un volume de 24h, exceptés les parcours de langues.

À son inscription, l'étudiant fait le choix d'une LCE de spécialité parmi les quatre langues proposées en formation (anglais, allemand, espagnol, italien). Le module est mis en œuvre sous un format hybride qui permet d'articuler un dispositif d'apprentissage hétéro-dirigé et un dispositif auto-dirigé avec accompagnement. Les contenus sont en prise avec l'usage d'une LCE dans l'exercice du métier d'enseignement et la finalité du module est de valider un niveau B2 de langue en référence au CECRL, d'améliorer sa pratique dans les compétences langagières de l'oral et de

	l'écrit et de développer des compétences d'auto-apprentissage en langues. L'étudiant fournit un volume de travail personnel variable selon ses compétences en langues. Les M3C définissent ce module comme non-compensable. La validation de l'épreuve de pratique d'une LCE donne droit à 2 crédits ECTS. L'évaluation porte sur les 5 compétences en langue : à l'oral comme à l'écrit en production (continue et en interaction), en réception, avec compensation entre les résultats de chacune des compétences, et avec un coefficient plus important pour l'oral que pour l'écrit. Un dispositif est mis en place pour permettre aux étudiants de se présenter à plusieurs épreuves de rattrapage, si la moyenne n'était pas obtenue en S7, en les accompagnant à s'auto-former. C'est une réponse pour prendre compte les difficultés de certains étudiants face aux contraintes de validation d'un module de langue. Ainsi, si le semestre 7 de M1 comprenant le module de LCE a été obtenu et que la moyenne au ME de langues n'a pas été obtenue, une seconde épreuve est proposée en semestre 8 sans renoncer à la compensation. Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne à cette épreuve de langue, il lui est proposé en M2 une nouvelle épreuve en S9, puis en cas d'échec une quatrième en S10. La réussite permet de délivrer 2 crédits ECTS. Ces crédits viennent en plus des 60 ECTS. Si l'épreuve n'est pas validée, alors le master ne peut être obtenu. Il revient au jury de fin de master de statuer sur ces cas très à la marge. Un coordinateur langues toutes mentions coordonne l'ensemble du dispositif avec l'appui de la scolarité 2d degré de l'INSPÉ.
Volume horaire de la formation	***Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours*** Le volume horaire global en présentiel sur les deux années de master est de : - 447h en M1 - 353h en M2 Elle est donc de 800h en présentiel pour les deux années de master MEEF.
Lieux de la formation	Les composantes de l'Université de Lorraine prennent en charge les formations des masters MEEF selon le principe de délégation de mise en œuvre des formations MEEF aux composantes. Le Master MEEF Encadrement éducatif est assuré au sein de l'UFR Sciences Humaines et Sociales (Campus CLHS de Nancy). Les modules d'enseignement transversaux sont assurés à l'INSPÉ de Lorraine, sur le site de Nancy-Maxéville et sur le site de Scarpone-Maxéville.
Place de la recherche	*Lien de la formation avec les activités de recherche des établissements partenaires ; mise en œuvre de l'initiation à la recherche et du mémoire dans la formation, en précisant l'articulation entre recherche et professionnalisation.* ***Unité de recherche d'adossement*** Les enseignants-chercheurs qui dispensent les enseignements disciplinaires appartiennent principalement au Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication (LISEC). En outre, un certain nombre d'enseignants-chercheurs en Sciences de l'éducation recrutés par l'INSPÉ contribuent à la formation. Une ouverture du public étudiant à certaines problématiques de la recherche est proposée. L'INSPÉ accueille également dans ses murs un séminaire de recherche, *Fait didactique et éducations à,* dont l'objet est de réunir des chercheurs de différents laboratoires universitaires autour d'une thématique commune : les « éducations à », fondée sur la prise en compte des questions épistémologiques liées aux savoirs en contextes éducatifs. Le public étudiant est invité à participer à ces séminaires, au côté des enseignants-chercheurs et des intervenants en master MEEF. Ces conférences constituent un complément personnel de formation par le biais desquelles les étudiants sont invités à être acteurs de leur auto-formation.

Nom des laboratoires en appui de la formation	Acronyme	N° actuel
Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication	LISEC	UR 2310

Modalités d'initiation à la recherche

L'adossement à la recherche s'opère notamment au travers des modules d'enseignement d'initiation à la recherche présents pour les deux années du master MEEF (60h) et qui aboutissent pour l'étudiant à la rédaction d'un mémoire de master. L'activité de recherche permet, au-delà du contenu de la dimension disciplinaire, l'acquisition de compétences en lien avec le métier de CPE, notamment par l'observation et l'analyse de pratiques professionnelles.

Le mémoire de master, qui relève d'une situation intégratrice, atteste des compétences attendues de l'étudiant au terme des deux années de master MEEF :

- Maîtriser des connaissances et des savoir-faire complexes ;
- Savoir les réorganiser de manière originale en respectant le droit d'auteur ;
- Être capable de communiquer à des spécialistes ou à des non-spécialistes les principes et les résultats de son travail ;
- Être capable d'auto-formation.

L'écrit et la soutenance font l'objet d'une évaluation en une seule session devant une commission composée d'au moins deux membres enseignants dans le master.

Les stagiaires bénéficient dans ce cadre d'un accompagnement sous différentes formes :

- Tutorat de mémoire mis en place dès le M1 et jusqu'à la soutenance ;
- Séminaires ;
- Guide de réalisation d'un mémoire de master MEEF.

L'adossement à la recherche s'opère aussi par l'intégration des résultats et des démarches de la recherche par les enseignants-chercheurs et enseignants dans leurs enseignements.

Place des stages et organisation de l'alternance

Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.
Second degré : Nombre d'étudiants en M1 et M2 AED en contrat de préprofessionnalisation ; Nombre d'étudiants en M2 sous contrat alternant ; Taux étudiants en alternance ; Nombre d'étudiants en M2 en stage SOPA (stage d'observation en pratique accompagnée, cf. article 16 de l'arrêté cadre MEEF) ; Taux étudiants en stage.

	Stages M1	SOPA	Alternants tiers-temps	AED	Contractuels	Exemptés
2022-2023						
M1	14	/	/	11	2	0
M2	/	8	7	3	0	0
2023-2024						
M1	12	/	/	0	0	1
M2	/	9	9	1	0	0
2024-2025						
M1	12	/	/	4	0	0
M2	/	5	8	1	0	2

Le master MEEF est un master professionnalisant ; les stages sont donc obligatoires, et sont en eux-mêmes des espaces de formation. Ils permettent une découverte du métier (du BC1 au BC3) et une prise de responsabilité progressive pour développer des compétences attendues de niveau 1 et 2 du référentiel des conseillers d'éducation.

Le stage dans le cadre des nouveaux arrêtés est d'un volume de 18 semaines, réparties en 6 semaines sur le M1 et 12 semaines sur le M2 (jours libérés pour le concours en accord avec le Rectorat). Les discussions entre partenaires du monde scolaire et du monde universitaire ont posé le principe d'un stage massé en M1 et en M2.

En M1, les étudiants réalisent en binôme un stage d'observation pendant 6 semaines, réparties sur deux périodes de 3 semaines, avec un changement du lieu de stage entre les deux périodes. Les stagiaires sont en responsabilité accompagnée la dernière semaine.

L'année du M2 se diversifie par la nature de l'alternance qui occupe l'équivalent d'un tiers d'un temps plein hebdomadaire pour un équivalent de 12 semaines pleines, réparties sur 3 périodes de 4 semaines massées. Deux modalités de stage sont proposées :

- un stage de 1/3 temps en pratique en responsabilité rémunérée (étudiant stagiaire contractuel alternant en pratique en responsabilité). Les affectations sont proposées par le Rectorat.
- un stage de 1/3 temps en pratique accompagnée (étudiant stagiaire en pratique accompagnée - SOPA), alliant le plus possible de la pratique en responsabilité. Ce stage est offert à tout étudiant de 2ème année de master MEEF qui ne dispose pas d'un stage sous contrat. Les étudiants sont placés en binôme sur des établissements proposés par le Rectorat.

Les modalités d'organisation des stages sont les mêmes pour les stagiaires en pratique accompagnée ou en responsabilité. L'ensemble des étudiants suivent ainsi conjointement l'ensemble de la formation.

Une procédure de mise en stage est définie en concertation avec les partenaires académiques et communiquée à l'ensemble des acteurs concernés dont le chef d'établissement. Une convention type est établie entre l'Université et le Rectorat.

Les étudiants de M1 ou de M2 qui peuvent attester d'un contrat en qualité d'assistant d'éducation (AED) spécifiant un volume horaire au moins aussi important que le volume horaire prévu pour le stage ne sont pas affectés en stage. La contractualisation remplace ainsi le stage. Les stagiaires suivent les enseignements et valident les ME relatives au stage (mise en situation professionnelle) selon les modalités prévues dans les M3C.

Les stagiaires en M1 et M2 sont suivis dans le cadre d'un tutorat mixte par un tuteur INSPÉ (formateur issu de la formation) et un tuteur établissement désigné et rémunéré par l'Éducation nationale. Des temps d'échange bipartite (tuteurs INSPÉ/établissement) et tripartite (tuteurs INSPÉ/tuteur établissement et stagiaire) sont organisés. Un cadre commun pour évaluer l'acquisition et l'approfondissement des compétences est posé. Ces échanges permettent le cas échéant une adaptation pour des étudiants stagiaires en difficulté. L'étudiant est accompagné dans la construction de ses compétences notamment par le biais d'un bilan de compétences renseigné d'une part par le tuteur de stage, d'autre part par le responsable de la formation.

Un cahier des charges à destination des tuteurs établissement et des tuteurs INSPÉ précisent les attendus et les enjeux du double tutorat ainsi que la temporalité des différents entretiens.

La formation des tuteurs établissement est assurée par le Rectorat en partenariat avec l'INSPÉ.

Les étudiants alternants contractuels tiers temps bénéficient par ailleurs d'une visite formative par le tuteur INSPÉ dans leur établissement d'exercice et donne lieu à un compte-rendu de visite.

La documentation relative à l'accompagnement des différents publics de stagiaires (M1, M2 SOPA, M2 contractuels alternants) est mise à disposition des tuteurs sur le site de l'EAFC de l'Académie de Nancy-Metz (https://www.ac-nancy-metz.fr/je-tutore-124204).

Les temps de stage sont en articulation dans la temporalité avec la formation notamment les ME de mise en situation professionnelle et les ME en lien avec le contexte d'exercice du métier.
Tous les inscrits en M1 et en M2 sont ainsi placés en stage, à l'exception des redoublants ayant déjà validé les situations intégratrices en lien avec le stage. Toutefois, si l'étudiant le souhaite, et afin d'approfondir ses compétences, une mise en stage reste possible même dans ces cas.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau, prise en compte des contrats d'AED en préprofessionnalisation, des étudiants issus des PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles), passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).

Recrutement

Le recrutement est assuré par la commission pédagogique universitaire du parcours. Les modalités d'admission et conditions d'inscription sont présentées sur le portail national des masters. La commission pédagogique est également saisie pour des entrées en Master 2 directement.

Modalités pour les situations particulières, reprises d'études et VAE

Le master MEEF suit les règles du Conseil de la formation de l'Université de Lorraine en ce qui concerne les situations particulières des étudiants, salariés, en situation de handicap, sportifs de haut niveau. Ils peuvent bénéficier à leur demande d'un aménagement d'études sur une ou deux années en M1 ou en M2. Sont mis en œuvre pour les étudiants en situation de handicap les dispositifs nécessaires à la poursuite des études en termes d'adaptation des supports et des conditions de stage.
Pour les étudiants salariés contractualisés par le Rectorat, si la durée de contractualisation est égale au temps de stage défini dans la maquette, la contractualisation remplace le stage. Ces contractuels suivent les enseignements et valident les SI relatives au stage selon les modalités prévues dans les M3C.
Le master MEEF Encadrement éducatif accueille des étudiants en reprise d'étude (VAPP) et en formation continue (FC). Ils sont accueillis, orientés et accompagnés dans leur démarche par le Service d'Ingénierie et Développement Professionnel de l'INSPÉ de Lorraine (SIDP). Le service travaille en lien avec la sous-direction « orientation et insertion professionnelle » et la sous-direction « Formation tout au long de la vie et apprentissage (FTLVA) » de l'Université de Lorraine. Le service les accompagne également dans les démarches à réaliser pour obtenir le financement de leur formation.
Une procédure a été définie avec le SIDP de l'INSPÉ de Lorraine dans le cadre des procédures définies par l'UL pour accompagner celles et ceux qui s'engagent dans une démarche VAE. Elle associe le responsable de la mention Encadrement éducatif pour l'avis à émettre, et le responsable du service SIDP pour l'établissement et le suivi du dossier.

Passerelles

Les étudiants en difficultés ou désireux d'une réorientation sont accompagnés. À cet effet, des concertations ont lieu entre le responsable de la mention Encadrement éducatif et les responsables d'autres mentions ou masters.

Par ailleurs, les étudiants peuvent également être orientés vers le Service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université de Lorraine pour un accompagnement personnalisé dans cadre du dispositif Ricocher (aide à la construction de leur projet personnel et professionnel).

Suivi de l'acquisition de compétences

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant

Les compétences et niveaux attendus en fin de formation correspondent aux blocs de compétences énoncés précédemment :
- L'étudiant-CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale.
- L'étudiant-CPE, conseiller de la communauté éducative, animateur et accompagnateur du parcours de formation des élèves.
- L'étudiant-CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Les modules d'enseignements que recouvrent ces blocs permettent aux étudiants de développer les compétences déclinées dans le référentiel de formation *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle.*

Plusieurs dispositifs permettent de suivre le développement de ces compétences :
- Échanges bipartites tuteur d'accueil-stagiaire/ tuteur de formation-stagiaire / tuteur d'accueil-tuteur de formation.
- Échanges tripartites tuteur d'accueil-tuteur de formation-stagiaire.
- Visites formatives et comptes-rendus de visites pour les étudiants de M2 contractuels alternants tiers-temps (une visite prévue en décembre-janvier).
- Productions individuelles et collectives réalisées dans le cadre des ME et des SI.
- Mise à disposition pour les stagiaires, les tuteurs d'accueil et les tuteurs de formation de grilles de compétences à renseigner en cours et en fin de stage. Elles servent également à l'auto-positionnement de l'étudiant et nourrissent les échanges formatifs entre tuteurs et stagiaires.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
M1	27	13	18
M2	17	19	17
Total	44	32	35

Le nombre d'inscrits en Master MEEF Encadrement éducatif a diminué de façon régulière ces trois dernières années, avec une diminution des inscrits en M1 d'environ 34% entre 2022-2023 et 2024-2025.
Plusieurs facteurs contribuent à cette baisse de l'attractivité du master MEEF : la moindre attractivité du métier de CPE, la masterisation avec le placement du concours en M2. Cette baisse du nombre d'inscrits est à l'image du nombre d'inscrits au concours externe de recrutement des conseillers principaux d'éducation, et ce malgré l'augmentation notable du nombre de postes ouverts au concours à partir de 2022 (560 en 2022, 400 en 2023, contre 270 les années précédentes).

Voici ci-dessous à titre indicatif les nombres d'admissibles et d'admis aux concours de recrutement des Conseillers principaux d'éducation :

2022-2023
10 admissibles (sur 18 inscrits), soit 55%, dont 7 EPR et 3 SOPA.
7 admis (38 %), dont 4 EPR et 3 SOPA.

2023-2024
9 admissibles (sur 20 inscrits), soit 45%, dont 6 EPR et 3 SOPA
3 admis (33%) dont 2 EPR et 1 SOPA.

Les stagiaires contractuels alternants réussissent proportionnellement légèrement mieux les concours de recrutement que les stagiaires SOPA : en 2022-2023, les EPR représentent 70% des

admissibles et 57% des admis quand ils représentent 38% des inscrits en M2 ; en 2023-2024, ils représentent 66% des admissibles et 66% des admis quand ils représentent 47% des inscrits en M2.

Le taux de réussite au Master a augmenté puis s'est stabilisé sur les trois dernières années.

Années	Nombre d'inscrits Master MEEF EE	Nombre d'admis Master MEEF EE	Taux de réussite
2021-2022	23 (18 sans les EFS*)	14	77%
2022-2023	17	15	88%
2023-2024	19	16	84%

*Étudiants fonctionnaires stagiaires qui avaient déjà un master et qui relevaient de l'ancienne maquette.

En 2021-2022, le taux de réussite était de 77% avec 14 admis. Ce taux a fortement augmenté en 2022-2023 puis 2023-2024 (respectivement 88% et 84%). Il est difficile de tirer des conclusions hâtives au regard des effectifs de ce groupe (un peu moins de 20 étudiants). Cela étant, l'approche par compétences et l'évaluation en situation intégratrice peut participer à ces résultats positifs. Ces dispositifs favorisent une meilleure préparation du public en confrontant ses membres à des situations concrètes et professionnelles. Par ailleurs, les étudiants stagiaires bénéficient d'un encadrement à plusieurs endroits (accompagnement du mémoire, double tutorat de stage) et d'un taux d'encadrement en formation qui permet un ajustement de l'accompagnement selon les besoins des étudiants stagiaires candidats au concours.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Préciser les effectifs en fonction de leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance

L'équipe pédagogique du parcours MEEF Encadrement éducatif est pluri-catégorielle. Elle est coordonnée par deux co-responsables de parcours, tous deux professeurs en Sciences de l'éducation et de la formation (laboratoire du LISEC) et la direction du pôle 2d degré.

Elle est constituée de formateurs de l'Université et de praticiens 2d degré : CPE professeurs formateurs académiques (PFA), CPE en affectation académique ou vacataires relevant de l'Éducation nationale. Le corps d'inspection y est associé, notamment en deuxième année de formation. Elle est aussi pluridisciplinaire et couvre l'ensemble des champs de la formation tout en assurant l'ancrage sur le terrain professionnel et la pluralité des regards.

De façon plus particulière, un CPE en poste dans un établissement et bénéficiant d'une décharge de 6h assure une partie de la formation disciplinaire et transversale au sein du parcours Encadrement éducatif. En tant qu'expert de la mise en œuvre de la politique éducative d'établissement et de suivi des élèves, il est le garant d'une articulation efficace et raisonnée entre savoirs théoriques et pratique professionnelle.

L'équipe pédagogique assure la responsabilité de ME, la définition des enseignements de la maquette et des épreuves d'évaluation. Elle se réunit *a minima* deux fois par an à l'initiative des responsables de parcours, une fois par semestre, pour l'organisation et la mise en œuvre de la formation.

Des réunions régulières et en tant que de besoin sont organisées par la direction du département 2d degré pour assurer une harmonisation des formations MEEF 2d degré et Encadrement éducatif, notamment sur la mise en situation professionnelle, la recherche, et le BC1.

	Des actions de sensibilisation pour la construction d'une culture commune sont mises en place : trois à quatre journées d'études par année sont proposées à l'attention des équipes pédagogiques des parcours MEEF 2d et 1er degrés et EE et intitulées « Rendez-vous de l'INSPÉ ».
Fonctionnement	***Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités et rythme de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.*** Les responsables de parcours s'assurent de la répartition des responsabilités de modules d'enseignement, la définition des enseignements de la maquette et des épreuves d'évaluation et réunissent les équipes pédagogiques *a minima* deux fois par an, une fois par semestre, pour l'organisation et la mise en œuvre de la formation. Le conseil de perfectionnement de la mention Encadrement éducatif comprend 12 membres dont au moins deux représentants étudiants. Il contribue à définir et harmoniser la mise en œuvre de la formation dans les orientations définies par le Conseil d'Institut et le COSP. Il se réunit au moins deux fois par an. Les formateurs académiques qui interviennent dans les modules transversaux et de didactique de la discipline se réunissent *a minima* deux fois par semestre, en début et fin de semestre, à l'initiative du coordinateur de l'équipe des formateurs, afin de définir collégialement, entre autres, les objectifs de formation (qui peuvent évoluer en fonction de l'évolution des orientations et des programmes définis par le ministère de l'Éducation nationale), les contenus des modules d'enseignement, le format des situations intégratrices, les critères d'évaluation.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE	***Parcours de formation mutualisés*** Non concerné
Internationalisation de la formation	***Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc. - Mise en place du SOPA Europe - CAPEFE*** *Par MEEF, nombre d'étudiants en mobilité sortante / entrante et durée des mobilités* Non concerné

Master Métier de l'Enseignement de l'Education et de la Formation - MEEF
Mention Pratiques et ingénierie de la formation

Présentation de la formation, mise en œuvre 2024-2025

Intitulés des parcours de formation	La mention PIF comprend 5 parcours : - Éducation et pratiques inclusives (EPI) - Éthique et pratique de l'enseignement (EPE) - Ingénierie pédagogique (IP) - Design et ingénierie pédagogique pour l'expérience d'apprentissage (DIPEA) - Ingénierie de formation de formateur (IFF) - Pratiques numériques en éducation (PNE)
Objectifs professionnels	*A développer uniquement pour les débouchés hors éducation nationale* La mention PIF de l'INSPÉ de Lorraine propose 5 parcours adossés à la recherche pluridisciplinaire en et sur l'éducation, offrant un socle de connaissances et de pratique de la recherche et ouvrant vers des possibilités de poursuite d'études en doctorat. Quatre parcours proposés (EPI, EPE, IFF et PNE) concernent la formation des enseignants et personnels d'éducation. Chacun de ces parcours s'inscrit dans le développement de compétences spécifiques aux métiers de l'éducation, dans une perspective de développement professionnel, soit vers le monde de la recherche en éducation, soit vers des fonctions et évolutions de carrière pour lesquelles l'adossement à la recherche est nécessaire (formation de formateur, missions spécifiques liées à des questions vives ou des évolutions du terrain). Ces parcours, initialement conçus pour accueillir des personnels en formation continue, accueillent ponctuellement des personnes en formation initiale, en recherche de consolidation de leur socle de formation. Le parcours Ingénierie pédagogique (IP), ouvert depuis 2014, s'adresse plus directement à un public en formation initiale, provenant d'une variété de parcours. Il consiste à la fois en une orientation (ou réorientation) des étudiants après un M1 MEEF, 1er degré, 2d degré et/ou encadrement éducatif vers les métiers de la conception et du design pédagogique, et un parcours accueillant des publics issus d'autres masters ou en reconversion. Le succès de l'insertion professionnelle des étudiants (taux d'insertion de l'ordre de 90% d'après InserSup, 2021) et les travaux du conseil de perfectionnement de la mention ont mené à une reconfiguration de ce parcours en *Design et Ingénierie Pédagogique pour l'Expérience d'Apprentissage* (DIPEA), lequel ouvrira à partir de 2025-2026 dès le M1 (variété de parcours de licence). Ces deux années de formation de niveau master seront articulées afin de permettre au public de construire et réinvestir progressivement des connaissances scientifiques et professionnelles approfondies et des compétences spécifiques en didactique, interculturalité-intersectionnalité et langage, psychologie, ergonomie, sciences cognitives et de l'apprentissage, informatique, information & communication, design & sciences et techniques de l'ingénieur. Ce parcours prépare à des métiers tels que responsable d'ingénierie pédagogique, designer pédagogique, chef de projets pédagogiques dans divers environnements professionnels au niveau national et international. Cette formation sur deux ans outillera ainsi plus efficacement des professionnels pour accompagner des transformations sociétales majeures, en intégrant la complexité des pratiques pédagogiques adaptées aux enjeux et contextes en évolution de l'éducation et de la formation.
Organisation de la formation	*Structure de la formation, en précisant la part des enseignements du tronc commun et son articulation avec les autres enseignements, ainsi que l'organisation en parcours. Préciser le cas échéant les modalités d'interaction des sites proposant les mêmes parcours.* ***Modalités de la formation*** *(cocher la/les mentions)* *x En présentiel* *x A distance* *x Hybride* Compte-tenu des finalités spécifiques de chacune des formations et de la diversité de leurs publics, les 5 parcours n'ont pas de tronc commun en M2, seuls les cours de langue-culture étrangère sont mutualisés. Concernant le parcours bi-sites IP-DIPEA, deux responsables du parcours assurent l'harmonisation des contenus entre les sites de formation (Nancy et Metz). Dans le cadre du nouveau parcours DIPEA, 20% des enseignements seront mutualisés en modalité hybride.

	Les 4 parcours dirigés vers des personnels en formation continue se déploient en hybride, avec des modalités présentielles (samedis, semaines intensives sur des périodes de vacances scolaires) et asynchrones à distance. Ces parcours ne sont ouverts que sur l'année de M2 et sont mono-site pour leur modalité présentielle. Depuis la rentrée 2023, les parcours IFF et EPI proposent leur formation d'une part en présentiel en Lorraine pour le public local, et d'autre part en modalité à distance pour le public international francophone (réseau des établissements français à l'étranger majoritairement). Une évolution du parcours PNE en parcours à distance est envisagée à partir de 2025-2026 pour étendre le vivier de candidats potentiels à un niveau national. Tout comme pour les autres mentions du master MEEF, les parcours sont construits par blocs de compétences regroupant plusieurs enseignements. Chaque bloc de compétences donne lieu à une évaluation par situation intégratrice.
Formation en langue(s) *(cf. Article 8 de l'arrêté cadre MEEF)*	Les étudiants de la Mention PIF ne peuvent obtenir le diplôme qu'à la condition de prouver un niveau B2 en langue-culture étrangère. Les étudiants sont invités à prouver leur compétence en transmettant une certification en début d'année, ou en bénéficiant d'un entretien oral d'évaluation. Les étudiants ne possédant pas le niveau requis à leur entrée en formation sont regroupés et bénéficient de 24h de formation pour leur permettre de développer les compétences attendues. Par ailleurs, le parcours IP-DIPEA prévoit un module d'enseignement ciblant le renforcement d'une langue-culture étrangère dans une perspective professionnelle.
Volume horaire de la formation	***Volume horaire en M1 et en M2 pour chaque parcours*** ***- 1ère année :*** Le M1 DIPEA comprend 490h de formation + 315 heures de stage massé. ***- 2ème année :*** Volume horaire des parcours de M2 : Parcours EPI : 321 heures Parcours PNE : 300 heures Parcours EPE : 282 heures Parcours IFF : 349 heures Parcours IP : 392 heures (jusqu'en 2025-2026) Le futur M2 DIPEA (2026-2027) comprend 292h de formation + une mise en alternance ou 6 mois de stage massé + un projet tutoré
Lieux de la formation	Parcours EPI : Campus de Nancy-Maxéville et à distance Parcours EPE : Campus de Nancy-Maxéville Parcours PNE : Campus de Montigny-lès-Metz (évolution vers une modalité à distance en 2025-2026) Parcours IFF : Campus de Nancy-Maxéville et à distance Parcours IP-DIPEA : Campus de Montigny-lès-Metz et de Nancy-Maxéville
Place de la recherche	Les 5 parcours se déploient sous la responsabilité d'enseignants-chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans les thématiques de formation desdits parcours. Le dispositif de la mention relève de la recherche-formation : les étudiants suivent des séminaires de recherche tout au long de l'année, sont accompagnés par des enseignants-chercheurs insérés dans des laboratoires et des groupes de recherche et stimulés à proposer des communications lors de journées d'études ou de colloques. La poursuite en doctorat devient dans ce cadre une perspective concrète. À ce jour, depuis 2018, 16 étudiants issus des parcours de la mention PIF sont inscrits en thèse et 3 étudiants ont d'ores et déjà soutenu leur thèse. Dix thèses font suite à un M2 EPE, cinq à un M2 EPI, deux à un M2 PNE, et deux à un M2 IFF et IP. Les sujets de ces thèses concernent des questions éducatives ; 12 s'inscrivent en Sciences de l'éducation, quatre en Sciences du langage, deux en Sciences de l'information et de la communication, et une en Psychologie et ergonomie. Ces travaux sont tous encadrés ou co-encadrés par des enseignants-chercheurs intervenant dans les parcours de la mention, à l'exception de deux thèses conduites dans d'autres universités françaises. Les enseignants-chercheurs intervenant dans les parcours sont garants de l'inscription de la mention dans une recherche en et sur l'éducation inscrite dans une pluridisciplinarité d'approches

scientifiques, en appui sur différents laboratoires de recherche et pleinement engagés dans la formation de jeunes chercheurs.

Unité de recherche d'adossement	Acronyme	N° actuel	EC impliqués dans un parcours PIF
Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication	LISEC	2310	16
Centre de recherche sur les médiations	CREM	3476	9
Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations Intersubjectives	INTERPSY	4432	4
Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française	ATILF	7118	4
Laboratoire Lorrain de Psychologie et Neurosciences de la Dynamique des Comportements	2LPN	7489	3
Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience Utilisateurs	PERSEUS	7312	1
Laboratoire de Conception, Optimisation et Modélisation des Systèmes	LCOMS	7306	1
Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications	LORIA	UMR 7503	1
Centre lorrain de recherches interdisciplinaires dans les domaines des littératures, des cultures et de la théologie	Écritures	3943	1

PNE : Le parcours est principalement adossé à la recherche en Sciences de l'information et de la communication, avec six enseignants-chercheurs relevant de ce domaine de recherche. De nombreux liens avec la recherche sont créés : intégration des étudiants à des projets de recherche action financés (GT Num, projet ministère de la culture). Implication des étudiants dans le séminaire de recherche de l'INSPÉ de Lorraine « Faits didactiques et éducation à ». L'initiation à la recherche repose sur un module de méthodologie de 24h, et d'un suivi individuel de chaque étudiant par un enseignant chercheur. L'articulation de la recherche à la professionnalisation se fait par le biais de recherches-actions sur différents terrains pédagogiques.
IP-DIPEA : Le parcours est adossé en particulier aux laboratoires PERSEUS et ATILF, inscrits dans la recherche en ergonomie et en sciences du langage en lien avec les sciences de l'éducation (double qualification des co-responsables dans ces sections) et dans la pluridisciplinarité, les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation relevant de huit laboratoires différents. Les étudiants suivent des ateliers de recherche tout au long de l'année et sont accompagnés par des enseignants-chercheurs qui leur permettent des contacts avec leurs laboratoires ou avec des groupes de recherche. L'initiation à la recherche ouvre à des perspectives diversifiées de recherche en et sur l'éducation.
EPI : Solidement adossé aux sciences de l'éducation, le parcours s'inscrit également dans une pluridisciplinarité des points de vue sur les questions de l'inclusion (sciences du langage, psychologie, sociologie, philosophie). La formation s'adosse à la recherche, chacun des formateurs étant spécialiste de la question de l'éducation inclusive et investi scientifiquement dans le domaine, ce qui se répercute sur les contenus et les modalités pédagogiques en formation.
Le bloc de compétences lié à la recherche (BC4), composé de 4 modules - apprentissage rhétorique, histoire des idées scientifiques, séminaires de recherche et recherche et développement - participe pleinement de la mise en œuvre d'une démarche scientifique dans le champ des SHS en rapport avec l'éducation inclusive. Ce module s'articule par ailleurs au module projet « Concevoir et mettre en œuvre des projets collectifs au service des institutions locales, nationales, internationales » dont l'objet est d'articuler des problématiques territoriales et scientifiques au service des pratiques inclusives.
EPE : Le parcours porte sur un objet d'étude bien délimité, les pratiques d'enseignement, examinées à partir de plusieurs points de vue scientifiques : sociologique, psychologique, didactique, ethnographique et philosophique. Les thèmes ne sont donc pas démultipliés mais les regards. Le

	parcours propose une approche détaillée des méthodes de recherche mais aussi des questions épistémologiques, par exemple autour d'un module intitulé « concepts et conceptualisation ». **IFF** : La place de la pratique de recherche est centrale dans le parcours IFF, qui débute dès le premier jour de rentrée par la projection dans l'initiation scientifique et s'achève en juin ou septembre par la soutenance d'un mémoire de 90 pages en moyenne. Ce travail sur le temps long permet aux étudiants d'intégrer dans leur travail les apports des différents enseignements. Les cours portant sur la méthodologie de recherche et les sessions dédiées à l'accompagnement du mémoire, répartis sur l'ensemble de l'année, permettent un travail régulier sur la posture et la pratique de recherche. L'accueil d'un public de professionnels en reprise d'études et ancrés dans des champs professionnels variés (enseignement 1er et 2d degré, domaine du soin, travail social, exercice en entreprise) oblige de fait les étudiants à questionner les contextes mais permet aussi de décontextualiser les questions professionnelles et de recherche. Le travail du mémoire est l'occasion pour ces publics d'interroger des questions professionnelles vives en les transformant en question de recherche et en les explorant selon la rigueur de la méthode scientifique. Les mémoires abordent principalement 5 grandes thématiques : les contextes d'exercice professionnel et de formation, les gestes professionnels, les relations dans des contextes de formation, l'ingénierie de formation et/ou pédagogique, le développement des métiers. Chaque exploration est ainsi l'occasion de soutenir l'expertise du formateur de formateurs en respectant les sensibilités des apprenants.
Place des stages et organisation de l'alternance	*Objectifs, modalités, organisation et évaluation des stages ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc.* Les stages en M2 concernent uniquement le parcours IP-DIPEA : **Parcours actuel IP** : Semestre 9 : stage court, 1 semaine + écriture d'un rapport Semestre 10 : stage long, minimum 8 semaines + écriture d'un rapport et soutenance de stage Finalité : développement de compétences professionnelles et insertion professionnelle Objectifs : 1° identifier, observer et analyser une structure d'éducation et ou de formation à mettre en perspective avec son projet de développement personnel et professionnel ; 2° concevoir, mettre en œuvre, évaluer et analyser un projet d'action mené dans une structure d'éducation et ou de formation en lien avec son projet professionnel. Accompagnement des stages : 1 tutorat INSPÉ + 1 tutorat structure d'éducation ou de formation Les stages en structures à l'international sont valorisés ainsi que ceux hors région Lorraine. Une Junior-Entreprise est également intégrée au parcours. Elle vise à développer les expériences, mais aussi les compétences d'entrepreneuriat. Elle offre des possibilités de travailler avec des structures en éducation, médiation et en formation qui sollicitent une aide dans le cadre d'un projet de rénovation, conception ou innovation pédagogique. Cette Junior-Entreprise en Design & Ingénierie Pédagogique est la seule en France actuellement et est au cœur du parcours DIPEA. **Parcours DIPEA** - 1ère année - 315 heures de stage massé. - 2ème année - une mise en alternance ou 6 mois de stage massé + un projet tutoré La formation par compétences et l'approche par projets (APC/APP) proposées, ainsi que les stages en M1 et M2 (de 2 à 6 mois), l'alternance en tant qu'apprentie ou apprenti en M2, et l'implication dans la Junior-Entreprise, permettra aux étudiants d'exercer des compétences techniques et transversales avancées en situation de travail et de construire un projet professionnel solide. ***Modalités de recrutement, dispositifs de mise à niveau,*** *prise en compte des contrats d'AED en préprofessionnalisation, des étudiants issus des PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles), passerelles et tout autre dispositif favorisant l'orientation et la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle (notamment pour les étudiants ayant échoué au concours de recrutement).*

Les étudiants de la mention PIF sont recrutés à partir d'un dossier constitué, outre les pièces administratives habituelles, d'un CV et une lettre de motivation. Les candidatures sont évaluées par des commissions spécifiques à chaque parcours.
Tous les parcours sont accessibles par VAPP.
Dans un partenariat avec l'EAFC de l'académie de Nancy-Metz, une dispense de 6 ECTS sur des compétences développées dans la préparation du CAFFA est proposée aux lauréats qui souhaitent passer de la certification à la diplomation. Pour le parcours IFF : une convention spécifique permet à des cadres de santé de bénéficier également de certaines dispenses ; une convention avec l'AEFE, en cours de reconduction, permet à des formateurs du réseau des EFE de capitaliser une formation au CAFFA ou au CAFIPEMF mise en place à l'INSPÉ de Lorraine en bénéficiant de VAPP pour ce parcour.

Suivi de l'acquisition de compétences

Modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant
Les maquettes de la mention PIF s'inscrivent dans une approche par compétences, chaque bloc de compétences permettant l'articulation cohérente de plusieurs modules d'enseignement et menant à une évaluation par situations intégratrices. Les blocs de compétences se déploient sur deux semestres et autorisent ainsi une appropriation progressive des contenus et un développement sur un temps long des compétences visées.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Analyse de l'évolution des effectifs, de la qualité de l'insertion et du devenir des étudiants. Analyse des taux de réussite en fonction du diplôme d'origine des publics.

	IP	IDP		IFF	EPE	**PIF**
2019-2020	33	20		22	11	**86**
2020-2021	32	23		25	16	**96**
	IP	PNE	EPI	IFF	EPE	**PIF**
2021-2022	26	13	19	24	15	**97**
2022-2023	34	11	24	31	13	**113**
2023-2024	32	12	36	34	13	**127**
2024-2025	16	6	23	20	7	**72**

Les parcours en formation continue permettent aux enseignants de renforcer leurs compétences en formation de formateur, numérique, inclusion et éthique, ce qui permet aux personnes formées d'occuper de nouvelles fonctions, faire évoluer leurs pratiques, ou s'ouvrir à la recherche.

Le parcours en formation initiale, depuis son ouverture, permet à près de 90% des étudiants par année universitaire de trouver un emploi dans le domaine de l'ingénierie de formation à 6 mois de l'obtention du diplôme. L'année 2024-2025 a connu une baisse d'effectifs pour l'ensemble de la mention, à laquelle toutes les équipes sont très attentives. Le parcours EPE envisage une ouverture à la clinique de l'éducation, afin d'attirer un plus large public potentiel (dont les psychologues de l'EN) ; le parcours PNE ouvrira à distance dès 2025-2026 ; les parcours IFF et EPI poursuivent la consolidation de leurs partenariats nationaux et internationaux.

Présentation de l'équipe pédagogique pluri catégorielle

Composition de l'équipe pédagogique

Préciser les effectifs en fonction de leur statut et leur établissement ou composante d'appartenance

Les étudiants inscrits sont majoritairement des professionnels du 1er et du 2d degré dont une part peut être détentrice d'une certification professionnelle : CAFIPEMF / CAFFA / CAPPEI. Le parcours IFF se distingue par le fait de former également des cadres de santé. Ces publics sont donc riches de savoirs de l'expérience mais aussi parfois de savoirs issus de transpositions des résultats de la recherche pour la formation. Il est donc assez logique que leurs pairs interviennent peu dans la formation. En revanche, le parcours diplômant qui leur est proposé a pour ambition de leur permettre de bénéficier d'un encadrement universitaire propre à les

	accompagner dans l'analyse de leur pratique articulée à des contenus à forte valeur scientifique et de pouvoir s'impliquer dans des recherches participatives et des expérimentations. La liste des intervenants et leur rattachement institutionnel est présentée dans des tableaux situés infra.
Fonctionnement	*Rôle et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pluri-catégorielle ; modalités et rythme de réunion de l'équipe pédagogique, avec et sans la présence des étudiants.* La création des parcours IP en 2014, l'intégration d'IFF en 2014, la création d'EPE en 2015, la reconfiguration du parcours IDP en PNE et EPI en 2020, la reconfiguration du parcours IP en master DIPEA en 2024, montrent le dynamisme des équipes pédagogiques portant ces différents parcours. Elles sont pleinement engagées pour construire et faire évoluer ces parcours, en fonction des besoins des publics accueillis et en complémentarité avec les formations proposées au sein des autres mentions MEEF, d'autres composantes de l'Université de Lorraine, et en lien avec le Rectorat et l'EAFC. Le pilotage de la mention s'effectue en relation avec la direction et les différents conseils de l'INSPÉ, les services administratifs, et s'exerce au sein du conseil de perfectionnement, présidé par la directrice de l'EAFC, où siègent responsables de chaque parcours, enseignants, délégués étudiants et délégués enseignants, et qui se réunit au moins deux fois par an. Un bilan formel est réalisé pour chaque parcours en fin d'année et discuté en conseil de perfectionnement. Par ailleurs, chaque parcours compose en son sein les commissions de validation des résultats et d'admission des candidats, sous la responsabilité du responsable de la mention et de la directrice du pôle. **PNE** : Chaque enseignant est responsable d'un ou plusieurs modules de 12h. La responsabilité de chaque évaluation est partagée entre les enseignants d'une situation intégratrice relevant de plusieurs modules. La responsable du parcours organise des réunions de suivi avec les étudiants, trois fois par semestre, ce qui permet de faire des ajustements réguliers. Les intervenants de chaque bloc de compétences se réunissent trois fois : en amont, pendant la formation et à l'issue de la situation d'intégratrice. **IP** : Le parcours bénéficie d'une responsable de parcours par site. Sont organisées deux réunions fixes par an mais aussi des réunions « à la carte » par groupes de formateurs selon les sujets à traiter (présentiel ou distance). **EPI** : Chaque membre de l'équipe est responsable d'un ou plusieurs modules d'enseignement, tout comme d'un ou plusieurs accompagnement(s) de travail de recherche. L'équipe pédagogique se réunit pour la programmation et la définition des objectifs, et pour le bilan de fin d'année. Une réunion à mi-parcours est également programmée pour l'harmonisation des situations intégratrices. **IFF** : L'équipe pédagogique du parcours IFF constitue un pool pédagogique de formateurs aux compétences et expériences variées qui travaillent ensemble, pour la plupart, depuis de nombreuses années et que les étudiants peuvent contacter selon leurs besoins. Une journée est consacrée en début de formation à la présentation aux étudiants, de la formation et de l'équipe pédagogique. La présence régulière de deux référents de l'équipe pédagogique conduit à des bilans intermédiaires et à des régulations si besoin. Les évaluations proposées sont de type formatif et cherchent à permettre aux étudiants de faire le lien entre leurs pratiques et les contenus de la formation. L'esprit d'équipe, comme celui de promotion est fortement recherché dans le cadre de ce parcours. **EPE** : L'équipe pédagogique du parcours EPE se réunit régulièrement pour poursuivre l'ajustement de la nouvelle offre de formation suite à la dernière réforme. Le responsable du parcours assurant des enseignements dans la formation, les régulations sont possibles avec le groupe d'étudiants.

Partenariats

Partenariat avec un autre (ou d'autres) INSPE	*Parcours de formation mutualisés* – Non concerné
Internationalisation de la formation	*Accueil d'étudiants étrangers, envoi d'étudiants à l'étranger, partenariats internationaux, etc. Par MEEF, nombre d'étudiants en mobilité sortante / entrante et durée des mobilités* L'internationalisation s'entend d'une part du fait de l'intervention dans les parcours de chercheurs étrangers (cf. listes des intervenants en annexe) et d'autre part du fait de l'ouverture à l'international de deux des parcours : EPI et IFF proposent un parcours spécifique 100% à distance, et accueille en particulier des professionnels travaillant dans les établissements français à l'étranger dans le cadre de conventions avec l'AEFE (Ministère de l'Europe des Affaires Etrangères). Pour finir, le parcours IP favorise les stages longs à l'international.

Mention Pratiques et Ingénierie de la Formation
Équipe enseignante par parcours

Éducation et Pratiques Inclusives (EPI)	**Statut**	**Domaine**	**Affiliation**	
			Scientifique	**Pédagogique**
Jean-Michel Perez	PU - Responsable du parcours	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	INSPÉ/UL
Géraldine Suau	MCF-HDR - Co-responsable du parcours	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	INSPÉ/UL
Saïd Ait Hammou Taleb	MCF	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	INSPÉ/UL
Séverine Behra	MCF	Sciences du langage	ATILF	INSPÉ/UL
Aziz Essadek	MCF	Psychologie	INTERPSY	INSPÉ/UL
Laurent Husson	MCF	Philosophie	Écritures	INSPÉ/UL
Laurent Muller	MCF	Psychologie	INTERPSY	INSPÉ/UL
Julie Prevost	Docteure	Sciences du langage	ATILF	MEN
Fabienne Rondelli	MCF	Sciences du langage	CREM	INSPÉ/UL
Serge Ebersold	PU	Sociologie	CNAM	
Greta Pelgrims	Professeure	Sciences de l'éducation et de la Formation	Université de Genève	
Nathalie Trépanier	Professeure titulaire	Sciences de l'éducation et de la Formation	Université de Montréal	
Maria-Angelica Yazzo	Professeure	Sciences de l'éducation et de la Formation	Université de Bogota	
Aurore Promonet	PU	Sciences du langage	CY université	
Jean-Marie De Ketele	Professeur	Psychopédagogie	Université Catholique de Louvain	

Alejandro Cerda Garcia	Professeur	Sociologie	Université autonome métropolitaine de Mexico

Ingénierie pédagogique (IP) / DIPEA	**Statut**	**Domaine**	**Affiliation**	
			Scientifique	**Pédagogique**
Stéphanie Fleck,	MCF-HDR - Responsable du parcours	Sciences de l'éducation et de la formation et Ergonomie	PERSEUS	INSPÉ/UL
Véronique Lemoine-Bresson	MCF HDR - Co-responsable du parcours	Sciences du langage et Sciences de l'éducation	ATILF	INSPÉ/UL
Alexandre Aubry	MCF	Psychologie	2LPN	INSPÉ/UL
Benoît Dejaiffe	MCF	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	INSPÉ/UL
Aziz Essadek	MCF	Psychologie	INTERPSY	INSPÉ/UL
Anissa Hamza-Jamann	MCF	Sciences du langage	ATILF	INSPÉ/UL
Nicolas Hubé	PU	Sciences de l'information et de la communication	CREM	INSPÉ/UL
Laurent Husson	MCF	Psychologie	INTERPSY	INSPÉ/UL
Chahrazed Labba	MCF	Informatique	LORIA	INSPÉ/UL
Hélène Maire	MCF	Psychologie	2LPN	INSPÉ/UL
Grégory Miras	PU	Sciences du langage	ATILF	INSPÉ/UL
David Bertolo, MCF	MCF	Informatique	LCOMS	UL
Florent Favard	MCF	Sciences de l'information et de la communication	CREM	UL
Stéphane Faedda	IGR - Doctorant	Sciences de l'éducation et de la Formation	PERSEUS	UL
Manon Balty	Doctorante	Psychologie sociale	PERSEUS	AFPA
Marc Dal Corso	ESAS-PRCE	Arts et culture	INSPÉ/UL	
Alexandra Peisset-Bergé	ESAS-PRCE	Documentation	INSPÉ/UL	
Frédérique Poisot	ESAS-PRCE	Documentation	INSPÉ/UL	
Christophe Prévot	ESAS-PRAG	Numérique	INSPÉ/UL	
Pierre Roussy	ESAS-PRCE	Anglais	INSPÉ/UL	
Laurence Verdeau	ESAS-PRCE	Arts et culture	INSPÉ/UL	
Wilfried Bouillet	ESAS-PRAG	Philosophie	INSPÉ/UL	
Lionel Behra	ESAS-PRAG	Economie - Gestion	MEN	
Marine Briswalter	IGE	Ingénierie Pédagogique	DACIP/UL	
Isabelle Ciré	Ingénieure pédagogique	Ingénierie Pédagogique	SIQA conseils	

	Statut	**Domaine**	**Affiliation**

Ingénierie de formation de formateur (IFF)			**Scientifique**	**Pédagogique**
Sylvain Starck	MCF - Responsable du parcours	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	UL
Jennifer Thiriet	ESAS-PRAG, doctorante - Co-responsable du parcours	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	INSPÉ/UL
Gaëlle Espinosa	PU	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	UL
Benoît Dejaiffe	MCF	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	INSPÉ/UL
Saeed Paivandi	PU	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	UL
Maxime Mastagli	MCF	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	2LPN	INSPÉ/UL
Gaëlle Le Bot	MCF	Sciences et techniques des activités physiques et sportives	LISEC	UL
Catherine Kellner	MCF	Sciences de l'information et de la communication	CREM	UL
Anaëlle Milon	MCF	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	INSPÉ/UL
Laurie Sgro	Détachée académique	Anglais	INSPÉ/UL	
Nathalie Issenmann	Ingénieure pédagogique	Ingénierie Pédagogique	DACIP/UL	
Sandra Loddo	Ingénieure en formation d'adulte	Ingénierie de formation	Akilisso	
Patricia Rottement	Formatrice	Techniques d'entretiens	Indépendante	

Pratiques Numériques en Education (PNE)	**Statut**	**Domaine**	**Affiliation**	
			Scientifique	**Pédagogique**
Nolwenn Tréhondart	MCF - Responsable du parcours	Sciences de l'information et de la communication	CREM	INSPÉ/UL
Luc Massou	PU	Sciences de l'information et de la communication	CREM	UL
Nicolas Hubé	PU	Sciences de l'information et de la communication	CREM	INSPÉ/UL
Laurence Corroy	PU	Sciences de l'information et de la communication	CREM	UL
Catherine Kellner	MCF	Sciences de l'information et de la communication	CREM	UL
Bérangère Stassin	MCF	Sciences de l'information et de la communication	CREM	UL
Christophe Buckwoski	Médiateur	Ressources et formation numérique éducatif	MEN / AEFE	

Éthique et pratique de l'enseignement (EPE)	**Statut**	**Domaine**	**Affiliation**	
			Scientifique	**Pédagogique**
Eirick Prairat	PU - Responsable du parcours	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	UL
Nadine Demogeot	MCF-HDR	Psychologie	INTERPSY	INSPÉ/UL
Christine Fontanini	PU	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	UL
Henri Louis Go	PU	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	UL
Laurent Husson	MCF	Philosophie	Écritures	INSPÉ/UL
Annette Jarlégan	PU	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	INSPÉ/UL
Guy Lapostolle	PU	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	UL
Saeed Paivandi	PU	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	UL
Frédérique-Marie Prot	MCF	Sciences de l'éducation et de la Formation	LISEC	UL

Master DIPEA

DESCRIPTION DE LA MAQUETTE

S7 : 254h + stage massé 35h (+ visites filées)

BE1 - S'approprier les théories et identifier les enjeux d'éducation et formation (ECTS : 9)

BC1 : Identifier, comprendre, et formaliser les enjeux et problématiques d'apprentissage dans un contexte donné

Connaître les concepts fondamentaux en apprentissage, didactique, design et ingénierie pédagogique (1/2)	30
Appréhender la diversité des publics	30
Connaître les territoires d'action et les enjeux reliés à l'ingénierie pédagogique	10
Appréhender les valeurs de l'éducation et des institutions	10
	80,00

BE2 - Envisager la démarche de projet (ECTS : 4)

BC2 - Piloter, de la conception à l'évaluation, des projets de D&IP en contextes d'éducation, médiation et formation, en équipe et en partenariat

Découvrir le design et l'ingénierie pédagogique en contextes de formation	10
Découvrir le design et l'ingénierie pédagogique en contextes d'éducation et médiation	10
S'initier à la gestion de projet	10
	30,00

BE3-S'approprier des moyens de communication et médiatisation à l'ère du numérique (ECTS : 9)

BC3 - Identifier, comprendre, et maîtriser les enjeux et moyens d'enseignement, de formation, médiation et communication à l'ère du numérique

Enrichir ses pratiques par un outillage adapté	28
Développer des compétences d'animation et de communication	28
Pratiquer une langue vivante	24
	80,00

BE4- Entrer en recherche (ECTS : 4)

BC4 - Construire, mener et diffuser un projet d'étude et de recherche questionnant des dispositifs d'éducation et ou de formation

Démarches et éthique de la recherche	14
Formaliser une question de recherche adossée à un domaine de recherche et à des réalités de terrain	18
	32,00

BE5 - Appréhender les contextes professionnels (ECTS : 4)

BC5 - Construire, conduire et adapter un projet professionnel inscrit dans une démarche de développement personnel

Appréhender les structures, environnements et cadres professionnels pour son propre parcours **Connaitre des éléments du droit du travail**	18 (**+ visite 1j/sem. pdt 8 sem.**)
Contextualiser et analyser une situation d'éducation et ou de formation	14
	32,00

S8 : 236h + 280 h de stage massé (+ visites filées)

BE1 - Mobiliser les théories pour répondre aux enjeux et problématiques (ECTS : 6)

BC1 - Identifier, comprendre, et formaliser les enjeux et problématiques d'apprentissage dans un contexte donné

Prendre en compte des concepts fondamentaux en apprentissage, didactique, design et ingénierie pédagogique (2/2)	20
Prendre en compte de la diversité des publics	20
Comprendre les politiques de l'éducation et de la formation	14
	54,00

BE2 - S'exercer à la démarche de projet (ECTS : 10)

BC2 - Piloter, de la conception à l'évaluation, des projets de D&IP en contextes d'éducation, médiation et formation, en équipe et en partenariat

Développer un projet en design et ingénierie pédagogique en contextes de formation	30
Développer un projet en design et ingénierie pédagogique en contextes d'éducation et médiation	30
Gestion de projet	12
	72,00

BE3 - Développer des moyens de communication et médiatisation à l'ère du numérique (ECTS : 6)

BC3 - Identifier, comprendre, et maîtriser les enjeux et moyens d'enseignement, de formation, médiation et communication à l'ère du numérique

Construire une culture numérique et des usages du numérique au service des apprentissages	20
Développer des compétences d'animation et de communication	20
Renforcer la pratique d'une langue vivante dans une perspective professionnelle	14
	54,00

BE4 -Agir en recherche (ECTS : 4)

BC4 - Construire, mener et diffuser un projet d'étude et de recherche questionnant des dispositifs d'éducation et ou de formation

Circonscrire des objets de recherche reliés au design et à l'ingénierie pédagogique	8
Formuler une question de recherche	5
Identifier les méthodologies de recherche adaptées au domaine et à l'objet	15
	28,00

BE5 - Élaborer un projet professionnel (ECTS : 4)

BC5 - Construire, conduire et adapter un projet professionnel inscrit dans une démarche de développement personnel

Comprendre les spécificités des environnements et des cadres professionnels	10
Construire son projet de professionnalisation par une entrée par les compétences	18
	28,00

Lors de ce semestre les étudiants seront suivis individuellement par 1 tuteur de stage et 1 tuteur de mémoire
Stage de 2 mois sur la période de Avril/mai
Une seule période d'évaluation = Juin

S9/10 : 304h + alternance ou 6 mois de stage massé + projet tutoré

BE1 - Renforcer les concepts fondamentaux en design et ingénierie pédagogique (ECTS : 7)

BC1 - Identifier, comprendre, et formaliser les enjeux et problématiques d'apprentissage dans un contexte donné

Approfondir les concepts fondamentaux actuels en apprentissage, didactique et design d'expériences d'apprentissage	24
Opérationnaliser la prise en compte de la diversité des publics	24
Prendre en compte le droit, l'éthique et faire preuve de déontologie en design et ingénierie pédagogique	10
	58,00

BE2 - Concevoir et piloter un projet en équipe et en partenariat (ECTS : 15)

BC2 - Piloter, de la conception à l'évaluation, des projets de D&IP en contextes d'éducation, médiation et formation, en équipe et en partenariat

Se perfectionner par le design d'expériences d'apprentissage en contexte de formation	34
Se perfectionner par le design d'expériences d'apprentissage en éducation et médiation	34
Maîtriser le montage et la gestion de projet	24
	92,00

BE3 - Mobiliser ses compétences en médiation et communication en situation de projet (ECTS : 8)

BC3 - Identifier, comprendre, et maîtriser les enjeux et moyens de formation, médiation et communication à l'ère du numérique

Identifier et mettre en œuvre des usages innovants du numérique au service d'un projet de design et ingénierie pédagogique	24
Renforcer des compétences d'animation et de communication	12
Travailler et communiquer à l'international	22
	58,00

BE4 - Mobiliser la recherche pour innover (ECTS : 15)

BC4 - Construire, mener et diffuser un projet d'étude et de recherche questionnant des dispositifs d'éducation et ou de formation

Mettre en œuvre les méthodologies de recherche adaptées au domaine et à la question de recherche	12
Connaitre, sélectionner et mettre en œuvre les méthodes de collecte et d'analyse de données	24
Rédiger et communiquer ses travaux	12
	48,00

BE5 - Soutenir un projet de développement professionnel (ECTS : 15)

BC5 - Construire, conduire et adapter un projet professionnel inscrit dans une démarche de développement personnel

Agir en professionnel	12
Évaluer et valoriser ses compétences professionnelles	24
Construire son projet professionnel	12
	48,00

Lors de ce semestre, les étudiants seront suivis individuellement par :
1 tuteur de stage et 1 tuteur de mémoire
Soutenance des mémoires en juin ou septembre, des stages et alternances en septembre

À PROPOS

Directrice de la publication :
Nathalie Sevilla, directrice de l'INSPÉ de Lorraine

Équipe de rédaction INSPÉ de Lorraine :
Nadège Mariotti, directrice-adjointe, Département 1er degré
Héloïse Parent, directrice-adjointe, Département 2nd degré
Jean-Paul Rossignon, directeur-adjoint et Christine Capobianco, directrice-adjointe, Département Développement professionnel des personnels de l'Éducation nationale
Églantine Guély-Costa, directrice-adjointe, en charge du Département Pratiques et Ingénierie de la Formation
Régine Marchand, directrice de l'IREM de Lorraine
Grégory Miras, directeur de la Maison pour les langues en Lorraine

Vincent Principato, responsable administratif de l'INSPÉ de Lorraine
Marie L'Etang-Cardellini, responsable service communication & culture de l'INSPÉ de Lorraine

Avec l'appui de l'ensemble des responsables pédagogiques et des services administratifs de l'INSPÉ de Lorraine.

Suivez notre actualité sur notre site web :
https://inspe.univ-lorraine.fr
ou sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram & LinkedIn)

Document conçu avec la charte graphique éco-responsable
de l'INSPÉ de Lorraine,
Curieux d'en savoir plus ? https://u2l.fr/charte-inspe

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche

Université de Lorraine / INSPÉ de Lorraine
Académie de Nancy-Metz / Région académique Grand Est

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité

ACADÉMIE DE NANCY-METZ
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Nancy-Metz

Graphisme, illustrations, relecture : service communication & culture INSPÉ de Lorraine.
Charte graphique éco-responsable : https://u2l.fr/charte-inspe

Toutes les informations de ce dossier sont valables à la date où nous imprimons ce document : février 2025

Recyclez-moi !
N'imprimez ce document que si nécessaire.
S'il est imprimé, ce document, une fois périmé,
peut être recyclé dans la poubelle
destinée au tri du papier.